

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume I.

Montreal, (Bas-Canada) Aout, 1857.

No. 8

SOMMAIRE.—ARCHEOLOGIE CANADIENNE: Le vieux Château, ou l'ancien hôtel des Gouverneurs à Montréal, par M. Hospice Verreau.—POÉSIE: Les Laboureurs, par M. Joseph Lenoir.—EDUCATION: Pédagogie: De l'emploi du temps dans les écoles, (suite.)—Le devoir difficile.—Question de morale, par Madame Guizot.—De la vanité dans l'éducation, (de l'*Ami de l'Enfance*).—Exercices pour les écoles.—Vers à apprendre par cœur.—Le Sablier, par Thiolières.—La Renouëule, par Béranger.—Sujet de Composition.—Les Martyrs Canadiens.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS: Erection de municipalités scolaires.—Nominations de commissaires d'école.—Diplômes accordés par les examinateurs catholiques du district de Montréal, et de Québec, par les examinateurs de Sherbrooke et de Stanstead.—Dons faits à la bibliothèque du département de l'Instruction Publique.

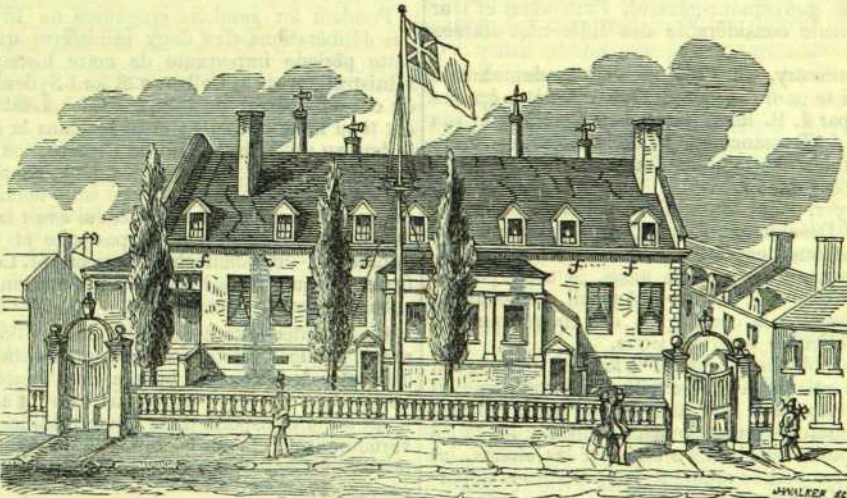
—Avis spécial.—Institutrice disponible.—EDITORIAL: Loi pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et de l'Industrie.—Association Américaine pour l'avancement des Sciences, (à continuer).—Troisième conférence des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.—Discours de M. Boudrias sur l'enseignement mutuel.—Discours de M. Simays sur l'importance des Associations d'instituteurs.—Revue Bibliographique.—Voyages du Dr. Kane au pôle arctique, (suite et fin).—Petite Revue Mensuelle.—Nouvelles et Faits Divers.—PALMARE des collèges de Nicolet, Saint Hyacinthe, Ste. Anne Lapocatière, Ste. Marie de Montréal, Saint Germain de Rimouski et du Pensionnat de l'Hôpital Général de Québec.—GRAVURE: Vue de l'ancien hôtel du gouvernement à Montréal.

Archeologie Canadienne.

LE VIEUX CHATEAU OU ANCIEN HÔTEL DES GOUVERNEURS A MONTREAL.

I.

Dans un pays comme le nôtre où tout, pour ainsi dire, ne date que d'hier, dans une ville où les incendies et un élément aussi destructeur pour le moins aux yeux des archéologues, le progrès, ont exercé et exercent encore tant de ravages, c'est une véritable bonne fortune que de rencontrer un monument dont l'existence remonte



à plus d'un siècle et qui nous rappelle des souvenirs historiques d'une certaine importance. Nous avons eu ce bonheur en voulant connaître l'histoire du Vieux Château où se trouvent aujourd'hui les bureaux de l'Instruction Publique du Bas-Canada et quelques-unes des salles de l'Ecole Normale Jacques Cartier. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant le résultat de nos recherches. Ils devineront facilement, puisqu'il s'agit d'archéologie canadienne, que nous avons eu souvent recours au Commandeur Viger dont tout le monde connaît l'extrême complaisance.

Le Vieux Château fut construit par Claude de Ramezay, Ecuier, seigneur de la Gesse, de Boisfleurent et de Monnoir, chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, ancien gouverneur des Trois-Rivières, gouverneur de Montréal, père de J. Bte. Nicolas Roch de Ramezay qui signa la capitulation de Québec. A cette époque les gouverneurs étaient obligés de pourvoir à leur logement qui devait répondre à l'importance de la charge dont le roi les honorait, c'est-à-dire, qu'il leur fallait encore ajouter cette lourde dépense à tant d'autres aux-

dit Charlevoix, étaient fort convaincus que leur valeur valait mieux que toute fortification," n'avait ni tourelles, ni donjon, ni créneaux, ni meurtrières. Les fossés étaient remplacés par un jardin spacieux où devaient s'épanouir et briller les fleurs et les fruits de la mère-patrie. On y consola un jour bien des infortunes. La charité et le dévouement que les demoiselles Ramezay déployèrent pendant la peste de 1721, font voir quel esprit animait les membres de cette noble maison. Le châtelain canadien pouvait alors servir de modèle à celui du vieux monde.

La vie d'un gouverneur de Montréal n'était pas une vie de loisirs et d'amusements, surtout à certaines époques. La guerre, les négociations, le commerce, avec les sauvages en occupaient la plus grande partie. Il était la sentinelle avancée dont l'œil vigilant devait savoir distinguer le moindre danger, profiter de la première occasion favorable. Cependant la tranquillité se faisait quelquefois, la paix revenait, comme après le traité d'Utrecht, alors il pouvait jouir davantage de la société de ses amis et de ses compagnons-d'armes.

quelles leur faible traitement ne pouvait suffire. C'est ainsi que MM. de Maisonneuve, de Calières et Vandreuil eurent chacun leur maison dont on montre encore les restes. M. de Ramezay, qui avait été nommé gouverneur de Montréal en 1703, acquit vers 1704 le terrain où il dut commencer aussitôt à élever sa demeure, dont il faut placer la construction entre cette époque et celle de 1723 où elle se trouve indiquée sur un plan de Montréal en la possession des Messieurs de St. Sulpice. Ce château, dans une ville dont "les habitants,

M. de Ramezay s'était établi dans un quartier qui pouvait passer pour le St. Germain de Montréal. L'hôtel du baron de Longueuil, le château du marquis de Vaudreuil, la résidence de MM. de Contre-cœur, d'Eschambault et de Madame de Portneuf, veuve je pense du baron de Becancourt se trouvaient dans l'espace compris aujourd'hui depuis la pieuse et modeste chapelle de Bonsecours jusqu'à ces arbres, deux et trois fois séculaires, que l'on voit encore sur l'ancien terrain des jésuites près du palais de justice et dont les branches inclinées vers le sol semblent regretter le silence et la prière de leurs anciens maîtres.

Le site était magnifique: du haut de la colline qui dominait le château le regard plongeait en arrière sur la plaine encore boisée, où les chasseurs—tout le monde l'était à cette époque—poursuivaient un gibier abondant, où plus tard d'autres chasseurs, Amherst et Murray devaient s'avancer pour environner et saisir leur trop facile proie.

Du côté du fleuve, il y avait bien alors comme aujourd'hui cette verdure lointaine, ces eaux azurées qui semblent ne pouvoir finir, cet aspect riant, ces vues agréables inspirant une gaieté dont tout le monde se ressentait au temps de Charlevoix. Mais je parie que du haut de son balcon M. de Ramezay cherchait plutôt de l'œil les rares barques attachées au rivage, les vaisseaux du roi, quand ils se hazardaient jusqu'à Montréal, apportant deux fois l'année les nouvelles de l'ancien monde, l'amitié des parents, les souvenirs des amis, l'encouragement et les récompenses du grand roi, quelque fois aussi ses plaintes et ses réprimandes. Avec bien plus d'anxiété que n'en ont jamais produit l'Indian et l'Anglo-Saxon, il épiait l'arrivée des flottilles du temps: la perte d'un seul canot d'écorce ruinait souvent plus de personnes que le naufrage de la *Clyde* ou du *Canadian*. Si parfois Mme. de Ramezay entendait le chant du matelot ou le cri du sauvage, son cœur maternel, devait se serrer de douleur en pensant aux dangers que couraient ses deux fils, l'un dans les combats, l'autre au milieu des tempêtes.

Le titre qui est en tête de cet article m'avertit de rechercher seulement les souvenirs qui se rattachent à cette maison. Je ne dois donc mentionner la longue administration de M. de Ramezay, preuve de la confiance qu'on avait en lui, que pour rappeler qu'elle lui permit de réunir à différentes époques les officiers les plus distingués et les personnages les plus importants de toute la colonie, car les expéditions pour les pays d'en haut, les conseils de guerre, les conférences avec les sauvages, les foires annuelles attiraient à Montréal non-seulement le gouverneur-général, l'intendant et leur suite; mais encore une foule considérable des différentes classes de la société.

A la mort de M. de Ramezay, en 1724, le château demeura la propriété de sa famille qui le garda jusqu'en 1745. A cette époque il n'était plus habité que par J. B. Roch Nicolas de Ramezay et son épouse, Louise Godfrey de Tonnancour. M. de la Gesse, son frère s'était noyé dans le déplorable naufrage du Chameau; de ses quatre sœurs, deux s'étaient retirées dans la rue St. Paul, une avait épousé Monsieur de Chapt, Ecuyer, sieur de la Corne, l'aîné, capitaine d'infanterie, l'autre Henri Deschamps, Ecuyer, sieur de Boishébert, seigneur de la Bouteillerie, aussi capitaine. Tous ces héritiers séduits par des offres avantageuses, pressés aussi, je crois par les réclamations de MM. de Courcy et Ruette d'Auteuil, consentirent à céder la demeure paternelle à la compagnie des Indes pour une somme qui était très-considérable à cette époque.

La compagnie des Indes, obligée de soutenir la lutte où l'engageait le commerce des colonies voisines avec les tribus indiennes, voulait établir un entrepôt plus important que ceux qu'elle avait eus jusqu'alors à Montréal. Le château devint donc un magasin; les salles furent converties en comptoirs où vinrent s'entasser les étoffes, les épiceries et les liqueurs; les voûtes reçurent les pelleteries apportées par les sauvages des différentes nations.

II.

Puis arriva bientôt l'époque mémorable qui changea tant de choses. Quoique la compagnie des Indes eût cessé d'exister vers 1750, la maison portait encore son nom au moment de la conquête. Elle fut alors achetée par M. Grant et passa ensuite entre les mains du gouvernement. Les gouverneurs de Montréal en firent leur demeure officielle, sinon privée et lui donnèrent le titre d'hôtel du gouvernement qui semblait rappeler son ancienne destination.

On voit par un ordre général du 29 avril 1762, que les troupes et les citoyens durent se réunir devant l'hôtel du gouvernement pour se rendre processionnellement, tambour en tête, sur la place-d'armes, où l'on devait proclamer la guerre contre l'Espagne.

La même cérémonie eut lieu en 1763, au mois de juillet, pour annoncer la paix.

Pendant l'invasion de 1775, les Américains se croyant obligés de remplacer les Anglais partout, le brigadier général Wooster vint

loger à l'hôtel du gouvernement. Il essaya d'en faire le centre des réunions des amis du congrès et parfois aussi une espèce de cour martiale. Un jour il fait arrêter un citoyen respectable, le capitaine Foretier, dont il soupçonnait les sympathies pour les Anglais et se le fait amener à l'hôtel. Foretier attend deux heures dans une salle craignant à chaque instant d'être jeté dans un cachot ou de se voir conduit à la frontière. Enfin Wooster paraît au milieu de 12 à 15 officiers et s'étant assis avec un air imposant: "M. Foretier, lui fit-il dire en français par l'ancien marchand Price, M. Foretier, vous passerez mal votre temps si nous parvenons à avoir la moindre trace de votre trahison: prenez-garde à vous." Puis se levant et lui donnant la main: "Je vous recommanderai au colonel de Haas qui loge chez vous et je lui enjoinrai d'avoir l'œil sur votre conduite. Allez, Monsieur; mais prenez-garde à vous." M. Foretier s'empressa d'aller rejoindre sa famille en pleurs, qui pensait ne plus le revoir. (1)

Au printemps de 1776, Arnold qui était encore dans toute sa gloire, vint remplacer Wooster et se reposer de ses inutiles efforts contre Québec.

Si nous mentionnons comme une circonstance intéressante le séjour de Benedict Arnold dans ces murs, c'est surtout afin de rappeler que l'illustre Franklin, les deux Carroll, M. Chase vinrent plus d'une fois, sans doute, se concerter avec lui sur les moyens de gagner les Canadiens à la cause américaine. Peut-être que dans l'appartement où j'écris en ce moment Carroll s'assit à la même place que Charlevoix en 1721: Franklin s'appuyait sur le marbre de cette cheminée, quand il démontrait à ses compagnons l'inutilité de leurs tentatives. C'est ici qu'Arnold, apprenant l'arrivée de la flotte anglaise à Québec, et la retraite du général Thomas, tint un dernier conseil où il fut décidé qu'on évacuerait Montréal. Ce qu'on fit; mais un peu à la manière des barbares, en pillant et en mettant le feu.

III.

A la suite de ces événements, il devient plus facile de suivre les transformations de l'hôtel du gouvernement. Vers 1784, il fut restauré pour le baron St. Léger qui l'habita quelque temps.

Depuis, les gouverneurs n'y firent que de courts séjours dans leurs visites à Montréal, jusqu'au moment où cette ville devint la capitale de la province.

Pendant les sessions orageuses de 1844 à 1849, il fut le siège des délibérations des deux ministères qui se sont succédés dans cette période importante de notre histoire parlementaire. L'administrateur, sir J. Colborne et lord Sydenham y tinrent les séances du conseil spécial de 1838 à 1841. Lord Metcalfe et lord Elgin y ont tenu leurs conseils; et ce fut dans la salle qui est actuellement le bureau du Surintendant de l'Instruction Publique, que ce dernier gouverneur reçut l'adresse des deux chambres après l'incendie du parlement. Il entra dans cette salle tenant à la main une énorme pierre que la populace ameutée lui avait lancée par dessus les haies de soldats qui gardaient son pas sage et l'escorte de cavalerie qui l'entourait. Pendant plusieurs jours M. LaFontaine et ses collègues furent bloqués dans l'hôtel du gouvernement par les mutins qui en encombraient les avenues.

Ce fut dans cette même période que l'on construisit pour les bureaux publics l'aile où se trouvent les classes de l'école normale et de l'école-modèle. Le bureau de l'éducation fut pendant quelque temps dans une des voûtes qui servent actuellement de réfectoire. Il fut de là transporté dans le vieil édifice contigu à l'hôtel du gouvernement où étaient les bureaux du receveur-général. Le département prit possession du vieux château vers la fin du mois de décembre 1856.

Dans l'intervalle qui s'écoula depuis l'automne de 1849 à l'automne de 1856, l'hôtel du gouvernement et l'aile qui s'étend dans la cour furent occupés comme palais de justice tandis que s'élevait le remarquable édifice qui fait maintenant tant d'honneur à Montréal. La salle où se trouvait la bibliothèque du barreau contient maintenant celle du département de l'Instruction publique, qui doit à la libéralité de Messieurs les avocats une partie de son mobilier.

Outre les gouverneurs et les militaires de renom qui ont demeuré dans cet édifice ou qui en ont fait le lieu de leurs travaux, nous devons encore citer sir Dominick Daly, qui fut si longtemps secrétaire provincial et est maintenant gouverneur de l'île du Prince Edouard, M. Higginson, secrétaire de lord Metcalfe, maintenant gouverneur de *Mauritius*, l'ancienne *Ile de France*, cédée comme le Canada à l'Angleterre, et où Bernardin de St. Pierre a placé le site de son chef-d'œuvre, *Paul et Virginie*; et l'honorable Francis

(1) Manuscrit inédit du Commandeur Viger.

Hincks, longtemps inspecteur-général du Canada et maintenant gouverneur des Barbades.

Telle est une rapide esquisse des métamorphoses qu'a subies le vieux château de Montréal, sans vouloir en rien présager celles que l'avenir lui destine peut-être. *Habent sua fata..... monumenta.*

HOSPICE VERREAU.

POÉSIE.

LES LABOUREURS.

Ne méprisons jamais le sol qui nous vit naître,
Ni l'homme dont les bras, pour notre seul bien être
S'usent à force de labeurs,
Ni ses robustes fils ployés sur leurs faucilles,
Ni son modeste toit, ni le chant de ses filles,
Qui reviennent, le soir, avec les travailleurs.

Ils moissonnent pour nous, et les fruits de leurs peines,
Blonds épis, doux trésors des jaunissantes plaines,
Blanches et soyeuses toisons,
Larges troupeaux chassés de leurs oasis vertes,
Toutes ces choses-là par eux nous sont offertes,
Et c'est avec leur or que nous les leur payons.

Notre avenir est là ! nos champs gardent le germe
D'hommes propres à tout, au cœur changeant ou ferme,
Prenant un bon ou mauvais pli ;
Dirigeons vers le bien leur mâle intelligence ;
Instruisons-les : savoir, c'est narguer l'indigence
Et peut-être sauver un peuple de l'oubli.

Il n'est que ce moyen d'atteindre un long bien être,
D'attacher à ce sol fécond qui les vit naître
Les hommes aimant les labeurs,
De voir leurs nombreux fils, ployés sur leurs faucilles,
Et d'entendre, le soir, le doux chant de leurs filles
Se mêler à celui des rudes travailleurs.

J. LENOIR.

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DE L'EMPLOI DU TEMPS DANS LES ÉCOLES.

Bases d'un plan d'études. Connaissances à donner aux élèves.
(Suite.)

L'instruction primaire ayant pour but de donner à l'enfant les connaissances qui lui seront indispensables dans toutes les positions de la vie, de développer son intelligence et de former son caractère, son cœur et son âme, nous avons à voir jusqu'où il faut aller dans chaque branche d'enseignement et comment on doit l'enseigner pour atteindre ce triple but.

Nous nous garderons toutefois d'examiner en détail toutes les matières de l'instruction primaire ; ce serait nous éloigner de notre sujet. Nous devons nous borner à les considérer exclusivement, sous le rapport de la place à leur donner dans le plan d'études, et des conséquences qui en découlent pour l'organisation de l'enseignement dans les écoles.

En tête du programme figure, avec raison, l'instruction morale et religieuse ; car, s'il est un enseignement dans lequel se manifeste le triple caractère qui distingue l'instruction primaire, c'est assurément celui-ci. Il n'a pas seulement pour objet d'apprendre à l'enfant la religion qu'il devra pratiquer toute sa vie, c'est le fondement et en quelque sorte le résumé de son éducation morale, comme c'est aussi le premier enseignement par lequel on fait appel à sa raison naissante.

L'instruction religieuse, il est vrai, en ce qui concerne l'exposé des dogmes de la religion, n'est pas dans les attributions de l'instituteur, elle appartient essentiellement au prêtre. Il est impossible cependant que les instituteurs y

restent étrangers, ne serait-ce que par cette seule raison que, sans leur concours, cette instruction serait nécessairement insuffisante : le plus souvent même elle resterait à l'état d'ébauche. On sait, en effet, que, dans la plupart des campagnes, les enfants ne vont guère au catéchisme du curé que dans l'année de la première communion et dans celle qui précède, et encore n'y vont-ils qu'une fois par semaine pendant six ou huit mois, et tout au plus deux fois dans les trois ou quatre derniers. On sait aussi que presque généralement ils font leur première communion avant leur deuxième année, et qu'après cette époque ils ne mettent presque jamais le pied au catéchisme.

Or, qu'est-ce qu'un enfant peut avoir appris de sa religion en si peu de temps, et que peut-il en savoir à cet âge ? Son instruction serait donc superficielle et incomplète, si l'enseignement de l'école ne s'ajoutait à celui de l'église pour l'étendre ou du moins pour le graver dans l'esprit. Tel est le fondement de la part qui revient à l'instituteur dans l'enseignement religieux de ses élèves et qui en fait, sous ce rapport, l'auxiliaire indispensable du curé.

L'enseignement de la religion dans l'école comprend trois parties distinctes : l'étude des prières, celle du catéchisme et l'histoire sainte. Je ne parle pas, on le comprend, du rôle de l'instituteur par rapport aux exercices de piété des élèves, et de son action continuelle pour développer les sentiments religieux et former en eux le sens moral. Ceci concerne plus spécialement la discipline et la direction morale de l'école, l'influence du maître sur ses élèves, et son attention à saisir toutes les occasions d'agir sur leur esprit et sur leur cœur. Je dois m'en tenir ici à ce qui est affaire d'enseignement : les prières, le catéchisme et l'histoire sainte.

Dès les premiers jours de l'arrivée de l'enfant à l'école, il faut lui apprendre les prières. Il est malheureusement connu qu'à cet âge aujourd'hui les enfants les ont rarement apprises dans la famille ; il faut donc suppléer à la négligence des parents : premier devoir imposé à l'école et dont elle serait déchargée par un peu moins d'indifférence de la part de ceux-ci. Mais comment l'instituteur s'acquittera-t-il de ce soin ? S'arrachera-t-il à des leçons qui réclament impérieusement les ressources de son intelligence pour employer son temps à enseigner mot à mot leurs prières à de jeunes enfants qui, ne sachant pas encore lire, ne peuvent pas les étudier dans un livre ? Ce n'est pas possible, et cependant il n'y a pas d'autre manière de les leur apprendre. Il y a donc nécessité pour le maître de se faire suppléer d'une manière quelconque dans cette partie de son enseignement.

Notre premier pas dans cet examen nous amène donc à constater l'importance de l'organisation de l'enseignement et la nécessité de nous fixer sur le choix d'un mode et de procédés propres à satisfaire aux besoins de l'instruction et de l'éducation. Pour enseigner aux enfants dans le peu d'années qu'ils passent à l'école tout ce que nous avons à leur apprendre, il faut utiliser tous les instants. En même temps, pour maintenir la discipline dans la classe, il faut occuper tous les élèves. L'étude des prières, pour les plus jeunes qu'on ne peut faire pâlir toute la journée sur un syllabaire, nous offre un premier moyen de les occuper en variant l'emploi de leur temps. Mais le maître ne saurait sans inconvénient se livrer à cette tâche : de là, comme nous venons de le dire, nécessité de s'y faire remplacer ; de là aussi l'obligation, que nous allons rencontrer à chaque pas, de pourvoir à toutes les exigences d'un enseignement bien compris.

Le catéchisme qui contient l'exposé des vérités que l'enfant devra croire et des devoirs qu'il devra pratiquer, appartient plus spécialement au prêtre qui est chargé de l'expliquer. A l'instituteur revient le soin de le faire réciter et de veiller à ce qu'il soit bien appris. Cependant, tout en gardant la réserve indispensable dans une pareille matière, le

maître ne saurait se dispenser d'ajouter quelquefois ses explications à celles du curé. Les choses qu'on comprend le mieux s'apprennent le plus aisément, et chacun sait, par expérience, quelles erreurs monstrueuses les enfants commettent en répétant le catéchisme, faute de le comprendre. Aussi l'instituteur est-il forcé, de toutes manières, d'expliquer en partie le catéchisme en le faisant apprendre : c'est d'ailleurs pour lui l'occasion et le moyen de donner l'enseignement moral et religieux qui est dans ses attributions.

Mais si le maître est obligé de faire réciter lui-même chaque nouvelle leçon de catéchisme, afin de s'assurer qu'elle est comprise, et de rectifier au besoin les erreurs, s'il doit encore le faire répéter de temps en temps, comme moyen de vérification, il y a aussi dans cette récitation quelque chose de machinal qui peut être en partie confié au soin d'un adjoint, soit de quelques moniteurs. Le maître se ménage ainsi plus de temps à consacrer à des leçons qui le réclament impérieusement.

Lors même que l'Histoire Sainte ne ferait pas nécessairement partie de l'instruction religieuse, elle devrait encore avoir sa place dans l'enseignement des écoles. Rien n'est peut-être aussi merveilleusement approprié aux dispositions de l'enfance. Il y a dans les récits de la Bible une simplicité qui les met à la portée des intelligences les moins développées, et en même temps un charme qui captive. L'Histoire sainte ne serait pas une portion intégrante de l'enseignement religieux qu'elle devrait être introduite dans les écoles, à la fois comme la matière la plus féconde en développements moraux et comme moyen d'intéresser les enfants. Mais, pour avoir ce double caractère, l'enseignement de l'Histoire sainte ne doit pas se faire uniquement en donnant à apprendre par cœur les pages sèches et arides d'un ouvrage forcément concis et réduit presque à une nomenclature de noms et de faits, comme sont en général tous les petits livres à l'usage des enfants. Il faut donner de la vie, de l'animation à cet enseignement, il faut agir sur l'âme des élèves, les toucher et les émouvoir. Le maître seul est capable d'obtenir ces résultats ; à lui donc le soin d'apprendre l'Histoire sainte, comme tout ce qui s'adresse à l'esprit et au cœur.

A lui aussi de se charger des instructions à faire aux élèves sur les fêtes de l'Eglise, sur les devoirs à remplir et sur tout ce qui fait partie d'un véritable enseignement religieux et moral. Les instructions ne doivent pas seulement avoir lieu incidemment et quand le besoin l'exige : il convient qu'elles se fassent régulièrement ; et l'instituteur doit leur réserver leur place dans le plan d'études de l'école.

Après l'instruction morale et religieuse vient la lecture, la première chose qu'on doit enseigner dans les écoles, puisqu'il est si difficile d'y occuper les enfants tant qu'ils ne savent pas lire. Nous n'avons pas à perdre notre temps à démontrer ici ni l'utilité ni l'importance de cette étude. Nous n'avons pas davantage à nous occuper du choix des méthodes ; mais nous devons dire quelques mots de la nature et du but de cet enseignement, afin de bien déterminer la part à lui faire dans l'emploi du temps.

Lire, ce n'est pas seulement savoir assembler des lettres pour prononcer les sons qu'elles représentent et les mots qu'elles servent à former, c'est aussi comprendre ce qu'on lit : autrement la lecture ne serait qu'un mécanisme inutile pour celui qui le connaîtrait. De là deux choses bien distinctes dans l'enseignement de la lecture : mettre l'enfant en possession de ce mécanisme et l'exercer à comprendre ce qu'il lit. La première est une affaire de routine ; la dernière est une œuvre d'intelligence, d'abord de la part de l'instituteur, qui doit en employer beaucoup dans ses explications, pour les mettre à la portée de l'enfant ; puis de la part de celui-ci, qui doit exercer ses facultés et tendre son esprit pour suivre les explications et les saisir.

Quand je dis que le mécanisme de la lecture est une

routine, je veux parler seulement de l'élève. Je suis donc bien loin de vouloir déprécier le mérite des auteurs de méthodes qui, par une ingénieuse combinaison des éléments et par un heureux choix des exercices, sont parvenus à faire disparaître les difficultés d'une étude qui, jusqu'à notre époque, retenait si longtemps les enfants. Mais précisément leur talent a consisté pour ainsi dire à supprimer pour les maîtres les difficultés de l'enseignement, et à le transformer en une espèce de mécanisme que de simples enfants peuvent apprendre à des enfants plus jeunes. C'est ainsi que ce mécanisme n'est plus guère qu'une routine pour les élèves. Or, pour tout ce qui a le caractère d'une routine, la fréquence des exercices, qui vient ajouter une nouvelle impression à des impressions encore récentes, est le moyen le plus sûr de mettre promptement en possession de l'instrument ; les leçons de lecture, pour l'enfant qui commence, devront donc être aussi fréquentes qu'il sera possible.

Cette fréquence est justement ce qui fait défaut dans les écoles où le maître est seul pour donner l'enseignement à toutes les divisions, et surtout dans celles où il n'a pas recours à quelques moniteurs, pour se faire aider. Mais, comme le propre des méthodes perfectionnées de lecture a été de permettre l'emploi des moniteurs, par suite de la simplification du mécanisme, on serait coupable de ne pas s'en servir.

Nous trouvons ainsi deux parts à faire à l'enseignement de la lecture dans notre emploi du temps : l'une, consacrée aux éléments, et que nous pourrions attribuer aux moniteurs ; l'autre ayant pour objet la lecture courante accompagnée de l'explication de ce qu'on lit, et réservée au maître. Par là nous atteindrons un double but : le premier, de fournir à l'instituteur le temps qui lui manque, pour donner à toutes les divisions de son école les leçons qu'il est seul en état de faire ; le second, non moins important, est de multiplier pour les plus jeunes enfants les leçons de lecture, infiniment trop rares autrefois, de les occuper beaucoup plus qu'on ne le fait encore dans la plupart des écoles, et de supprimer, en conséquence, avec l'ennui, le plus grand obstacle au maintien de la discipline.

L'instituteur peut confier à des moniteurs le soin de faire lire, non-seulement les plus jeunes enfants, ceux qui en sont encore aux éléments et à la lecture sur les tableaux, mais encore ceux qui, arrivés déjà à la lecture courante, commencent à lire dans des livres. Il faut seulement avoir soin de choisir des livres tellement clairs et faciles que l'intelligence du sens vienne toujours en aide à la lecture, et que les mots, qui ne seraient pas connus des jeunes enfants, représentent des choses si simples, que même un moniteur puisse aisément les faire comprendre. Car un point de la plus haute importance, sous le rapport des habitudes à faire contracter à la jeunesse, est de ne jamais lui laisser répéter un mot qu'elle ne comprend pas, de lui faire toujours attacher une idée à ceux qu'elle prononce, de crainte qu'elle n'en vienne à se payer de mots vides de sens, en les prenant pour des idées. Mais, pour obtenir ce résultat, sans nuire à la connaissance de la lecture, qui s'acquiert surtout par beaucoup d'exercice, il importe de ne pas être obligé de s'arrêter sans cesse pour expliquer tous les mots d'un livre. Pour cela, les premiers livres qu'on met entre les mains des enfants doivent le plus possible rouler sur des idées qui leur soient familières.

En se réservant uniquement les leçons de lecture à donner aux élèves les plus avancés, le maître fera souvent l'inverse de ce qui a lieu dans un grand nombre d'écoles, où son temps étant absorbé par les leçons qu'il donne aux commençants, il lui en reste à peine pour faire lire ceux qui sont parvenus à la lecture courante. Et pourtant c'est pour ceux-là que les leçons de lecture sont surtout fructueuses.

Elles le sont surtout lorsqu'on a soin d'exercer les élèves à saisir le sens de ce qu'ils lisent, à s'en rendre compte à

eux-mêmes, et à l'expliquer aux autres. Il importe donc de les prolonger plus longtemps et de les rendre plus fréquentes qu'on ne le fait communément, parce que c'est dans ces leçons qu'on trouve le plus l'occasion d'exercer les facultés des enfants, de cultiver en eux les bons sentiments, et surtout de former le sens moral par les réflexions qu'on leur fait faire et les jugements qu'on leur apprend à porter.

Enfin, ces leçons de lecture sont encore précieuses parce qu'elles sont un excellent moyen de donner aux élèves une foule de notions et de connaissances utiles, dont ils resteraient privés si on ne pouvait les leur donner que dans des leçons spéciales. Mais ceci nous entraînerait à parler d'une autre partie du programme dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment. Passons à l'écriture.

Aujourd'hui encore un très-grand nombre de maîtres se plaignent du trouble qu'occasionne dans leur classe l'oisiveté des jeunes enfants, qu'ils ne savent, disent-ils, comment occuper tant qu'ils ne connaissent pas la lecture. Et cependant l'écriture est un moyen à la portée de tous pour fournir à ces enfants l'occupation qui leur manque. On est revenu maintenant de cette vieille erreur qu'il fallait savoir lire pour commencer à écrire. On sait, au contraire, que non-seulement ces études peuvent marcher parallèlement, mais que même elles se prêtent un mutuel appui, l'élève ayant du plaisir à reproduire ce qu'il voit imprimé, et l'écriture gravant dans sa mémoire les lettres ainsi que les syllabes qu'elles forment par leurs combinaisons. Si à ces avantages on joint celui de pouvoir occuper dans les écoles les enfants à qui leur défaut d'instruction ne permet pas de donner de devoirs, on ne comprend pas qu'on puisse hésiter à se priver des ressources qu'offre sous ce rapport l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture.

Ce double enseignement rencontre, il est vrai, des obstacles dans un très-grand nombre de localités, où l'on est encore dans l'usage de faire payer différents prix aux enfants un pour ceux qui lisent, un second pour ceux qui lisent et écrivent, et un troisième pour ceux qui apprennent la grammaire et le calcul. Mais cet usage, qui est un reste des vieilles habitudes contractées dans un temps où l'on employait des méthodes défectueuses, ne saurait continuer à subsister à une époque où l'on comprend mieux la manière d'instruire les enfants. On sait d'ailleurs que les jeunes enfants donnent au moins autant de mal au maître, quand ils ne lui en donnent pas davantage. Il y a donc partout tendance à ne fixer qu'un seul prix pour tous les élèves, et déjà plusieurs conseils départementaux ont donné l'exemple en n'en admettant qu'un, variable selon les localités, en raison du plus ou moins de richesse de la commune, mais le même pour tous les élèves.

Il n'est pas douteux que les instituteurs obtiendraient promptement partout cette uniformité, en faisant part des observations précédentes. Mais lors même qu'ils devraient encore un peu tarder à l'obtenir, nous ne les engageons pas moins à aller au devant de la mesure, en faisant dès à présent commencer la lecture avec l'écriture, bien qu'ils ne reçoivent pour cela que le prix inférieur : ils seront bien dédommés de ce sacrifice par les résultats qu'ils obtiendront tant sous le rapport du silence à maintenir dans l'école, qu'à cause des progrès des élèves. Ces progrès seront peut-être le meilleur moyen de vaincre les résistances et d'arriver à l'uniformité de prix. Un petit nombre d'ardoises, dont probablement ils obtiendraient aisément l'achat du conseil municipal ou dont ils feraient eux-mêmes l'avance, suffirait pour appliquer dès à présent ce système d'enseignement.

Maintenant si l'on considère que l'écriture exige qu'on n'ait pas le bras et la main fatigués, et que par conséquent cet exercice ne peut pas venir immédiatement après la marche que les élèves ont faite pour venir en classe, ni après l'agitation de la récréation ; si l'on considère encore, d'un côté que c'est une leçon qui donnée presque exclusivement

par l'instituteur, tant à cause de l'habileté pratique qu'elle exige de la part de celui qui enseigne qu'à cause de toutes les habitudes à faire prendre aux enfants, et, d'un autre côté que l'attention qu'on doit avoir de ne pas fatiguer le maître fait pour ainsi dire une obligation de mettre cet exercice comme repos entre les leçons qui exigent l'usage continu de la parole, on en déduira naturellement la place qu'il convient de lui assigner dans le plan d'études et l'emploi du temps.—*Bulletin de l'instruction primaire.*

Le Devoir Difficile.

QUESTION DE MORALE.

Un jour M. de Flaumont dit à ses enfants :—Je vais vous raconter une histoire qu'on m'a apprise, afin que vous m'en disiez votre avis.

Henry, Clémentine et Gustave vinrent promptement s'asseoir autour de lui ; et il leur raconta ce qui suit :

Un ouvrier nommé Paul, père de plusieurs enfants, qu'il nourrissait de son travail, se promenait au bord d'une rivière très-rapide et grossie par les pluies ; l'eau faisait un tourbillon sous l'une des arches du pont qui était près de là, et y précipitait, avec beaucoup de bruit, les débris d'un bateau chargé de planches qu'elle avait mis en pièces. Paul regardait le torrent, et pensait : " Si je tombais là—dedans, j'aurais peine à m'en retirer ; " cependant Paul était un habile nageur, qui avait même plus d'une fois sauvé des personnes près de se noyer dans cette rivière ; mais dans ce moment-là le danger était si grand que Paul, malgré son courage, sentait qu'il y avait de quoi en être effrayé ; et alors, il songeait à ses enfants, qui n'avaient que lui pour les soutenir, à son fils aîné, âgé de douze ans, qui promettait de devenir un bon ouvrier, mais qui, s'il perdait son père, n'aurait plus personne pour l'instruire et le protéger. Il songeait à sa fille, qu'il espérait pouvoir mettre bientôt en apprentissage ; et au plus petit, à peine sorti de nourrice, que sa sœur soignait, parce qu'ils n'avaient plus leur mère. Il pensait avec plaisir combien ils étaient proprement entretenus, bien nourris, bien portants, et se disait : " Cela changerait bien, si on me rapportait noyé ! " Et, en disant cela, il s'éloignait involontairement du bord, comme s'il y eût eu quelque danger qu'il fût entraîné dans l'eau. En marchant, il vit sur le pont un homme portant sur son épaule un paquet de vieilles ferrailles, qui regardait dans l'eau, et suivait des yeux une planche qui paraissait près de passer sous le pont. Il se baissa pour regarder si elle enfilait bien l'arche ; il se baissa trop, la tête lui tourna, et le paquet qu'il avait sur l'épaule l'entraîna ; il tomba dans l'eau en poussant un cri horrible. Paul jeta aussi un cri de douleur ; car il se sentait retenu sur le rivage par l'idée de ses enfants, en même temps qu'il aurait voulu secourir le malheureux qu'il voyait près de périr ; il regarda autour de lui, dans une angoisse terrible ; il aperçut une grande perche, la saisit, et essaya, en s'avançant dans l'eau, sans perdre terre, de pousser une planche du côté de l'infortuné qui tâchait de nager de son côté. Mais tout fut inutile, la rivière était furieuse : après quelques efforts, le malheureux s'enfonça, remonta sur l'eau, puis disparut tout-à-fait. Paul demeura sur le rivage, immobile, les yeux fixés sur l'endroit où il l'avait vu disparaître. Il y demeura jusqu'à ce que la nuit fût devenue tout-à-fait noire. Alors, il s'en retourna chez lui pénétré d'une affreuse tristesse, mais se disant pourtant : " Je ne crois pas avoir mal fait. " Il fut plusieurs jours sans manger, sans dormir, répondant à peine à ce qu'on lui disait ; ses voisins, qui le virent dans cet état, lui en demandèrent la cause ; il la leur raconta ; la plupart dirent qu'il avait eu raison ; quelques-uns pensèrent qu'il avait eu tort ; mais lui disait toujours : " Je ne crois pas cependant avoir mal fait. " Qu'en pensez-vous ?

Clémentine.—Certainement, il avait bien fait de se consacrer pour ses enfants.

Henri.—Ah ! oui, c'est toujours un moyen commode pour s'excuser de n'avoir pas fait ce qu'on doit.

Gustave.—Mais il ne devait rien à cet homme, qui avait eu la maladresse de se laisser tomber dans l'eau, et qu'il ne connaissait pas.

Henri.—Papa nous a dit qu'on devait toujours faire aux autres tout le bien qu'on pouvait, et Paul pouvait fort bien essayer de sauver cet homme ; il n'était pas sûr de périr avec lui.

Clémentine.—Ah ! cela était bien vraisemblable.

Henri.—Il y aurait un beau mérite à faire des actions courageuses, si l'on était sûr qu'il n'y a pas de danger.

M. de Flaumont.—Mais songe donc, mon fils, qu'en s'exposant à ce danger, qui était très-grand, et où il devait probablement succomber, il exposait aussi ses enfans à mourir de misère ou à devenir de mauvais sujets, faute de moyens honnêtes pour gagner leur vie. Crois-tu donc que ce ne soit pas là une considération assez importante pour contrebalancer le désir qu'il pouvait avoir de sauver cet homme qui se noyait ?

Henri.—Cela est possible, mon papa ; mais il est sûr cependant qu'on estimera toujours bien plus celui qui aura exposé sa vie pour en sauver un autre, que celui qui aura si bien considéré toutes les raisons qu'il y avait pour ne pas le faire.

M. de Flaumont.—Cela est tout simple : on voit d'une manière indubitable le courage de celui qui fait une action courageuse, et l'on ne peut pas être aussi sûr des motifs de celui qui s'y refuse ; mais suppose qu'il te soit parfaitement prouvé que Paul avait réellement le désir de se jeter à l'eau pour sauver cet homme, et qu'il n'a été retenu que par l'intérêt de ses enfans : ne penses-tu pas qu'il mériterait l'estime plutôt que le reproche ?

Henri.—Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne voudrais pas me trouver dans une pareille situation.

Clémentine.—En effet, on ne sait pas trop comment s'en tirer.

Gustave.—Eh bien ! pendant que tu aurais réfléchi, l'homme serait resté dans l'eau, et ainsi il en aurait été tout de même.

M. de Flaumont.—L'incertitude est bien sûrement, dans ce cas-là, ce qu'il faut éviter le plus, car elle empêche tout ; et c'est pour cela qu'il faut s'accoutumer à réfléchir sur l'ordre de nos devoirs, afin de savoir bien positivement ceux qui doivent passer avant les autres.

Henri.—Mais quand il s'en trouve à la fois deux qui sont également d'obligation ?

M. de Flaumont.—C'est ce qui n'existe pas ; car on n'est jamais obligé à ce qu'on ne peut pas ; et penses-tu, par exemple, que Paul pût à la fois se jeter dans l'eau et ne s'y pas jeter ?

Gustave en riant.—Ah ! voilà qui est bien impossible.

M. de Flaumont.—Crois-tu donc qu'il pût être obligé en même temps de faire une action, et de faire ce qui rendait cette action impossible ?

Henri.—Non, certainement.

M. de Flaumont.—Il est donc bien clair que s'il y avait une de ces deux actions à laquelle il fut nécessairement obligé, son devoir était d'écarter tout ce qui pouvait l'empêcher, même ce qui lui eût paru un devoir dans un autre cas.

Clémentine.—Et vous êtes d'avis, mon papa, n'est-ce pas, que le devoir de faire vivre ses enfans doit passer avant tout.

M. de Flaumont.—Non pas avant tout, assurément. Le premier de tous les devoirs est d'être honnête homme, de ne faire de tort à personne, de ne point trahir les intérêts dont on est chargé.

Clémentine.—Mais on est bien chargé des intérêts de ses enfans.

M. de Flaumont.—On l'est d'abord des intérêts de sa probité, car personne ne peut en être chargé que nous. La

première chose qui nous est prescrite, c'est de ne pas faire d'injustice aux autres ; mais ce n'est pas leur faire une injustice que de ne pas leur faire tout le bien dont ils ont besoin, et parce que l'homme qui se noyait avait besoin des secours de Paul, ce n'était pas une injustice que de le lui refuser pour se conserver à ses enfans.

Henri.—Parce que ses enfans en avaient besoin aussi. Mais, papa, selon ce que vous dites, ce n'aurait pas été non plus une injustice que de ne pas faire à ses enfans tout le bien dont ils avaient besoin, et ils n'avaient pas plus besoin de lui que l'homme qui était là à se noyer, et n'avait que lui pour le secourir.

M. de Flaumont.—Non assurément ; mais penses-tu que l'on puisse faire du bien à tout le monde ?

Gustave.—Il faudrait donc pour cela passer sa journée à courir les rues pour donner à tous les pauvres.

Clémentine.—Ou même courir le monde, afin de chercher ceux qui pourraient avoir besoin de vous, et y dépenser toute sa fortune.

Henri.—Il est sûr que c'est ce qui m'a bien souvent embarrassé.

M. de Flaumont.—C'est que tu n'as pas songé que chaque homme n'étant qu'une très-petite partie du monde, ne pouvait être chargé spécialement que d'une très-petite portion du bien qui doit se faire dans le monde. C'est même le seul moyen qu'il se fasse quelque chose de bon ; car si tout le monde voulait tout faire, on ne saurait auquel entendre ; il faut donc que chaque homme examine quelle est la portion de bien à faire dont il peut être naturellement chargé. Ainsi, quand ce ne serait pas un devoir de justice de s'occuper d'abord de l'existence et du bien-être des enfans que l'on a mis au monde en se mariant, ce serait un devoir de raison, puisqu'il serait absurde de négliger le bien que l'on peut faire chez soi pour aller faire du bien au dehors. Il faut donc d'abord remplir ce devoir-là, et chercher ensuite ce qui reste de moyens pour accomplir ceux qui viennent après, comme la bienfaisance et le dévouement envers ceux qui n'ont de droit sur nous que parce qu'ils ont besoin de nous.

Henri.—Avec tout cela, papa, j'aurai toujours de la peine à comprendre que, parce que l'on a des enfans qui ont besoin de nous, il faille renoncer à secourir les autres quand cela pourrait nous exposer.

M. de Flaumont.—Tu as raison de ne pas le comprendre, car cela n'est pas vrai ; on peut et l'on doit certainement, même dans ce cas-là, s'exposer à un danger médiocre pour rendre un grand service. Ainsi, par exemple, si la rivière avait été tranquille, ou peut-être s'il y avait eu seulement beaucoup de chances pour se sauver, Paul aurait eu tort de ne se pas jeter dans l'eau.

Clémentine.—Mais, puisqu'il pouvait périr, c'était toujours s'exposer à manquer à son devoir envers ses enfans.

M. de Flaumont.—Sans doute, mais aussi ne courait-il pas le risque de manquer l'occasion de sauver un homme, quand il était vraisemblable qu'il pouvait le faire sans nuire à ses enfans.

Clémentine.—Oui, voilà le cas qui redevient embarrassant.

M. de Flaumont.—C'est alors que les devoirs peuvent se comparer et se balancer. Mais si l'on te disait qu'en faisant éprouver un petit désavantage à tes enfans, comme, par exemple, d'être quelque temps moins bien vêtus, moins bien nourris, tu peux sauver la vie à un homme, ne croirais-tu pas devoir le faire ?

Clémentine.—Certainement.

M. de Flaumont.—Dans l'impossibilité où nous sommes de savoir comment tourneront les choses soumises au hasard, je crois qu'il faut s'arrêter à ce qui offre les chances probables du plus grand bien, et regarder un petit danger comme un petit désavantage auquel on soumet ses enfans, pour procurer à un autre un très-grand avantage. Est-tu content, Henri ?

Henri.—Allons, papa, je vais tâcher de devenir bien adroit, pour que le danger soit toujours petit.

M. de Flaumont.—Cela sera bien fait ; mais laissez-moi vous achever l'histoire de Paul.

Clémentine.—Comment, elle n'est pas finie ?

Gustave.—Ah ! dites donc, papa.

M. de Flaumont.—Paul, comme je vous l'ai dit, avait de la peine à se consoler. Il se disait quelquefois : " La rivière n'était pas si grosse ; je me suis laissé effrayer trop facilement ; nous aurions pu nous en tirer tous deux ; " et il n'avait pas le courage de retourner du côté de cette rivière, il faisait plutôt de grands détours pour éviter de passer au bord. Il apprit plusieurs fois que les gens qui s'y baignaient s'étaient noyés, ce qui arrivait assez fréquemment, parce que ceux qui ne la connaissaient pas bien s'approchaient imprudemment du tourbillon qui était sous l'arche, et qui les engloutissait. Alors Paul se sentait le cœur déchiré et presque humilié. Ce qu'il y a de singulier, c'est que sa dernière aventure lui avait donné la peur de l'eau, à lui qui était si courageux auparavant ; mais il pensait continuellement : " Si à présent que j'ai tant fait pour mes enfans, j'allais leur manquer, cela en vaudrait bien la peine ; " et il évitait tous les dangers avec un soin extrême. On ne le reconnaissait plus, tant il était devenu timide et rempli de précautions. Ses voisins disaient : " Cela est extraordinaire, Paul est devenu poltron ; " et ils croyaient que c'était par poltronnerie qu'il ne s'était pas jeté à l'eau. Du reste, il était plus assidu que jamais à son travail, ne perdant pas un moment pour mettre ses enfans en état de gagner leur vie par eux-mêmes, comme s'il eût eu peur de mourir avant d'avoir fini. Il réussit très-bien à les élever ; son fils devint un bon ouvrier, et alla se marier et s'établir dans une autre ville ; sa fille épousa un marchand qui avait une boutique assez bien achalandée ; et le maître d'école de la ville, qui avait pris le dernier en affection, parce qu'il étudiait très-bien, le demanda à son père lorsqu'il eut quinze ans, pour l'aider à tenir son école, et promit, s'il se conduisait bien, de la lui laisser au bout de quelques années.

Le jour où Paul eut établi son fils chez le maître d'école, et où il put se dire par conséquent que ses enfans n'avaient plus besoin de lui, et n'étaient plus exposés à la misère s'ils le perdaient, il se sentit délivré d'un grand poids, et dans la joie qu'il éprouvait, il lui sembla qu'il retrouvait tout le courage que, depuis douze ans environ, il paraissait avoir perdu ; car il y avait douze ans qu'était arrivé l'événement qui l'avait rendu si malheureux. Il quitta son travail de meilleure heure qu'à l'ordinaire, et alla se promener seul. Pour la première fois depuis douze ans, il tourna ses pas du côté de la rivière, en pensant aux différentes personnes qu'il en avait tirées avant le jour fatal qui lui avait ôté sa hardiesse. C'était un soir d'automne : le temps était sombre et froid, les pluies avaient grossi la rivière, un vent violent l'agitait ; elle était à peu près dans le même état que le jour où Paul l'avait vue pour la dernière fois. Il s'en approcha et la considéra attentivement : " La rivière est bien grosse, dit-il ; eh bien, si je m'y jetais aujourd'hui, je suis sûr que je m'en tirerais ; " et il disait cela, parce que, n'ayant plus la crainte de manquer à ses enfans, il ne pensait pas au danger, mais seulement à tous les moyens de s'en tirer. En levant machinalement les yeux sur le pont, à l'endroit où était tombé le pauvre homme qu'il n'avait pu secourir, comme il ne faisait pas encore nuit, il vit s'approcher du parapet quelqu'un qui lui parut être un très-jeune homme. Ce jeune homme regarda l'eau quelque temps, et Paul pendant tout ce temps ne cessa de le regarder. Enfin, il monta sur le parapet, et avait l'air de chanceler sur ses jambes. Paul lui cria : " Vous allez tomber ; " mais dans le même moment le jeune homme prit un élan et se jeta dans la rivière. Paul, comme s'il en avait eu un pressentiment, avait déjà la main sur son habit. Il l'arrache, le jette, et est dans la rivière presque aussitôt que le jeune homme,

nageant du côté où il l'avait vu tomber, et tâchant de l'atteindre avant qu'il fût arrivé au tourbillon, où il savait bien qu'ils périraient tous les deux. Il l'atteint comme il se débattait encore sous l'eau ; il plonge ; mais par un mouvement naturel à ceux qui se noient, même quand ils se sont noyés exprès, le jeune homme s'accroche à Paul et lui serre les jambes de manière qu'il ne peut plus nager. Ils allaient périr : mais Paul trouve heureusement moyen de dégager une de ses jambes, et donne au jeune homme un grand coup de pied qui lui fait lâcher prise. Il le ressaisit alors par les cheveux, et remonte sur l'eau. Le jeune homme était sans connaissance : Paul l'entraîne en nageant d'un bras. Dans ce moment, le vent était terrible ; il s'y joignait une pluie violente qui lui troublait la vue ; le vent et le courant de l'eau l'entraînaient du côté du tourbillon. Paul redouble d'efforts ; il se sentait animé d'une vigueur extraordinaire ; enfin il parvient à s'éloigner du tourbillon, gagne le bord, prend terre, et les voilà sauvés.

Le jeune homme était comme mort ; mais Paul, qui avait sauvé plusieurs noyés, savait comme on les rappelle à la vie. Il porte le jeune homme sous un arbre très-épais, à l'abri de la pluie, et là il lui donne tous les secours qu'il peut lui donner dans un lieu pareil. Il parvient à le ranimer un peu, et dès qu'il l'entend respirer, il le charge sur ses épaules, et retourne le plus vite qu'il peut à la maison, où, à force de soins, le jeune homme revient tout-à-fait. Il avait environ dix-sept ans, et paraissait exténué de misère et de maladie. Dès qu'il put parler, Paul lui demanda ce qui l'avait porté à se jeter dans la rivière. Le jeune homme, qui s'appelait André, lui répondit que c'était la misère et le désespoir. Il lui raconta que, douze ans auparavant, son père, qui était un chaudronnier ambulante, s'était noyé, à ce qu'on croyait par accident, dans cette même rivière, où l'on avait retrouvé son corps quelques jours après. Paul frissonna lorsqu'il entendit cela ; mais il ne dit rien. André continua à lui raconter qu'il avait vécu jusqu'à l'âge de dix ans avec sa mère, qui le soutenait comme elle pouvait de son travail ; qu'il l'avait perdue alors, et avait tâché de gagner sa vie lui-même en travaillant de côté et d'autre, tantôt aux moissons, tantôt dans les granges, tantôt à servir les maçons ; qu'il avait beaucoup souffert, souvent manqué ; qu'enfin il était tombé malade, et qu'au sortir de l'hôpital, encore convalescent, n'ayant ni argent, ni asile, ni travail, il avait été obligé de coucher dans les champs et de passer deux jours sans manger, et avait achevé de s'éteindre ; qu'enfin, le soir du second jour, se trouvant sur le pont d'où on lui avait dit qu'était tombé son père, et presque hors d'état d'aller plus loin, le désespoir l'avait pris, et qu'il s'était jeté dans l'eau. Paul, en écoutant ce récit, pensait : " Puisque j'ai sauvé celui-là, peut-être j'aurais pu sauver l'autre. " Mais il pensait ensuite : " Cependant si nous avions péri tous deux, mes enfans se seraient trouvés dans la même situation qu'André. " Il jouissait beaucoup de l'avoir sauvé, et se promettait, après ce nouvel essai de ses forces, de ne plus craindre l'eau et la grosseur de la rivière, puisque d'ailleurs ses enfans n'avaient plus besoin de lui.

Il ne put pourtant pas exécuter sa résolution ; car le lendemain du jour où il avait sauvé André, il fut saisi d'une fièvre violente, avec des douleurs très-aiguës dans tout le corps. En sortant de la rivière, occupé à soigner André, il n'avait pu se sécher, et même n'y avait pas pensé, en sorte que l'humidité qu'il avait gardée si longtemps, lui avait causé un rhumatisme goutteux. Le lendemain et le surlendemain, le mal alla en empirant ; on désespéra de sa vie. Il avait des momens de délire où il se tourmentait pour ses enfans ; mais quand il reprenait connaissance et qu'il pensait qu'il les avait tous établis, il paraissait vraiment heureux, malgré ses douleurs. André, qui commençait à reprendre de la force, le soignait avec zèle et pleurait à côté de son lit, quand il le voyait plus mal. Paul ne mourut pas ; mais il demeura sujet à des douleurs qui le privaient quelquefois

entièrement de l'usage de ses membres. " Jour de Dieu ! " disait-il quelquefois en riant, quand il se sentait " pris par un bras ou par une jambe, si j'étais devenu " comme cela avant d'avoir établi mes enfans ! " André, qu'il avait gardé chez lui, et qui avait de bons sentimens et de l'intelligence, apprit son métier assez bien pour l'aider quand il pouvait travailler, et travailler sous sa direction quand il était malade. La boutique continua de prospérer, d'autant plus qu'on s'intéressait à Paul et à André ; et Paul, quand il parlait du père d'André, disait : " Le pauvre " homme ! Dieu veuille avoir son âme ! mais je suis sûr qu'il " m'a pardonné, car il a bien vu que je n'avais pu faire " autrement. "

M. de Flaumont se tut, et les enfans attendirent un instant en silence pour voir si l'histoire était finie.

— Ah ! dit ensuite Henri, avec un grand soupir, je suis bien aise de la fin de cette histoire.

Clémentine.— Oui ; mais ce pauvre Paul qui est resté accablé de rhumatisme.

Gustave.— Il est sûr que sa bonne action n'a pas été trop bien récompensée.

M. de Flaumont.— Elle l'a été comme une bonne action doit s'attendre à l'être, par le sentiment d'avoir bien fait. C'est là la récompense qui lui revient, et qui est tout-à-fait indépendante des suites qu'elle peut avoir d'ailleurs.

Clémentine.— Cela fait pourtant de la peine de voir un honnête homme qui souffre pour avoir bien fait.

M. de Flaumont.— Cela ferait plus de peine encore s'il avait mal fait. Aimerais-tu mieux qu'il n'eût pas sauvé André ?

Clémentine.— Oh ! non.

M. de Flaumont.— Il aurait encore été possible que Paul en mourût. Dans ce cas-là même, aurait-on pu regretter qu'il se fût exposé pour sauver André ?

Henri *vivement*.— Non, certainement, on n'aurait pas pu le regretter.

M. de Flaumont.— Cela vous prouve que la récompense est, comme je vous l'ai dit, tout-à-fait indépendante de l'action ; car enfin, si un ouvrier faisait de l'ouvrage pour quelqu'un qui ne le paierait pas, vous regretteriez qu'il eût fait cet ouvrage, parce que son salaire est la récompense naturelle de son travail, au lieu que vous ne regretteriez jamais qu'un homme ait fait une bonne action, même quand elle lui aurait mal tourné, parce que vous sentirez toujours qu'il a été payé par son action même.

Au surplus, mes enfans, ajouta M. de Flaumont, ne croyez pas que la vertu soit toujours si difficile. Nos véritables devoirs sont assez ordinairement placés autour de nous, de manière à ce que nous puissions les remplir sans de grands efforts. Mais cependant, comme il peut arriver que les efforts nous deviennent nécessaires, il faut s'être donné de quoi les soutenir. Il faut avoir préparé son âme à regarder le devoir comme aussi indispensable quand il est difficile que quand il ne l'est pas. Il faut en même temps avoir préparé son esprit à n'en point augmenter les difficultés, au point de le rendre impossible. Ainsi il ne faut point s'exagérer un devoir, parce que cela ferait manquer à d'autres ; mais, après s'être bien dit qu'il ne peut exister en même temps deux devoirs contraires, il faut, dans les cas difficiles, s'attacher au point le plus important, et regretter seulement sur le reste de ne pouvoir suivre ses sentimens, sans regarder comme un devoir ce qu'un autre devoir nous a empêchés de faire.

MME. GUIZOT.

La Vanité dans l'Éducation

Distinguons la vanité de l'orgueil. L'orgueil est le péché des forts, des hommes ; il ne peut être celui des enfans. À leur sujet nous disons donc la vanité, en ajoutant : c'est souvent la vanité des parents qui engendre celle des enfans. Il est rare, lorsque les dames amènent leurs enfans, qu'elles ne disent pas en leurs présence : Ils sont pleins de moyens, d'esprit ; ils sont étonnans,

extraordinaires ; quand ils le voudront ils feront tout ce que vous leur direz, etc., etc.

Les premières informations que prennent les directrices ne portent pas toujours sur le caractère et les habitudes des nouveaux compagnons de leurs enfans ; mais elles s'enquièreient le plus souvent du nom des parents, de leurs positions dans le monde.

Elles ne comprennent pas que l'égalité parfaite existe entre les enfans : sentiment si naturel, si juste base de la fraternité chrétienne, qu'il faut développer chez les enfans, pour que, par eux, elle se répande de plus en plus parmi les hommes. . . La plupart, nous inspirons aux enfans ce qu'on nous a inspiré ; mais c'est dans une progression croissante, et nous en sommes à ce point de reconnaître que la vanité et, par suite, l'égoïsme sont actuellement les deux dissolvans de la société.

Si, au moment, de la naissance des enfans, il nous était donné de voir les pensées intimes des pères et des mères, c'est seulement chez un petit nombre que nous trouverions l'action de grâce au Créateur, la joie profonde et craintive de la véritable maternité, la demande des forces proportionnées à ce nouveau devoir. . . Mais, chez la plupart, nous verrions la satisfaction personnelle, l'admiration de soi dans l'enfant qui vient de naître.—Ainsi, dès la naissance, on peut remarquer les premières manifestations de la vanité. C'est elle que nous allons retrouver inspirant les mères qui surchargent leurs petits enfans de colifichets plus ou moins brillants : ce n'est pas pour leur bien-être qu'ils sont ainsi affublés, mais pour qu'ils soient aussi richement mis que ceux de Mesdames telles ou telles. Ces inutiles chiffons sont presque toujours la cause de dépenses superflues, gênantes, ou de discussions, aigres ; et bientôt les enfans qui grandissent sont punis pour avoir sali ou déchiré quelques uns de leurs ajustemens, tandis qu'on rit en leur voyant faire une malice, et qu'il sont à peine réprimandés pour une méchanceté.

La première pensée éveillée chez les enfans ainsi gouvernés sera qu'il vaut mieux avoir un joli vêtement que d'être sage, et qu'il est plus nécessaire de faire attention à sa toilette qu'à ses actions. Nous avons vu plusieurs enfans de deux à trois ans, élevés au milieu des colifichets, avoir déjà l'habitude de crier horriblement quand on ne leur mettait pas leur belles robes, et témoigner de la répugnance pour les enfans mal vêtus. La conduite vaniteuse des parents est la cause de ces actions qui semblent si futiles, et qui sont, en réalité, les premières causes de la vanité. Si nous laissons prendre racine à ce vice, nous le retrouverons agissant sur la vie entière. La vanité est le venin le plus insinuant et le plus destructeur de tout sentiment fort et vrai. La vanité fait faire à ceux qu'elle a asservis les plus inexplicables sottises. Dans tous les rangs, dans toutes les classes de la société, les aberrations morales, causées par la vanité, sont incroyables. . . Nous le voyons journellement, le bon sens abandonne toujours les êtres enivrés d'eux-mêmes. Cet enivrement les conduit même à la folie : c'est un des plus grands châtimens de la vanité.

Sentir profondément tout ce que la vanité peut causer de mal, et en voir semer continuellement les germes, telle est la triste condition de la directrice aimante et éclairée.

Pour combattre ce continuel ennemi de la bonne direction morale, nous employons notre moyen constant, la vérité : nous expliquons à nos enfans combien, petits et faibles, ils ont besoin de la bonté de tous ceux qui les entourent ; ils comprennent et sentent parfaitement leur infériorité. Nous leur disons ensuite que, pour mériter tout le bien qu'on leur fait, ils doivent être bons, et nous les disposons à être tels, par toutes nos leçons et par nos exemples. Dès que les enfans sont susceptibles de comprendre le respect d'eux-mêmes, comme créatures de Dieu, il faut le leur inspirer avec la certitude que ce sentiment est un des appuis qu'on oppose avec le plus d'énergie aux développemens de la vanité.

Mais qu'il est difficile de faire comprendre aux parents l'importance de la direction du premier âge ! Parmi tous les enfans chez lesquels je vois sans cesse exciter la vanité, je citerai un charmant petit garçon qui deviendra insupportable, si ses parents ne changent pas de conduite avec lui. Cet enfant avait 4 ans, lorsqu'il fut amené à l'asile ; il était beau et bon ; il fut chéri de tous.—À 5 ans, il faisait tous les petits exercices avec grâce et précision ; il connaissait les lettres. Avant six ans, il lisait et répondait avec beaucoup d'intelligence. Malheureusement, les parents n'eurent pas le bon sens de soigner ce trésor à l'ombre de la raison et de la sage affection, ils voulurent jouir de leur fils ou plutôt satisfaire leur amour-propre. Le petit Albert fut amené au salon, on lui fit répéter ce qu'il savait, on le loua, etc., etc. La pauvre petite tête fut bien vite tournée. Je voyais l'heureux naturel de cet enfant s'altérer ; mais, ignorant ce qui se passait chez ses parents, je ne comprenais pas la cause de ce changement ; lorsqu'un matin, à l'étrange, je fais une question à un moniteur qui ne sait pas y répondre ; Albert

se lève et dit : Moi Madame je répondrai.—Vraiment?—Oui, je le sais, moi, je sais tout.—Tu sais tout!—Oui, c'est un Monsieur qui a dit cela hier, chez papa.—Il plaisantait.—Oh! non, c'était après dîner; je suis monté sur une chaise et j'ai bien répondu à toutes les questions; les autres grands ne les savaient pas. Albert nous débitait tout cela avec un aplomb prodigieux. Je le regardai un moment d'un air peiné et je lui dis simplement : Puisque tu sais tout, veux-tu bien nous apprendre le nom de l'animal que je viens de dessiner sur la planche? C'était une tortue : je voulais la faire connaître aux enfants à propos d'une bonbonnière d'écaille que j'avais dans ma poche et qui leur plaisait fort, parceque j'y mettais du bonbon; l'attention était générale.—Albert, debout près de la planche, la baguette à la main, regardait l'animal et ne répondait pas. Je renouvelai ma question, même silence. Je lui dis alors : Puisque tu ne sais pas quel est cet animal, je vais l'apprendre à tes camarades; et je fis l'histoire de la tortue, qui intéressa beaucoup mon auditoire. La carapace changée en bonbonnière fut très fêtée. En terminant, je me tournai du côté d'Albert, qui baissait la tête, et je dis : Dieu est le créateur de tout, et Dieu seul sait tout.—Apprenons autant que nous le pourrons, non pas pour en avoir de la vanité, mais pour aider à ceux qui ne savent pas. Mon pauvre Albert, en disant que tu savais tout, tu as menti sans le vouloir : sois-en bien fâché.

Si les parents d'Albert n'y font pas attention, le penchant qu'ils développent en lui deviendra un de ces ridicules et incroyables contentements de soi-même, comme on en rencontre dans le monde.

Une de nos petites filles, unique enfant de parents dont elle était adorée, me donna l'occasion d'observer l'action de la vanité, *entée* sur la bonté *native*. La jolie petite Emma avait 6 ans; Sa mère l'avait amenée à l'asile, parcequ'elle la trouvait triste. Cette bonne petite était charmante; je ne lui ai jamais vu un mauvais mouvement, mais de gros chagrins, car ses parents la comblait tellement, qu'elle ne savait plus ce qu'elle voulait. Emma était mise avec élégance, servie avec empressement, comblée de jouets, de cadeaux, et par les parents et par les amis de la maison; car observez les résultats de la bonne ou de la mauvaise direction donnée aux enfants; elle a ses adulateurs par imitation; vous ne faites jamais bien ou mal seuls à vos enfants. Votre conduite à leur égard est toujours suivie par la majorité de ceux qui vous entourent. La pauvre Emma était triste, parcequ'on lui donnait trop; elle souffrait de n'avoir plus le plaisir de désirer quelque chose.

Quand j'eus découvert la cause de cette tristesse qui inquiétait ses parents, j'essayai de neutraliser le mal en l'utilisant, pour ainsi dire; j'engageai Emma à faire part de ses jouets aux petites amies de l'asile qui la fêtaient.—Elle prêta et donna de ses jouets, et elle eut tant de plaisir à la joie que ses complaisances causaient, qu'elle ne voulait plus quitter l'asile, ou plutôt ses nouvelles amies. Les parents, enchantés de cette prompte guérison, s'informèrent des moyens employés. Je les leur expliquai. Hélas! ils gâtèrent tout en louant continuellement Emma de son bon cœur; la vanité germa et la jolie petite ne fut plus bonne avec naturel, mais avec l'intention d'être louée de ses complaisants. De même, si on loue les gracieuses réparties l'esprit naturel d'une jeune fille, elle devient, par la suite, une prétentieuse insupportable.—Je vois souvent de charmants enfants, dont les heureuses dispositions naturelles sont malheureusement transformées par la conduite des parents....Ce sont les premières impressions de la vanité et de l'égoïsme qui portent les jeunes filles à être plus tard de ces coquettes au cœur sec, à l'esprit positif, calculateur, prédisposé à tout sacrifier à l'argent, aux moyens de jouissance.—*L'ami de l'enfance.*

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

L'HORLOGE DE SABLE.

Du sable qui s'écoule au dedans de ce verre,
L'heure suit le rapide cours;
Elle nous avertit que bientôt sur la terre,
Le soleil va tracer le dernier de nos jours.
De l'homme infortuné la carrière infidèle
N'est qu'un tissu léger et d'instants;
Sa naissance au tombeau l'entraîne en peu de tems
Formé de la poussière il s'écoule comme elle.

THIOLLIÈRE.

LA RENONCULE ET L'ŒILLET.

La renoncule un jour dans un bouquet.
Avec l'œillet se trouva réunie.
Elle eut dans un moment le parfum de l'œillet.
On ne peut que gagner en bonne compagnie

BERANGER.

Sujet de Composition.

LES MARTYRS CANADIENS.

“...Une troupe de sauvages s'avancait vers un village situé au fond d'une forêt. Ils revenaient de la guerre; la fureur brillait encore dans leurs yeux, et l'air retentissait de leurs chants de victoire. “Où, chantaient-ils, oui, nos ennemis ont été saisis de crainte; ils ont fui dans les bois, tremblant au bruit de la feuille qui tombe. Puissent-ils, lorsque la terre couverte de neige refusera à leur faim dévorante la plus misérable nourriture, puissent-ils s'asseoir tristes et désolés loin de leur pays, loin de leurs amis, et verser mille imprécations sur l'heure où ils acceptèrent le combat! Il nous faut maintenant enterrer la hache; mais avant, nous allons boire le sang de nos captifs dans leurs crânes mêmes, pour honorer les cendres de nos ancêtres.”

En effet, au milieu d'eux, on voyait deux hommes vêtus de noir. Leur visage calme, leur front serein, leur extérieur grave et majestueux faisaient ressortir davantage l'air féroce de ceux qui les entouraient. L'un, déjà vieux, courbé sous les années, qui avaient fait blanchir ses cheveux, accablé de fatigues, s'appuyait sur l'autre plus jeune que lui. C'étaient deux jésuites missionnaires, faits prisonniers. L'un s'appelait le Père Brebœuf, l'autre le Père Lallemand.

Les vieillards, les femmes et les enfans, en entendant les chants des guerriers, sortent avec précipitation de leurs huttes et viennent à leur rencontre. Tous accourent mêler leurs cris à ceux des vainqueurs. Mais il se faisait tard, il fallut mettre fin aux réjouissances et l'on plaça les deux prisonniers, sous bonne garde, dans une cabane, pour y passer la nuit. Seuls contre tous, sans autres secours que la prière, les deux missionnaires s'agenouillent, et conjurent le ciel de leur accorder la force et le courage dont ils ont un si grand besoin.

Dès le point du jour, les sauvages s'assemblent avec une joie féroce; ils ne désirent que répandre du sang; leur esprit s'est plu à inventer de nouvelles tortures. Près de là, se trouvait une espèce de place publique: deux poteaux y étaient dressés et c'est là que furent conduits les prisonniers. Jamais on ne vit plus beau matin de printemps. Tout, autour de cette place, était calme; les ombres étaient immobiles: pas un nuage n'obscurcissait le ciel, et de partout s'exhalaient les suaves odeurs que répand la nature à son réveil. Mais les sauvages sont insensibles à tant de charmes: la nature et ses beautés n'ont aucun empire sur leur âme livrée toute entière à un insatiable esprit de vengeance. Déjà ils ont commencé à torturer leurs prisonniers; déjà ils exercent sur eux les raffinements d'une ingénieuse et savante barbarie. L'eau bouillante, la poix incandescente, les charbons ardents, les couteaux aigus, les colliers de haches de fer rougies au feu, tout est employé pour faire souffrir les martyrs, et la narration fidèle de leur supplice serait elle-même un affreux tourment.

Le plus jeune des deux, peu fait aux souffrances, laisse échapper des plaintes. “Mon Dieu, s'écrie-t-il, pourquoi toutes les douleurs s'acharnent-elles ainsi sur moi? Seigneur, allégez les peines que j'endure, ou abrégez par ma mort ces heures de supplice!” Son compagnon, du milieu des flammes, élève alors ses mains sanglantes vers le ciel. “Persévère, lui dit-il, d'une voix mourante; Dieu nous donne en spectacle aux anges et aux hommes. Regarde la couronne “qui t'est réservée; relève ton courage, et, dans quelques

“ instans, tu recevras la palme qui t'est due.” Ces paroles raniment le jeune homme ; mais bientôt ses forces l'abandonnent, il succombe et son âme s'envole vers le Dieu qui lui avait accordé la grâce du martyr.

Mais le vieillard, toujours calme, défie la rage des bourreaux. Il fatigue leur cruauté par sa constance ; son âme forte ne laisse échapper aucun signe de douleur ; sans cesse il chante les louanges du Seigneur et invite les barbares à ouvrir les yeux à la lumière. Tout à coup, ses traits s'animent ; un feu céleste brille dans ses yeux, son âme est inspirée ; il parle un langage divin. “ Que vois-je, ô Canada, ce n'est pas en vain que tu auras été arrosé de notre sang ! Religion du Christ ! c'est sur cette terre surtout que tu exerceras ton empire ; bientôt ta bannière flottera triomphante dans ces lieux où l'on nous torture ; bientôt, avec la foi des premiers siècles, un peuple fervent viendra se ranger autour d'elle et recevoir la parole que feront entendre de fidèles ministres ! Mais que vois-je encore ? Hordes barbares qui me tourmentez, qu'êtes vous devenues ? Quelques années se sont à peine écoulées et vous disparaissiez de la terre ! Pourquoi cet anéantissement de toute votre race ? ”

La fureur se ranime alors ; on ne peut souffrir ces paroles. Une flèche est décochée, elle perce le cœur du missionnaire et met fin à son affreux martyr.—*L'Abeille du Séminaire de Québec.*

Exercices de Grammaire.

§ 7. *Adjectif démonstratif.*

Le petit voleur et sa mère.—L'avenir d'un enfant est l'œuvre de ses parents. L'exemple suivant servira de preuve à ce proverbe.

Un jeune enfant qui allait à l'école s'avisait de dérober un livre à son camarade, et s'empressa de le porter à sa mère qui était pour lui d'une faiblesse excessive. Aussi celle-ci, bien loin de le blâmer de cette première faute, loua son adresse. Peu de temps après, ce hardi petit fripon escamota une montre, et, plein de joie, courut la donner à sa mère. Cette malheureuse femme, au lieu de châtier son fils pour ce vol nouveau, le combla de caresses. Mais ces caresses produisirent de bien funestes effets ; car, à mesure que l'enfant croissait en âge, cet abominable vice du vol s'enracinait dans son jeune cœur. Bientôt il devint voleur de profession : le vol le conduisit au meurtre, et le meurtre le conduisit à l'échafaud, car ses méfaits multipliés et découverts le firent tomber entre les mains de la justice.

Les juges le condamnèrent à mort. Comme on le menait au supplice, sa faible et coupable mère, versant des larmes amères, s'approcha pour l'embrasser et lui dire le dernier adieu ; mais cette consolation lui fut refusée. “ Retirez-vous, retirez-vous, s'écria le fils avec l'accent de la douleur et de l'indignation : ce châtiment que je vais subir, c'est votre œuvre ; c'est vous qui m'avez perdu ; car si, lorsque je volai pour la première fois, au lieu de m'encourager, par ces caresses si coupables de votre part, à marcher dans la voie du crime, vous m'eussiez infligé des punitions capables de m'arracher à ces honteux penchants auxquels j'étais si enclin, je ne serais pas aujourd'hui conduit à ce supplice infâme.”

Questionnaire.

I. Mettez l'adjectif démonstratif devant tous les noms de cet exercice qui n'en sont pas accompagnés, et toutes les fois que ce sera possible.

CORRIGE.—Ce voleur, cette mère, cet avenir, cet enfant, cette œuvre, ces parents, cet exemple, etc.

II. Pourquoi a-t-on mis *cet* au lieu de *ce* dans *cet exemple* ? *ce* au lieu de *cet*, devant *hardi*, devant *vol* ?

CORRIGE.—On a mis *cet* au lieu de *ce* devant *exemple*, parce qu'on emploie cette forme devant les noms singuliers masculins qui commencent par une *h* muette ou une voyelle ; on a mis *ce* pour *cet* devant *hardi* et devant *vol*, parce que l'on emploie cette forme devant une *h* aspirée et devant une consonne.

III. Relevez les passages où les substantifs sont accompagnés d'un adjectif qui n'est pas démonstratif, et vous mettrez le substantif et l'adjectif au pluriel.

CORRIGE.—L'exemple suivant, *les exemples suivants* ; — un jeune enfant, *de jeunes enfants* ; — une faiblesse excessive, *des faiblesses excessives* ; — hardi petit fripon, *hardis petits fripons*, etc.

IV. Relevez les passages où les noms sont complétés par un

autre nom ; vous ferez connaître le nom complété et le nom complément.

CORRIGE.—L'avenir d'un enfant : *avenir*, nom complété ; *enfant*, complément ; — l'œuvre de ses parents : *œuvre*, nom complété ; *parents*, complément, etc.

V. Relevez les passages où les adjectifs qui ne sont pas déterminatifs sont accompagnés d'un complément exprimé par un nom.

CORRIGE.—Plein de joie : *joie*, complément de *plein*, etc.

VI.—Analysez grammaticalement la dernière phrase de cet exercice.

CORRIGE.—*Retirez-vous*, verbe pronominal ; — *s'écria*, verbe pronominal ; — *le*, article simple masculin singulier, détermine *fil* ; — *fil*, nom commun masculin singulier ; — *avec*, préposition ; — *l'*, article élidé masculin singulier, détermine *accent* ; — *accent*, nom commun masculin singulier ; — *de*, préposition, etc.

AVIS OFFICIELS.

ERECTION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence, l'administrateur du gouvernement, ériger en municipalités scolaires séparées les townships de Warwick, Bulstrode et Horton, dans le comté d'Arthabaska, avec les limites qu'ils ont comme townships.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ECOLE.

Comté de Laval.—Bord de l'eau, St. Martin : MM. Richard Lavoie et Ferdinand Therrien, en remplacement de MM. Olivier Rapideux et George Lorrain, sortis de charge.

Comté de Portneuf.—Ste. Catherine de Fossambault : MM. John Griffin, Raphaël Côté, Louis Beupré, Wm. McKenna et Patrick Brennan, et Michael Henchy, secrétaire-trésorier.

Comté de Québec.—St. Colomban de Sillery : MM. James Rockett et Louis Doiron, en remplacement de deux autres commissaires sortis de charge.

Comté de Soulanges.—St. Polycarpe : MM. Jean Baptiste Jules Prévost, Joseph Deveaux et Jean Bte. Lalonde, en remplacement de MM. Augustin Lalonde, Charles Lalonde et Joseph Leroux, sortis de charge.

Comté des Deux Montagnes.—St. Canut : MM. Isidore Vezeau, William Doyle, Eustache Desautels, Michel Greace et Michel Campeau.

Comté de l'Assomption.—Lachenaie : M. Ephrem Gariépy, en remplacement de M. Sévère Sarasin, sorti de charge.

Comté de la Beauce.—St. François : MM. Antoine Poulin et Joseph Pepin dit Lachance, en remplacement de deux autres commissaires, sortis de charge.

Comté de Chateauguay.—St. Jean Chrysostôme : MM. Narcisse Demers et Paul Viau, en remplacement de deux autres commissaires sortis de charge.

Comté de la Beauce.—St. Elzéar : MM. Alexandre Pageot, Thomas Dion, Augustin Routier, Louis Turmel et François Champagne.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

Madame Henriette Paré, Demoiselles Rose de Lima Scotte, Marie Hébert, Philomène Gravelle, Philomène Chagnon, Marguerite Messier, Héloïse Brisette, Judith Guibord, Philomène Guibord, Dame Messier née Philomène Bazinet, Dame Poulin née Julie Christin, Demoiselles Elmire Prévost, Marguerite Philomène Michelon, Julie Lamoureux, Augustine Turgeon, Lucie St. Germain, Claire Fleury, Mathilde Campeau, Marcelle Thibodeau : Dame Guy née Julie St. Jacques : Demoiselle Ann Kelly, Ann McCaul, Mary Callaghan, Honora Walsh, Félicité Barrette, Clotilde Pélodeau, Esther Laplante, Geneviève Dupuis, Cécile Dupuis, Honorine Pepin, Virginie Fontaine, Alexandrine Fontaine, Céline Fontaine, Philomène Fontaine, Edwidge Bienvenu, Céline Brault, Sarah Sangerrin, Joseph Bienvenu, Marie Leblanc, Marie Pigeon, Elise Richer, Philomène Richer, Angélique Périard, Louise Poirier, Marie Cyr, Thérèse Rapideux, Marcelle Pelletier, Julie Marchessault, Olive Carrière, Eléonore Thérone, Olympe Franche, Marcelline Carrière, Dorimène Latour, Adéline Langelier, Exérine Rolland, Malvina Rolland, Herméline Clermont, Christine Archambault, Philomène Desjardins, Vitaline Deschamps, Valérie Tétu, Louise Tétu, Philomène Paquet, Eléonore Berthiaume, Ezilda Berthiaume, Adéline Langelier, Philomène Nantel, Marthe Charbonneau, Julie Lachapelle, Céline Lachapelle, Philomène Bisailon, Céline Keagle, Julie Keagle, Angèle Greulx, Eliza Champeau, Caroline Girouard, Caroline Surveyer, Rosalie Messier, Aglaé Lamoureux, Philomène Joubert, Adéline Leblanc, Elmire Godard, Henriette Nantel, Hermine Pion, Thérèse Filteau, Julienne Filteau, Sophie Lafond, Philomène Pion, Odile Vézina, Joséphine Dorval, Eliza Parent, Euphémie St. Pierre, Marie St. Pierre, Marie Poire, Adéline Boyer, Euphémie Lebuis, Adéline Christin, Clive Amiot, Marceline Leroux, Flavie Perras, Florentine Duchesneau, Céline Dupont, Philomène Pellant, Louise Bonna, Céline Plante, Philomène Drolet, Philomène Codère, Angèle Larivière,

Euphrosine Roussel, Olive Larivière, Elisabeth Benet, Phélonise Phaneul, Domitilde Brodeur, Aurélie Cloutier, Rosalie Rouleau, Philomène Beau-rézard, Félicité Picard, Philomène Charpentier, Julie Banin, Clémentine Millette, Marguerite Marsille, Rose de Lima Richer dit Laféche, Philomène Vallée, Philomène Chatel, Victoria Chatel, Emélie Trudeau, Philomène Janson, Marie Lalongé, Aurélie Lalongé, Céline Beauchamp, Marie Roch, Jane Gaynor, Priscille Martineau, Marie Mayée, Thérèse Godard, Céline Bélanger, Marie Guimont, Rose de Lima Champagne, Octave Pepin, Henriette Beauchamp, Angélique Beauchamp, Eliza Laurian, Ezilda Lauriau, Céline Contant, Philomène Thétier, Perpétue Filion, Emélie Desjardins, Rose de Lima Généreux, Lumina Leduc, Olive Bergeron, Adèle Labelle, Emilie Labelle, Hermine Grenier, Sophie Demers, Marie Brosseau, Rose de Lima Brosseau, Philomène Labelle, Lucie Bibaud, Elisabeth Lemire, Philomène Poitras, Olympe Côté, Lumina Bonneau, Octavie Chagnon, Adèle Chagnon, Domitilde Turcotte, Mathilde Labelle, Edwidge Labelle, Emélie Larridette, Marie Louise Méthot, Hébert, Dame Blanchard née Mathilde Duperré, Dame Guilbault née Priscille Christin, Dame Poirier née Euphémie Bertrand, Dame Cabana née Esther Dubois, Dame McClean née Louise Sauvé, Dame Lagassé née Marcelline Thauvette, Dame Catherine O'Keese née Macdonnell, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALAË,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

Dlles. Marie Thècle Létourneau, Victorine Boisvert, Adelaïde Boisvert, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles ou écoles primaires supérieures.

Dlles. Eugénie Gosselin, Marcelline Audet, Marie Turgeon, Céline Clermont, Marie Aurélie Gagnon, Adelaïde Boivert, Judith Bourgault; M. Antoine Labrecque; Dlles. Laura Bhéer, Rose de Lima Legros, Praxède Fournier, Marie Adelaïde Turgeon, Restitue Salomé Coulombe, Marie Rosalie Dalziel, Vitaline Dion, Desanges Bergeron, Angèle Philomèle Roy, Ann McKullian; MM. Jean Gauthier, Philippe Phidon Paradis, Magloire Pelletier; Dlles. Marie Geneviève Roy, Marie Léocadie Dubuc, Marie Louise Dubuc, Marie Françoise Louise Couture, Marie Philomène Filteau, Philomène Frenette, Marie Esther Félicité Boisvert, Marie Angèle Bergeron, Marie Reine Lemay, Marie Adèle Bernard, Emilie Luduvine Auger, Rose de Lima Bernard; Dames Mary Mitchel, Marie Elizabeth Fallor, Virginie Buteau, Marie Louise Gosselin, Marie Philomène Derouin, Marie Emilie Boutin, Louise Catherine Lemieux, Marie Guillemine Daigle, Caroline Bazin, Marie Philomène Bilodeau; M. Théophile Couture; Dlles. Emilie Couture, Angèle Kenet, Marie Desanges Leclerc, Marie Rosalie Olivier, Eulalie Gauthier, Marie Philomène Roy, Marie Clarina Weller, Luce Frénette, Marie Josephette Fradette, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

C. DELAGRAVE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE KAMOURASKA.

M. Paschal Paraut, Dame Césaray Richard, épouse de F. X. Perrault, Dlles. Louise Dubé, Aurélie Gagnon, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles ou écoles primaires supérieures.

M. J. B. Gagnon, Dlles. Caroline Boucher, Marcelline Côté, Hermine Ray, Florentine Bélanger, Virginie St. Aubin, Domitilde Ouellet, Adelaïde Richard, Hélène Tremblay, Philomène Dautenuil, Hedwige Pinet, Marie Langlois, Virginie Langlois, Marie Peltier, Arthémise Soucy, Angélique Hudon, Philomène Sirois, Adéline Côté, Adélaïde Damour, Adèle Damour, Philomène Ouellet, Emérance Lévêque, Euphrosine Dion, Agnès Caron, Georganie Peltier, Marie Gagnon, Démerise Laferrière, Mathilde Paradis, Emilie Adèle Ray; Dame Monique LeBourdais, veuve de P. Bouchard, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

Dlles. Angèle Dumais et Démerise Dumais, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles-modèles ou écoles primaires supérieures.

M. Théophile Lévêque, Dlles. Geneviève Morin, Honorine Tremblay, Clémentine Gagnon, Claire Hudon, Dame Euphémie Paradis, Dlles. Elizabeth Voisine, Léopold Marquis, Léa Béchar, Marie Lemieux et Marie Clémentine Ouellet, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU COMTE DE SHERBROOKE.

MM. E. J. Patterson et Colquhoun Graham, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles ou écoles primaires supérieures.

Dlles. Elvira Webster, Jane S. Derby, Loriania McDougall, Alvan H. Moore, Margaret Edwards, Mary C. McClary, Harriet S. Glanday, Sarah Anna Fowler, Ella F. Poole, Lucy Maria Kathan, Jane C. Flemming, Mabel Menut, Euphemia Hyndman, Catharine Bothwell, Sarah Jane McCauly, Louisa Putney, Charlotte Kent, Jane M. Baker, Mary Kennedy, Mary R. Byron, Amelia McMannis, Emeline Huntington, Laura J. Le

Baron, Mary K. French, Mary Rugg, Malvina Fuller; MM. Alonzo G. Martin, Henry C. Rugg, Jod A. Crosby; Dlles. Mary Jane Dugan, Esther A. Bean, Philomela Chartrain, Alice Hall, Marion Drummond et Nancy McCrady, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE STANSTEAD.

Dlles. Séraphine A. Bachelder, Fédora M. LeBaron, Louisa Stone, Susan M. Sutton, Lucretia M. Baldwin, Caroline Martin, Margaret D. Christie, Viola Wadleigh, Lucinda Collins, Ellen E. Reach, Lydia Jenkins, Alice J. Wadleigh, Sarah S. Gage, Margaret McCaffrey, Hellen M. Ayer, Esther B. Magee, Cornelia A. Hawes, Alice J. Hovey, Nancy Piper, Julia Ann Merry, Marion H. Ives, Narcissa Henry, Louisa A. Lacke, Angelina D. Akley, Adeline Young, Olive H. Merriman, Mary E. Moulton, Orpha Parker, Elizabeth Baldwin, Lucie N. Chamberlain, Ann L. Chamberlin, Ann Turner, Relief Cleveland, Cynthia J. Powell, Augusta S. Boswell, Ellen Ives, Orclia Knight, Alice Ann Bachelder, Alice Comstock, Sarah Ann Worth, Clarissa W. Chamberlain, Louisa S. LeBaron, Tirzah A. Martin, Lucy A. Oliver et Mary L. Ball, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

INSTITUTRICE DISPONIBLE.

Dlle. Honorine Dumais, munie de diplôme pour école-modèle, entreprendra d'enseigner le français et l'anglais. Adresse: Dlle Honorine Dumais, à Kamouraska.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les dons suivants ont été reçus avec reconnaissance par le Surintendant de l'éducation:

De M. le Dr. Coderre, de Montréal: Examen médico-légal des procès d'Anaïs Toussaint, de Joseph Bérubé et de Césarée Thériault, brochure in-8o.

De M. Leclerc, de St. Hyacinthe: *History of the late Province of Lower Canada*, par M. Robert Christie, 6 vols. in-12o.

De Joseph Bouchette, écr., de Toronto: *Time Tables* accompagné d'une carte d'une partie de l'Amérique du Nord, 1 vol. in-18o.

De M. N. B. Benedict, M. D., secrétaire de l'académie des sciences de la Nouvelle Orléans, par l'entremise de M. L. A. H. Latour: *Proceedings of the New Orleans Academy of sciences*, 1 brochure in-8o; *Constitution and by-laws of the New Orleans Academy of sciences*, 1 brochure in-8o; *A Sketch of General Jackson*, par M. N. B. Benedict, 1 brochure in-8o; *Annual Address read before the New Orleans Academy of sciences*, par prof. J. L. Riddell, 1 brochure in-8o.

De M. Guillaume Deschambault, de Montréal: 2 exemplaires de ses compositions musicales, le Castor et la Feuille d'érable.

De M. Lawlor, principal de l'académie des Trois-Rivières: *Histoire de la société domestique*, par l'Abbé Gaume, 2 vols. in-8o.

De M. Geo. Futvoye, de Toronto: *Constitution de l'Etat de la Louisiane*, 1 brochure in-8o.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) AOUT, 1857.

➔ Nous publions un supplément de huit pages afin de pouvoir donner le *palmarès* des prix de plusieurs collèges. L'abondance d'autres matières nous force à remettre à une prochaine livraison la suite de nos articles sur l'architecture des écoles.

Loi pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et de l'Industrie.

Parmi les lois passées dans la dernière session du parlement, il en est peu qui aient à nos yeux plus d'importance que celle dont nous venons d'écrire le titre. Aussi désirons-nous attirer fortement l'attention des professeurs de nos collèges et des membres des divers instituts d'artisans qui sont appelés à coopérer à son exécution, sur quelques unes de ses principales dispositions.

Du reste la législature a elle-même compris combien les progrès de l'instruction publique dans ce pays sont intimement liés aux progrès de l'agriculture et à ceux des arts et de l'industrie puisqu'elle a nommé dans chaque section de la province le surintendant de l'instruction publique membre *ex-officio* du Bureau d'Agriculture et du Bureau des Arts et Manufactures, et qu'elle a aussi fait membres *ex-officio* du premier de ce bureau tous les professeurs d'agriculture, et du second, tous les professeurs des sciences physiques des collèges. Cette nouvelle charge nous n'en doutons pas, sera acceptée avec empressement et bonheur par ceux auxquels elle est dévolue en dépit de leurs occupations déjà si importantes et si variées. Dans l'ordre des choses intellectuelles tout se tient et s'enchaîne et l'homme appelé à concourir à la grande œuvre de l'instruction publique, comprendrait bien mal sa mission si se renfermant dans des limites trop étroites, s'abîmant dans de studieuses contemplations, il dédaignait de se mêler au mouvement qui se fait dans la société. Plus que jamais l'intelligence est appelée à gouverner le monde et ce monde n'est pas lui-même, il s'en faut tout intellectuel. C'est un tort et un tort grave selon nous, chez quelques uns de nos hommes les plus capables, de s'isoler dans beaucoup d'occasions importantes, de se borner strictement à la lettre de leur devoir sans en étendre généreusement le sens et la portée, et de ne pas vouloir comprendre que dans notre siècle et sur notre continent, il ne suffit pas d'être ce que l'on doit être ; mais qu'il faut encore le paraître.

Les considérans de la loi (20 Vict. chap. 32) dont nous parlons sont comme suit :

“ Attendu qu'il est désirable d'encourager le développement de l'aptitude à la mécanique chez le peuple de cette province en répandant la connaissance de la mécanique et des sciences qui s'y rattachent et en offrant plus de facilité pour l'étude de modèles et d'appareils ; et attendu que pour atteindre ce but, il est expédient de pourvoir à l'établissement de chambres centrales d'administration dans le Haut et dans le Bas-Canada respectivement, lesquelles seront en liaison et conféreront avec les instituts d'artisans des différentes cités, villes et villages aux fins susdites ; et attendu qu'il est aussi désirable de donner de l'encouragement aux arts et manufactures et de stimuler l'industrie des ouvriers et artisans au moyen de récompenses et distinctions à être distribuées et accordées sur le même principe qui a été appliqué avec tant de succès à l'encouragement de l'agriculture en cette province—à ces causes etc.

Les huit premiers articles ont rapport à l'organisation du bureau central d'agriculture et des statistiques, lequel est présidé par le Ministre de l'agriculture dont elle règle aussi les pouvoirs et les devoirs. La septième oblige toutes les chambres, associations et sociétés d'agriculture, tous les bureaux d'arts et métiers, instituts d'artisans, tous les officiers publics, et toutes les institutions publiques à répondre promptement aux communications officielles du bureau central d'agriculture et de statistiques et à faire tous leurs efforts pour fournir des renseignemens exacts sur toutes les questions qui leur seront respectivement soumises, sous peine d'une amende de dix livres courant pour chaque offense.

Le neuvième article veut que les présidens d'associations d'agriculture, les professeurs d'agriculture dans les collèges incorporés, universités et autres établissemens d'instruction publique, et les surintendans de l'instruction publique soient respectivement membres d'office de la chambre ou du bureau d'agriculture de la partie

de la province où ils résideront. Quatre membres se retirent chaque année et sont remplacés par l'élection qui se fait simultanément par toutes les sociétés. La chambre se compose d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire : ce dernier seul est rétribué. Cinq membres forment un quorum.

On comprendra facilement toute l'importance des fonctions de cette chambre et l'on jugera du très grand intérêt qu'ont les collèges et les maisons d'éducation à s'y faire représenter par leurs professeurs d'agriculture en lisant le quinzième article de la loi que nous allons reproduire en entier.

“ Il sera du devoir de la chambre d'agriculture de recevoir les rapports des sociétés d'agriculture et de leur accorder, si tout est conforme à la loi, des certificats, de prendre des mesures avec l'approbation du ministre d'agriculture pour créer et mettre en opération une ou plusieurs fermes-modèles en liaison avec quelque collège, école publique ou université ou autrement ; de les diriger et de les conduire ; de former à Toronto et à Montréal respectivement un musée et une bibliothèque d'agriculture et d'horticulture ; de prendre des mesures pour faire venir des pays étrangers des animaux de races nouvelles et améliorées, de nouvelles variétés de grains et de semences, légumes et autres produits agricoles, de nouveaux instruments d'agriculture perfectionnés et autres machines propres à faciliter les opérations agricoles, et constater la qualité, la valeur et l'utilité de tels animaux, grains, semences, légumes et autres produits, instruments ou machines et généralement d'employer tous les moyens dont elles pourront disposer pour améliorer l'agriculture dans ce pays. Et les dites chambres tiendront un régime de leurs actes et délibérations et publieront de temps à autres de la manière qui sera la plus propre à leur assurer une plus grande circulation parmi les cultivateurs tous rapports, essais, lectures et autres enseignemens utiles sur l'agriculture ; et si les dites chambres publient un journal mensuel il sera du devoir de toutes les sociétés d'agriculture qui reçoivent une part des allocations publiques de donner au moins un mois d'avance avis du temps et du lieu de leurs expositions (ou foires agricoles) dans ce journal d'agriculture.”

Par le dix-septième article, chaque chambre est incorporée et a le droit d'acquérir, posséder ou vendre des immeubles.

Le dix-huitième article et les suivans jusqu'au trente-et-unième ont rapport à l'organisation de la chambre des arts et manufactures. On ne saurait leur donner trop de publicité dans nos villes et nos villages. Cette chambre se compose du ministre de l'agriculture, des professeurs et lecteurs sur les différentes branches des sciences naturelles (*physical sciences* dans le texte anglais) dans tous les collèges et universités incorporés, des surintendans de l'instruction publique dans chaque section de la province, du président et d'un délégué de chaque chambre de commerce et des délégués des instituts d'artisans incorporés et des associations des arts incorporées. Chaque institut d'artisans et chaque associations des arts qui versera dans les fonds de la chambre des arts et manufactures au moins un vingtième de la somme qui lui aura été accordée par la législature pour l'année écoulée aura droit d'élire autant de délégués qu'elle contiendra de fois vingt membres, artisans ou manufacturiers, exerçant actuellement leur état et ayant payé au fonds de l'institut une souscription d'au moins cinq chelins pour l'année écoulée. Ces délégués devaient être élus après le premier de juillet dernier pour l'organisation de la chambre des arts. On sait que l'institut des artisans et la chambre du commerce de Montréal

sont les seuls qui ont usé de leurs droits et le comité de la chambre qui est actuellement en charge a été formé exclusivement par les délégués de ces deux corps et par les professeurs de l'Université McGill qui étaient seuls présents à la première réunion. De nouveaux délégués devront être élus par chaque institut à sa première assemblée de janvier, mais comme ces délégués devront être présents à une assemblée de la chambre qui aura lieu le premier mardi de janvier, la loi nous semble laisser peu de chance aux instituts éloignés de pouvoir se faire représenter à Montréal, surtout lorsque le premier de janvier se trouvera être un lundi.

Le vingt-sixième article oblige tout institut d'artisans qui élira des délégués à transmettre avec son rapport au secrétaire de la chambre, une liste de ses membres artisans ou manufacturiers ayant payé leurs souscriptions pour l'année écoulée, assermentée devant un juge de paix et s'il paraît que l'institut a élu un plus grand nombre de délégués qu'il n'y a droit, la chambre pourra ou le priver du droit d'avoir des délégués pour cette année-là ou se contenter de décider au scrutin quels seront ceux qui devront se retirer pour qu'il n'en reste que le nombre voulu.

Les attributions de la chambre des arts et manufactures ne sont pas moins importantes que celles de la chambre d'agriculture. Il suffira de lire l'article 27e de la loi qui les énumère pour s'en convaincre.

“ Il sera du devoir des dites chambres des arts et manufactures de prendre des mesures avec l'approbation du ministre de l'agriculture pour faire des collections et pour établir à Montréal et à Toronto respectivement dans le but de pourvoir à l'enseignement des ouvriers et des artisans pratiques, des musées de minéralogie et autres substances et compositions chimiques, propres à servir aux fins des arts mécaniques et des manufactures, avec des cabinets convenablement pourvus et fournis de modèles, des œuvres d'arts et d'instruments et machines, autres que les instruments d'agriculture et les machines destinées à faciliter les travaux agricoles, ainsi que des bibliothèques gratuites qui contiendront des livres de référence, des plans et des dessins choisis propres à répandre les connaissances utiles, qui se rattachent aux arts mécaniques et aux manufactures; de prendre les moyens de se procurer des pays étrangers de nouveaux instrumens et des machines perfectionnées, de constater leur qualité, leur utilité et leur valeur; et d'employer en général tous les moyens en leur pouvoir pour accélérer le progrès dans les arts mécaniques et les manufactures dans cette province; et le ministre de l'agriculture pourra faire faire de temps à autre des doubles ou des copies des modèles, plans, spécimens, dessins et dévis déposés dans le bureau des patentes, pour lesquels il aura été émané des brevets d'invention et les faire placer dans les cabinets, musées ou bibliothèques des chambres des arts dans chaque section de la province; et les dites chambres respectives pourront avec le consentement et l'approbation du Ministre de l'Agriculture établir en liaison avec leurs musées, cabinets ou bibliothèques respectives, des écoles de dessins pour les femmes, d'après le meilleur système; et aussi fonder des collèges ou écoles pour les artisans et se procurer des personnes compétentes pour faire des lectures sur des sujets relatifs aux arts et aux sciences mécaniques et aux manufactures; et les dites chambres tiendront des registres de leurs actes et délibérations respectifs; et publieront de temps en temps de la manière et en la forme qui seront les plus propres à leur assurer une plus grande circulation dans les

“ instituts d'artisans et chez les artisans, ouvriers et manufacturiers généralement tous rapports, essais, lectures et autres compositions littéraires offrant des renseignements utiles que les dites chambres pourront juger convenable de publier.”

On le voit clairement, les attributions de la chambre des arts et manufactures sont, s'il est possible, encore plus importantes que celles de la chambre d'agriculture; du moins elles embrassent une plus grande variété d'objets, et elles sont de nature à exercer une très-grande influence morale et sociale sur nos populations ouvrières et manufacturières. Formation de cabinets et de musées, création d'écoles de dessin pour les femmes et d'écoles et collèges industriels pour les hommes; c'est-à-dire rien moins que l'enseignement industriel tout entier, propagande par les bibliothèques, les livres, les brochures répandues à bon marché ou gratuitement, les lectures publiques; tout cela est de son ressort et quiconque voudra ouvrir les yeux sur les conséquences, renfermées en germe dans quelques lignes de la loi que nous venons de citer ne pourra pas se dissimuler toute la gravité qu'elles devront avoir dans un avenir peu éloigné. Il est de plus évident que tôt ou tard pour exécuter le vaste programme qu'on lui a mis en mains, la chambre des arts et manufactures devra avoir à sa disposition un budget bien considérable.

Le personnel de la chambre des arts et manufactures est beaucoup plus nombreux que celui de la chambre d'agriculture. Aussi tout le pouvoir réel et pratique y est-il délégué à un corps exécutif que l'on appelle assez singulièrement le *sous-comité*. Il se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire-trésorier et de neuf membres. Virtuellement ce corps sera l'âme de toute l'organisation industrielle, et la chambre elle-même ne nous paraît qu'un moyen d'introduire un système d'élection à deux degrés pour arriver à la nomination de ce sous-comité. Celui qui a été élu dernièrement n'est que temporaire: l'élection est annuelle et la prochaine doit avoir lieu le premier MARDI DE JANVIER PROCHAIN, A MONTREAL, c'est-à-dire à la prochaine réunion trimestrielle de la chambre composée des professeurs et délégués que nous venons d'indiquer.

Le reste de la loi contient un remodèlement des dispositions des lois préexistantes sur les associations d'agriculture et elle traite des associations de comté, des sociétés de townships et des associations séparées pour l'horticulture.

Pour ceux qui sont d'avis que les développemens de l'agriculture et de l'industrie dans un pays sont des intérêts aussi grands, quoiqu'ils passionnent moins fréquemment les masses que ceux d'un autre ordre, il est clair que cette loi renferme tout un avenir de progrès et d'amélioration dont les diverses localités du Bas-Canada ne pourront bien profiter qu'en autant qu'elles se seront prévaluées dès le principe de ses dispositions, pour s'assurer leur juste part d'influence dans son exécution.

Les nombreux instituts d'artisans récemment formés dans nos villages devront prendre connaissance de cette loi et pour ce qui est de leur incorporation, il est utile de leur rappeler que les formalités nécessaires pour obtenir l'incorporation sont prescrites par l'acte 14 et 15 Victoria, chapitre 86—et qu'elles consistent principalement dans une déclaration qui doit être déposée entre les mains du Régistrateur du Comté. Il est important de se bien conformer à toutes les prescriptions de cette loi passée en 1851, et de prendre le titre d'*Institut d'Artisans* qui est requis pour donner droit de nommer des délégués à la chambre des arts et manufactures.

Toutefois, je vous rappellerai, Monsieur le président du congrès scientifique, que, si nos ancêtres ont plus d'une fois croisé le fer avec les vôtres sur cette terre d'Amérique, le peuple dont nous tenons notre origine a quelques-unes de ses gloires en commun avec les vôtres et qu'à ce titre du moins nous ne devons pas vous être tout-à-fait étrangers.

Il y a dans l'histoire des Etats-Unis deux noms radieux qui ne se séparent pas plus l'un de l'autre que deux étoiles fixes dans les constellations qui brillent au-dessus de nos têtes, deux noms honorés plus encore par le noble caractère qu'ils appellent que par les faits d'armes dont ils évoquent le souvenir : vous le savez mieux que moi, ces deux noms sont ceux de Washington et de Lafayette ! (Vifs applaudissements.)

Du reste, ne nous apesantissons point d'avantage sur l'histoire des races humaines. Toutes sont frappées à l'image du Créateur. L'humanité entière a été un jour punie pour un excès d'orgueil, et la race particulière qui mépriserait les autres porterait bientôt le châtiment de sa faute. Mais la diffusion des lumières, l'ubiquité que donnent pour bien dire à chaque homme, les nouveaux moyens de transport que nous devons à la science, rendent, chaque jour, pareille chose moins à craindre, parce que, chaque jour, elle court le risque de devenir plus ridicule. Bientôt les nations, plus que jamais solidaires les unes des autres, seront plus heureuses que jalouses de la gloire et du progrès de chacune d'elles. Pour nous, il y a peu de peuples qui puissent trouver plus d'encouragement à l'accomplissement des destinées qui lui sont préparées. Sortis de la France, protégés par l'Angleterre, placés en contact avec la grande nation républicaine qui nous avoisine, nous n'avons qu'à regarder ces trois grands modèles pour nous former à toutes les vertus publiques, pour apprendre comment on peut traverser les plus terribles épreuves et se montrer toujours égal à ses succès et plus grand que ses revers ! (Applaudissements prolongés.)

Le lendemain, une excursion au pont tubulaire de la rivière Sainte-Anne, en revenant par les rapides de Lachine, a pu donner à nos visiteurs une idée de ce que l'art et la nature ont fait pour le Canada, idée qui n'aura été bien complète que pour ceux d'entr'eux qui sont allés voir Québec, le Saguenay et les incomparables paysages de la côte du sud.

Ayant dit ce que les Montréalais ont cru devoir faire pour les savans, nous allons raconter de notre mieux ce que les savans ont fait pour nous, pour eux-mêmes et pour le monde entier.

(A continuer.)

Troisième Conférence des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.

Cette conférence a eu lieu à Montréal, dans la grande salle de l'école, vendredi, le 28e. jour d'août courant.

La séance s'ouvrit à onze heures du matin, sous la présidence temporaire de M. D. Boudrias, professeur à l'école normale, et l'on procéda immédiatement à l'élection des officiers de l'association pour l'année courante.

Sur motion de M. C. Dallair, secondé par M. E. Simays, il est résolu unanimement que M. D. Boudrias soit nommé président de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école Normale Jacques-Cartier.

Sur motion de M. J. C. Guilbault, secondé par M. F. X. Beauregard, il est résolu que M. E. Simays, soit nommé vice-président.

Sur motion de M. Simays, secondé par M. E. U. Archambault, il est résolu que M. P. Jardin soit nommé secrétaire.

Sur motion de M. J. C. Guilbault, secondé par M. C. Dallair, il est résolu que M. C. H. Leroux soit nommé trésorier.

Le conseil de l'association se compose, pour l'année courante, de MM. Kirouac, Caisse, Doran, Beauregard, Dallair, Guilbault, Delaney, Archambault et Moffatt qui en ont été unanimement nommés membres. Quelques discussions concernant l'instruction publique eurent ensuite lieu entre les instituteurs ; après quoi, M. le Surintendant et M. Renaud, ex-directeur de la première école normale établie à Montréal, adressèrent tour-à-tour la parole à l'auditoire.

Les excellents discours dont nous allons donner des extraits furent aussi prononcés. M. Boudrias démontra judicieusement que de tous les systèmes d'enseignement en usage, le système mutuel était celui auquel on devait donner la préférence. M. Simays de son côté fit voir l'importance et l'utilité des conférences des instituteurs.

L'enseignement mutuel, dit M. Boudrias, diffère essentiellement des autres modes, premièrement par sa mise à exécution ainsi que par le temps qu'il épargne, secondement par les avantages incontestables qu'il procure. Donnons à un maître un nombre de 60 élèves, et enjoignons-lui de faire la classe à l'aide du système mutuel. Il commencera par classer ses enfants du mieux possible,

les divisant en 4 classes dont 3 seront subdivisées en 2 ou 3 sections, suivant le besoin. L'instituteur divisera ensuite sa meilleure classe en deux parties et donnera à chaque section un moniteur qu'il instruira dans ce qu'il doit faire. Tant qu'on lira, le maître ira d'une classe à l'autre, verra si tout est dans l'ordre, si chaque moniteur est vigilant ; et, s'il enseigne bien, il l'encouragera à continuer ; dans le cas contraire, il lui montrera les fautes à éviter et ce qu'il aurait à faire pour mieux enseigner. S'il y a 42 élèves rangés en 7 groupes, on aura sept écoliers lisant à la fois ; car chaque moniteur n'ayant sous sa surveillance que 6 enfants, leur tour de lire sera bientôt arrivé, outre qu'il lui sera facile de les surveiller. En faisant faire ces 7 classes durant deux $\frac{1}{2}$ heures par jour, on aura fait autant que le maître eut pu faire seul pendant 6 heures. Ceci est évident : car s'il y a 7 classes, il y a 7 écoliers lisant à la fois durant plus de 8 minutes ; on aura ainsi 42 fois huit minutes qui, avec la fraction qui reste, nous donne précisément 6 heures ; de sorte qu'en une heure on fera autant à l'aide de moniteurs, que le maître seul en 6 heures. La récitation des leçons peut très-bien être faite à l'aide des moniteurs, sans qu'il soit difficile pour le maître de connaître si elles ont été sues ; car dans l'explication de chaque exercice qu'il fera faire, il pourra obliger ses élèves à dire à quelle partie de la grammaire telle règle appartient, et sur quoi il s'appuie pour écrire tel mot d'une manière et non d'une autre. En faisant raisonner ainsi son écolier, l'instituteur sera certain qu'il sait sa leçon et qu'il la comprend, puisqu'il en applique les règles. La classe des moniteurs doit durer une heure de plus que celle des autres élèves, suivant que le prescrit l'acte d'Éducation dans lequel il est dit que, pour une École-Modèle, les heures d'école seront de cinq et pour certaines classes de 6 heures par jour. Alors on peut renvoyer les autres élèves et garder les moniteurs 1 heure de plus, sans préjudice aucun. L'écriture devrait se faire par toute la classe en même temps et être bien surveillée par le maître lui-même. Pour la géographie, on peut diviser les élèves par groupes et leur donner un surveillant, comme on le fait pour la lecture. L'arithmétique s'apprend par les mêmes moyens. Quant aux explications, elles doivent être données par l'instituteur, et, de temps à autre, par un des meilleurs moniteurs, en présence du maître qui rectifie les erreurs, s'il en est besoin. La tenue des livres, l'histoire, la géométrie, le dessin linéaire et l'algèbre ne doivent être enseignés qu'aux moniteurs qui forment une classe séparée, laquelle doit être l'élite de l'école par son aptitude, ses talents et sa conduite. L'instruction religieuse doit être donnée par le maître qui pourra, en sa présence, la faire donner aux autres élèves par un de ses moniteurs. Il est facile à voir que ce mode est un excellent moyen de préparer des sujets pour les Écoles Normales et les Collèges. On ne saurait croire combien la charge de moniteur crée d'émulation, non-seulement parmi ceux qui désirent le devenir, mais même parmi ceux qui le sont.

Il faut avoir soin, de temps en temps, de faire comprendre aux enfants l'avantage qu'ils retirent du système monitorial, tout en leur insinuant que les moniteurs sont là pour représenter le maître et qu'en conséquence la conduite des écoliers envers les surveillants doit toujours être soumise et respectueuse, leur rappelant toujours qu'en désobéissant à leur moniteur ils désobéissent à leur maître et encore plus à Dieu. Quand nos élèves seront bien imbus de cette pensée, tout ira bien, soyons-en persuadés.

Mais si le mode mutuel donne de si beaux résultats et offre tant d'avantages, il faut se tenir constamment sur ses gardes et ne pas abandonner les moniteurs à eux-mêmes ; car le moindre défaut de surveillance occasionne des maux qu'on ne répare pas sans peine. Si ce système d'enseignement est progressif, quand il est bien mis à exécution, il est encore plus destructif quand on l'emploie mal. On doit sans cesse se rappeler que la méthode mutuelle, en multipliant le maître, ne diminue en rien son travail, mais l'augmente de beaucoup, comme il en augmente les résultats. Il ne faut jamais se fier à ses moniteurs tant bien qu'on les connaisse ; mais toujours avoir un œil attentif à les surveiller, lors même qu'ils ne nous exposeraient pas à des désagréments et qu'ils feraient leur devoir. On doit éviter de laisser les enfants seuls. L'absence du maître est souvent une cause de désordre. Je ne crois pas pouvoir mieux terminer qu'en vous citant ce que dit du système mutuel un inspecteur des écoles en France. " Loin d'assurer aux maîtres, dit-il, une sorte de douce retraite, de paisible assistance à des classes faites par d'autres, loin de flatter la paresse de qui que ce soit, l'enseignement mutuel demande une surveillance plus réelle, un dévouement plus grand que tout autre. Il demande à la fois plus de connaissance, plus d'aptitude pour enseigner, plus de moyens de gouverner une classe. C'est par la réunion de ces efforts et de ce mérite supérieur que la méthode mutuelle a obtenu sa supériorité. Les bons maîtres le savent bien, les autres devront l'apprendre dans les bonnes écoles, et alors disparaîtront toutes les plaintes et

toutes les préventions qui se rattachent à ce mode d'enseignement, qui, du reste, comme tous les autres, est susceptible de se perfectionner sans cesse."

M. SIMAYS s'exprime ensuite dans les termes suivants :

La formation de l'association générale et l'institution des conférences des instituteurs sont les indices non-équivoques d'une phase nouvelle pour l'éducation et le pronostic certain d'une érudition nouvelle pour les instituteurs : elles me donnent la ferme conviction que dorénavant nos fonctions seront mieux appréciées ; que nous perdrons moins nos sueurs et que nous recueillerons moins d'amertume, en nous efforçant de les remplir dignement.

Mais pour atteindre ce but, visons-y " qui vult finem debet velle medium." Quiconque veut la fin doit aussi vouloir, c'est-à-dire, doit pratiquer les moyens propres à y parvenir. Et quel moyen plus propre que les conférences ?

Elles seront notre musée : chacun de nous y apportera son tribut d'expérience ; nous y exposerons nos systèmes, nos petits secrets, nos meilleures inventions ou améliorations en fait d'enseignement ; chacun y expliquera, sans dissimulation comme sans vanité, sa méthode favorite : c'est-à-dire, celle qu'il a suivie avec le plus de succès, et nous formerons ainsi bientôt, au bénéfice de la jeunesse écolière et à notre avantage personnel, pour notre propre jouissance et commodité, une collection imposante de procédés utiles d'enseignement à laquelle le confrère qui se croit le moins habile saura peut-être le plus contribuer. Le plus modeste instituteur pourra résumer quelquefois en peu de mots l'exposé d'un moyen ingénieux fécond en conséquences pour les progrès de l'instruction et que des essais réitérés ou un effort subit pour adapter ses explications à la jeune intelligence de ses élèves, lui auront fait découvrir. Il enseignera ainsi aux plus capables un expédient, dont ils sauront tirer parti. Réciproquement les plus instruits communiqueront volontiers, spontanément même, à ceux qui le sont moins et de manière à ne pas les froisser, leurs avis et leur science et lorsqu'on pourra s'instruire ainsi mutuellement et souvent sans s'interroger, personne ne craindra de se faire soupçonner d'infériorité ou de manifester son insuffisance.

Dans ces conférences, où chacun communique ainsi à ses confrères ses pratiques d'enseignement, les connaissances, les certitudes qu'ont acquises les uns éclaircissent les doutes qu'ont conçus les autres, les sentiments se purifient, les vues convergent, les idées s'assainissent, un croisement continu rend fécondes et il en naît de fréquentes comparaisons, de concluants accords et parfois d'utiles débats qui secondent la pratique ou même suppléent à l'expérience ; ainsi : Du choc de l'acier et de la pierre jaillit la lumière, du heurt des opinions jaillit la vérité.

De toutes ces considérations je conclus, et la raison de ma déduction est tangible, que, si nos conférences sont sagement réglées et si nous les suivons régulièrement, notre esprit se familiarisera avec le raisonnement, avec l'observation, nos notions se transformeront en connaissances et nos connaissances elles-mêmes deviendront plus vastes, plus variées et surtout plus approfondies.

Bien plus que la restriction du choix des livres d'école, les conférences nous mettront et nous maintiendront en état de répandre uniformément l'instruction, parce qu'elles nous apprendront à travailler, quoiqu'en usant de moyens divers, suivant les mêmes principes, et à atteindre le même but, quoiqu'il nous apparaisse sous différents points de vue.

Effectivement les conférences nous *tiendront lieu d'école-normale* : toutes les questions pédagogiques, tous les sujets qui se rattachent au régime des écoles pourront y être traités et les maîtres, en s'y perfectionnant, perfectionneront naturellement l'instruction : car l'école c'est l'instituteur ! En cherchant à paraître avantageusement aux conférences, nous serons *contraints* à surmonter l'aridité de l'étude et nous ne pourrions faire autrement que de nous perfectionner.

Elles seront la lice où notre activité ainsi tenue en haleine dégoûtera notre esprit et stimulera efficacement notre émulation, où le plus timide d'entre nous gagnera de la hardiesse et où le plus faible développera ses forces en essayant à lutter ; les exercices salutaires auxquels nous nous formerons dans nos conférences, en dissipant notre ennui, en faisant diversion à nos peines, parsemeront d'heures d'agrément la monotonie de notre profession fastidieuse, nous animeront d'une vie nouvelle et nous empêcheront de languir. Une des plus cruelles privations, le supplice continu, la phthisie des maîtres d'école, n'est-ce pas l'isolement dans lequel ils végètent, dans lequel ils se rouillent ? Or, si nous étions assez insoucians, assez peu amis de nous-mêmes, pour ne point nous y soustraire par l'unique issue qui nous est charitablement ouverte, si nous étions assez malheureux pour nous rendre manifestement coupables d'indolence en négligeant de nous former en ne persistant pas à

demeurer unis, non-seulement nous provoquerions l'abandon et nous perdriions tout droit de nous en plaindre, mais ce serait nous exposer à la déconsidération, ce serait nous livrer au mépris.

C'est à l'école, c'est sous les yeux de l'instituteur que l'enfant doit faire l'apprentissage de la vie. Erreur que de croire qu'il ne faille l'y bourrer que de simples notions, qu'il ne faille lui faire apprendre par cœur que des théories abstraites ! Il faut y exercer les enfants à la pratique, il faut leur montrer à bien vivre, leur en seigner le bon ton, les convenances, tous les préceptes de la véritable civilité. L'école c'est leur petit monde, leurs compagnons sont pour eux la société ; mais au lieu de leur permettre d'en singer les travers et de simuler entr'eux des querelles et des batailles, ne ferait-on pas mieux de les instruire sur les règles de la discussion en soumettant à leurs enfantines et naïves, mais quelquefois spirituelles délibérations, des sujets légers, à la portée de leur intelligence et en les leur faisant traiter selon les formes, leur faisant simuler plutôt des conférences, des comités, des instituts ou, par exemple, en leur faisant jouer à propos, (sans badinage et relativement au degré d'instruction auquel ils seraient parvenus,) les rôles de conseillers, commissaires, de marguilliers, de juges de paix, et autres ? Tentés avec réserve et conduits avec discernement, en s'appliquant à leur faire modérer l'expression de leurs sentiments, à leur faire contenir leur humeur fouguse, à prévenir en un mot toute animosité, ces essais seraient-ils téméraires ou ridicules, ces rôles seraient-ils trop prétentieux ? N'auront-ils donc pas à les remplir sérieusement plus tard et au moins aussi bien que leurs parents les remplissent aujourd'hui, et devrions-nous leur laisser ignorer la manière d'exercer ces différentes fonctions jusqu'au moment où ils devraient les connaître et où leur esprit sera devenu trop ému, leurs passions trop violentes et leurs habitudes trop invétérées pour qu'ils puissent plier leur caractère aux exigences d'une étiquette, d'un cérémonial ou à des formalités légales qu'ils n'auraient jamais apprises et qu'ils n'apprendraient alors qu'imparfaitement, à leur confusion et au détriment ou à la honte de ceux qui les auront élus ou délégués ?

Mais, saurons-nous préparer des jeunes gens au monde, à la vie publique, à la bonne société, si nous ne la fréquentons, si nous ne nous réunissons pour pratiquer ces coutumes sociales nous-mêmes ? Saurions-nous leur enseigner à paraître et à s'énoncer convenablement en public, si nous ne nous habituons qu'à parler en termes vulgaires, si jamais nous ne discourons que devant des enfants et si rarement nous sortons du voisinage de ces braves gens qui, de bonne foi, s'imaginent que le bon sens supplée à l'éducation, qui prennent de la loquacité pour de l'éloquence et de l'obstination pour du raisonnement ? Nous aurons beau posséder les plus belles théories, si nous sommes situés de manière à ne pouvoir les mettre en pratique, insensiblement elles s'effaceront de notre souvenir et nous perdrons jusqu'à l'aptitude à les communiquer. Ce n'est qu'en nous isolant moins, en venant nous retremper, orner notre esprit et adoucir nos mœurs aux conférences, en venant y apprendre à nous connaître et à nous traiter mutuellement non-seulement avec politesse mais avec considération, avec urbanité, à nous témoigner une amitié franche et une déférence cordiale, que nous redeviendrons aptes à civiliser, habiles à polir nos élèves. Ce n'est qu'en nous rendant ainsi réciproquement respectables que nous nous ferons respecter.

La tâche de l'instituteur ne se borne pas, Messieurs, à préparer les intelligences ; il doit former les cœurs, il doit façonner l'homme, il doit en faire un citoyen et un chrétien. Il doit le préparer à vivre non-seulement pour soi, mais aussi pour son prochain et pour Dieu ; il doit donc lui apprendre à se rendre utile à lui-même, à sa famille, à son pays. Le sort de la nation est entre les mains des instituteurs et, s'ils n'agissent avec unité d'action, s'ils ne moralisent les enfants de concert, s'ils ne les dressent d'après des principes conformes, à de saines doctrines, ils ne jetteront que des bases mouvantes, ils élèveront un édifice disproportionné et peu solide, ils ne façonneront que des éléments dissemblables qui, se joignant mal, ne formeront qu'un corps disgracieux informe, qui, au moindre ébranlement se désorganisera. Des principes qui sont inculqués à la jeunesse dépend l'avenir du peuple et de leur uniformité dépend la durée de son existence politique, de sa nationalité. Former une association d'instituteurs est donc réellement une entreprise patriotique à laquelle l'honneur et l'amour national oblige tout instituteur canadien ou français établi en ce pays, de concourir.

Des remerciemens furent ensuite adressés au président et au secrétaire de l'association, après quoi la réunion s'ajourna.

Revue Bibliographique.

Arctic Explorations, par Elisha Kent Kane, M. D., publié par Childs et Peterson, Philadelphie, 3 vols. 8o. 1857.

(SUITE ET FIN.)

Cette première tentative de découverte, quoiqu'elle n'eût pas été couronnée de succès, ne lui fit cependant pas perdre l'espoir de mieux réussir une seconde fois. Il avait vu, comme nous l'avons dit, les tombes de deux des compagnons de Sir John Franklin, et ces indices du séjour au Cap-Riley des équipages de l'Erebus et du Terror devaient nécessairement, selon lui, conduire une nouvelle entreprise à bonne fin.

Le 27 novembre 1852, il reçut du gouvernement des Etats-Unis l'ordre de se préparer pour un second voyage; mais, cette fois, on lui conférait le commandement en chef de l'expédition. L'Advance fut encore mis à sa disposition par M. H. Grinnell, le généreux et riche négociant de New-York, dont nous avons parlé dans la première partie de ce travail, et le 30 mai de l'année suivante, M. Kane laissait la rade de la ville impériale.

Sa santé, à cette époque, était dans un tel état de délabrement que tout autre que lui n'eût certainement jamais songé à s'exposer à de nouvelles fatigues. Un rhumatisme articulaire, contracté dans les neiges du pôle, était venu s'ajouter aux douleurs sans nombre qui s'acharnaient sur lui. Mais cette nature énergique faisait fi des douleurs humaines!

La partie la plus reculée de la Baie de Baffin, celle où jamais navire n'avait encore pénétré, devait être le théâtre de ses recherches. Avant de s'y engager, il s'assure, à Upernavick, les services d'un chasseur esquimau et d'un interprète, dont il ne peut se passer. Il complète, dans cette ville, ses approvisionnements de viande fraîche et de poisson qu'il fait sécher et mettre en réserve en cas de besoin, et il la quitte bientôt pour se rendre à la Baie de Melville qu'il réussit à traverser en dix jours.

Jusqu'au moment où nous le trouvons échoué dans les glaces, la rapidité des mouvemens de l'Advance est telle qu'il nous donne à peine le tems de prendre haleine et de remarquer les sombres paysages qui s'étendent à perte de vue de tribord à babord. Fiskernaës, avec sa population de pêcheurs et ses rares cabanes adossées à des montagnes aux sommets décharnés; Sukkertoppen avec son pic aux proportions gigantesques et au front chargé de neiges et de brumes éternelles; Lichtenfels, établissement morave, pittoresquement situé au milieu d'une gorge de rochers abruptes; le Cap Alexandre qui s'avance sur une mer tourmentée; çà et là des huttes d'esquimaux, les unes habitées, les autres désertes, des glaciers sur toute la route, tout cela se succède et passe, comme une décoration mouvante, sous les yeux des voyageurs.

Le 13 août, prévoyant que le froid, qui ne pouvait tarder à se faire sentir, l'empêcherait d'aller plus avant, M. Kane s'aventure au milieu des glaces flottantes; le 29, il atteignait le 78° 43' N. de latitude. L'hiver déployait déjà toute sa rigueur. Le 10 septembre, l'Advance, dont la marche était désormais devenue impossible, s'arrêtait près d'un banc de rochers, dans le fond d'une baie à laquelle on a donné le nom de havre de Van Ranselaer. Durant les cinq longs mois qui suivirent, le soleil resta cent vingt jours sous l'horizon.

Tant que dura la nuit de ce premier hiver, M. Kane utilisa les heures de repos forcée qu'elle lui faisait subir. Il projetait une excursion sur la plaine glacée où stationnait son vaisseau, et il en fit, durant ce tems, les préparatifs. Elle eut lieu au commencement de la troisième semaine de mars. C'était toujours Franklin et ses compagnons qu'il avait en vue. Le 19, ses hommes les plus robustes se mirent en route. Le 27, une effroyable tempête de neige fondait sur eux. Dans l'impossibilité où ils se trouvaient d'aller plus loin, quatre d'entr'eux revinrent au navire; quatre autres, à qui les pieds et les mains avaient gelé, restèrent en arrière, abrités par une tente dressée à la hâte et sous la garde d'un de leurs compagnons demeuré valide. Le danger de mort auquel étaient exposés ces malheureux était imminent. M. Kane n'hésita pas à voler à leur secours; mais à leur retour, un espèce de délire, causé par les fatigues et le froid excessif qu'ils avaient endurés, s'empara du chef et des subalternes. Deux de ces derniers succombèrent quelque tems après, au milieu d'atroces souffrances.

Mais de tous les maux qu'ils eurent à souffrir, dans le cours de leur exploration, aucun ne se peut comparer à celui qui vint un instant les épouvanter dans les derniers jours de 1854 et les premiers de 1855. Jusqu'à cette époque, une abondance relative avait régné à bord. Mais les vivres manquèrent tout-à-coup et le rare gibier que l'on abattait de tems en tems finit par disparaître entièrement. Alors la faim se présenta à leurs yeux dans toute sa hideur. La Providence ne permit cependant pas qu'elle fit de victimes.

Le 24 mai 1855, Kane, désespérant de voir jamais l'Advance sortir du lit de glace où il était encaissé, et n'ayant rien à attendre du dégel qui ne se fait point sous cette latitude, prit la résolution de l'abandonner. Les misérables provisions qui restaient et que l'on se partageait comme on fait de l'or, les ustensiles indispensables et le pauvre bagage des voyageurs furent placés sur des traîneaux et dans des chaloupes auxquels s'attelèrent, ceux qui en avaient la force et qui n'avaient pas été maltraités par le scorbut. Les instrumens, qui avaient servi aux opérations scientifiques de M. Kane, trop lourds pour être transportés, furent, à son grand regret, laissés dans le vaisseau.

Ils parcoururent ainsi une distance de près de trois cents milles, luttant sans cesse contre des obstacles et des périls de tout genre. Les chaloupes qu'ils traînaient purent enfin leur être utiles. Ils s'en servirent pour franchir une distance de 438 milles qui les séparaient encore d'Upernavick, où ils arrivèrent complètement épuisés de fatigue et de faim, le 6 août 1855, quatre-vingt-cinq jours après leur départ de l'Advance. Ce pénible trajet avait encore coûté la vie à deux de leurs compagnons.

La longue absence de M. Kane et de ses compagnons avait fini par créer de sérieuses appréhensions sur leur sort. Deux ans s'étaient écoulés sans qu'on en eût de nouvelles. Le congrès américain dut donc, par mesure d'humanité et pour répondre au désir de leurs nombreux amis, expédier deux navires à leur recherche. L'Arctic et le Release furent, dans ce but, mis sous les ordres d'un lieutenant de la marine nationale. Ce dernier mit à la voile en avril 1855. Le 13 de septembre suivant, il trouva les explorateurs dans l'île de Disco, et le 11 octobre il les débarqua au port de New-York.

Quel fut le résultat de cette tentative suprême de sauvetage, de quel genre audacieux et sans précédent dans les annales de la navigation? Franklin dort toujours, il est vrai, dans les glaces du pôle où la main de Dieu l'a enseveli et toute recherche que l'on voudrait désormais faire de ses restes semblerait superflue, puisque les efforts de Kane ont été infructueux; mais les merveilles qu'il a vues et qu'il décrit, les découvertes importantes qu'il a faites, si elles ne sont pas de nature à compenser la perte qu'ont subie la science et l'humanité, dans la personne de Franklin, contribuent, sans aucun doute, à lever le voile mystérieux qui couvrait les plages arctiques. Si la mer libre et sans bornes qu'il a contemplée est, comme il y a lieu de le penser, un fait réel, le problème du passage de l'Atlantique au Pacifique, par le pôle, si longtemps rêvé par la science et le commerce, trouvera bientôt de hardis navigateurs qui se chargeront de le résoudre. Les rivages de cette mer, d'après le rapport de M. Kane, ne sont pas aussi désolés qu'on serait tenté de le croire, eu égard à sa position, puisqu'ils abondent en gibier de toute sorte. Les oiseaux y sont les plus nombreux, et, dans les fissures des rochers qui la surplombent en certains endroits, nichent des familles entières de goélands et de cette espèce de canards du nord de l'Europe qui fournit l'édrédon. Les particularités de cette découverte sont contenues dans un rapport fait par un des officiers de l'Advance au commandant de ce navire, et que l'on trouve parmi les pièces justificatives du récit de la seconde expédition. Ce rapport est certainement digne d'attention.

Les tables géographiques et météorologiques, qui viennent à la suite, intéressent vivement. Les unes et les autres sont pleines d'utiles renseignements.

Qui s'imaginerait qu'au milieu des fatigues et des dangers de son voyage, Kane ait eu assez de loisir pour s'occuper d'herborisation? Ce fait serait difficile à croire, si nous n'avions pas sous les yeux la nombreuse nomenclature des plantes qu'il a cueillies.

Nous venons de fermer le livre de M. Kane. Avons-nous réussi à le faire connaître et à inspirer au lecteur une partie au moins de l'intérêt que nous avons éprouvé nous-même en feuilletant les pages de cette œuvre? Nous osons l'espérer. Mais, pour en bien apprécier la valeur, il faudrait, après avoir vu le tableau au cadre restreint que nous venons d'exposer, dérouler, comme nous l'avons fait, les plis de l'immense panorama dû au pinceau de l'auteur même. C'est en les examinant sous toutes leurs faces et dans toute leur étendue que l'on apprend à juger et à admirer les conceptions des hommes de mérite.

La publication qu'avait faite M. Kane du récit de ses aventures dans les mers polaires contribua à mettre la sceau à la célébrité qui lui avait déjà acquise son noble dévouement à l'humanité et ses précédens voyages dans toutes les parties du monde. Mais les privations qu'il avait endurées finirent par détruire complètement le peu de santé qui lui restait. Le désir de voir et d'apprendre était pourtant si grand chez lui qu'en novembre 1856, nous le retrouvons parcourant l'Angleterre où sa réputation d'explorateur et d'historien éminent l'avait dévancé. De là M. Kane passa quelque tems après aux Antilles, visita l'île de St. Thomas et la Havane.

Il était dans cette ville quand la mort vint l'y surprendre le 16 février 1857.

Des funérailles pompeuses lui ont été faites, le dix mars dernier, où il était né, à Philadelphie, au milieu d'un concours immense de citoyens accourus des principales villes de l'Union. Autant nos voisins l'avaient admiré durant sa vie, autant ils voulurent l'honorer après sa mort.

Petite Revue Mensuelle.

Nous remarquons dans notre dernière petite revue que cette année semblait fatale aux grandes célébrités scientifiques et littéraires, et à peine avions-nous enregistré la mort de Bérenger et celle de Thénard, que deux autres hommes célèbres, l'un dans les lettres et l'autre dans les sciences, payaient l'inévitable tribut de la nature. Charles Bonaparte, dont la réputation comme ornithologiste est encore plus américaine qu'euro-péenne, et Eugène Sue dont les romans ont joui d'une si déplorable popularité dans tout le monde, traduits comme ils l'ont été en plusieurs langues, allaient tous deux rendre leurs comptes à Dieu.

La France, riche d'auteurs et d'hommes de science, peut perdre sans trop s'en apercevoir les illustrations qu'elle remplace facilement. Il n'en est pas de même dans notre pays où nous devons même tenir compte du bon vouloir et du travail, à défaut de succès brillants, à ceux qui font quelques tentatives littéraires ou scientifiques. Ces remarques nous sont suggérées par le décès d'un infatigable travailleur canadien qui, s'il ne peut être placé sur le piédestal élevé par la réputation aux hommes que nous venons de nommer, aura toujours le mérite d'avoir été un des premiers pionniers de notre littérature.

Michel Bibaud, ancien instituteur, et homme de lettres, est décédé à Montréal, à l'âge de 75 ans. Il était né à la Côte des Neiges, près de cette ville, et avait fait ses études au collège de Saint-Sulpice. Il rédigea successivement "l'Aurore du Canada" "la Bibliothèque Canadienne," "le Magasin du Bas-Canada," "l'Observateur Canadien," et "l'Encyclopédie Canadienne." Ces divers journaux étaient des revues littéraires et scientifiques plutôt que politiques, et il a dû être bien difficile à leur rédacteur de les publier avec le peu d'encouragement que les recueils de ce genre pouvaient recevoir à cette époque. En 1829, M. Bibaud publia un recueil de poésies qu'il intitula *Epîtres et Satyres*, et dont M. Isidore Lebrun parle favorablement dans son "Tableau des deux Canadas." Plus tard, il donna, outre plusieurs opuscules élémentaires à l'usage des écoles, une Histoire du Canada en deux volumes. Ces deux ouvrages sont les premiers dans leur genre qui aient été publiés dans ce pays et nous pensons même que les *Epîtres et Satyres* sont le seul volume de poésie canadienne que nous ayons. Beaucoup de nos écrivains se sont exercés à la versification, et parmi les pièces du Répertoire National de M. Huston, il s'en trouve de bien remarquables; mais aucun autre Canadien n'a publié un volume de poésie entièrement de sa composition. Les divers recueils littéraires de M. Bibaud sont devenus très-rare et quelques-uns sont très-estimés des bibliophiles, pour les documents historiques qu'ils renferment. Lorsqu'il mourut, notre laborieux compatriote travaillait encore à la traduction des Rapports géologiques de Sir William Logan. Cet homme estimable, laisse deux fils, le Docteur Bibaud, habile médecin, et Maximilien Bibaud, professeur de droit au Collège Sainte-Marie, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, et doué de l'esprit de travail opiniâtre qui paraît héréditaire dans cette famille.

Parmi les hommes remarquables qui font partie de la nécrologie de ces derniers mois, nous n'aurions pas dû non plus oublier Frédéric Sauvage. Cet Archimède moderne, du fond d'une prison pour dettes, inventa l'hélice qui paraît devoir être assez généralement substituée aux roues dans les vaisseaux à vapeur. Tandis que quantité de gens s'enrichissent par sa découverte, cet homme de génie est mort dans la dernière pauvreté.

La guerre de l'Inde continue à absorber l'attention publique de préférence à tout autre événement. Pour les grandes familles anglaises, comme pour le peuple et pour l'armée, le mois d'août a été un mois de terribles et désastreuses nouvelles, rempli de ces jours sinistres que les Romains d'autrefois marquaient d'un signe noir sur leurs calendriers. Un grand nombre d'officiers appartenant aux premières familles anglaises ont succombé, les uns assassinés par les insurgés, les autres tués dans des combats réguliers, d'autres enfin emportés par le choléra qui est venu ajouter ses horreurs à celles de la guerre. Pas moins de trois officiers-généraux ont déjà disparu et, malgré que l'on espère toujours prendre Delhi, on n'est pas encore bien certain que le général Barnard n'ait pas prophétisé juste en disant avant de mourir qu'il se savait devant un nouveau Sébastopol.

La cruauté développée par les Indous dans les supplices qu'ils ont infligés aux Européens, à leurs femmes et à leurs enfants, n'a de parallèle que dans les relations des jésuites du Canada, et nos sauvages d'autrefois auraient même eu quelque chose à apprendre des cipayes et de leurs chefs. Et cependant ces hommes portaient l'uniforme anglais, et avaient pris les apparences de la civilisation européenne! Nana-Sahib, le chef des insurgés, était un gentleman accompli, parlant l'anglais parfaitement et bien lié avec les officiers de l'armée régulière. C'est lui qui a fait écraser par la mitraille les troupes du général Wheeler, après leur capitulation, et fait indignement torturer des femmes et des enfants! Ceci devrait montrer à ceux qui l'ignorent, ou affectent de l'ignorer, que l'on peut rester barbare avec tous les dehors de la civilisation.

Tandis que l'Angleterre est dans le deuil, et partagée entre la crainte et l'espoir sur les événements de l'extrême Orient, la France a complété la conquête de la Kabylie et le Maréchal Randon reçoit actuellement les honneurs de la célébrité dans toute la presse européenne. La France a maintenant dans l'Algérie une vaste et riche colonie: saura-t-elle en tirer un meilleur parti qu'elle ne l'a fait de ses colonies d'Amérique? La proximité de l'Afrique, son climat, la richesse de ses productions, l'émigration qui se fera des autres pays du continent à défaut de celle de la France nous permettent de l'espérer. Du reste, à moins que l'Empereur ne veuille entreprendre de nouvelles guerres, il n'a d'autre ressource, pour occuper l'esprit remuant des populations sur lesquelles il règne d'une manière si absolue, il n'a d'autre ressource que celle d'imprimer avec énergie à la nation française une forte impulsion commerciale et colonisatrice. La ruine de plusieurs des gouvernements qui se sont succédés en France a dépendu en grande partie de ce qu'ils avaient méconnu cette grande et belle loi de l'humanité, et de ce qu'ils ont méprisé ce qui a fait la force et la prospérité de tous les peuples anciens et modernes. Conquérir c'est dévaster; coloniser, c'est féconder, et il n'y aurait rien de surprenant à ce que la Providence n'eût que des bénédictions pour cette dernière œuvre, tandis qu'elle brise avec dédain l'épée du conquérant, dès qu'il a accompli la sanglante mission qui lui a été confiée.

L'Empereur dans ce moment est le point de mire de bien des calculs, et sa politique jugée par tous les cabinets de l'Europe, au point de vue de leurs espérances, est une énigme dont Ledru-Rollin s'est fait hardiment le sphynx en l'appelant une *conspiration permanente*. En attendant qu'il justifie ou qu'il condamne par sa conduite cette espèce de compensation que l'ancien tribun a voulu établir contre l'arrêt qui l'attendait dans l'affaire de Tibaldi, Louis-Napoléon exécute une série de promenades diplomatiques, sujettes à mille interprétations. Hier il était à Osborne, obtenant de notre gracieuse souveraine en dépit de Lord Stratford de Redcliffe, la solution de la question des principautés danubiennes, demain il sera au Piémont assistant avec Victor-Emmanuel à l'ouverture du chemin de fer hardi et coûteux qui va supprimer les Alpes, et après demain, à Berlin, aux fêtes de l'anniversaire de la naissance du roi de Prusse et aux comices agricoles de ce pays, où se trouvera peut-être avec lui le czar Alexandre dont le nom seul rappelle une amitié de famille, qui ne sera peut-être pas sans influence sur son esprit. Quel vaste champ aux conjectures!

La France se réjouit et se complait tout ce temps dans sa prospérité et ses succès. D'abondantes vendanges, et une récolte plus abondante encore lui semblent assurées par la température extraordinaire qui a régné cet été. Du reste, M. Babinet, de l'institut, vient de mettre les belles saisons à l'ordre du jour; il a découvert une variation dans les courans de l'Océan, qui fera que nous ne pourrions plus avoir que du beau temps d'ici à quelques années. On ne saurait que se réjouir d'un tel décret formulé en pleine académie des sciences, surtout si l'on se rappelle que le même M. Babinet avait prédit à la comète de Charles-Quint, qu'elle n'avait rien à gagner à venir se heurter contre notre globe, qui la transpercerait d'outre en outre sans même s'en apercevoir; ce que croyant l'astre chevelu, il n'a pas même osé se montrer. Que M. Babinet daigne seulement retrancher du calendrier canadien deux mois d'hiver et deux mois de mauvais temps et nous lui élèverons une statue de neige: quitte à la recommencer tous les ans!

Mais M. Babinet comme tous les savans français et allemands, s'est bien donné de garde de venir assister au congrès scientifique où il avait été invité. Il semble que pour ces Messieurs l'Océan à traverser ce soit la mer à boire. Le congrès a été veuf aussi d'Agassiz et de Mitchell, les deux lions des réunions précédentes; mais sans leur présence et sans le concours de M. Babinet, les savans ont fait ici la pluie et le beau temps pendant deux longues semaines. Tout Montréal était devenu scientifique et de quelque côté que vous vous tourniez, vous n'entendiez parler que chimie, astronomie, géographie, physique, hydrographie et Dieu sait le reste! La géologie a eu cependant la préséance sur toutes les autres sciences, et à voir l'ardeur avec laquelle nos savans américains discutent la formation et la composition de notre pauvre globe terrestre, on pourrait les soupçonner de comploter à son égard quelque spéculation yankee et gigantesque. Espérons toutefois que s'ils le vendent à quelqu'autre système solaire, ils nous en donneront avis en temps opportun, et qu'ils n'oublieront pas surtout de demander la permission de M. Babinet.

Sauf les quelques petits désagréments toujours inévitables dans toutes les choses publiques, nos fêtes scientifiques ont été un digne pendant à la grande fête du commerce et de l'industrie donnée l'année dernière à l'occasion de l'ouverture du chemin de fer de Toronto à Montréal. Le corps municipal s'y est montré aussi hospitalier, et le plus grand succès a couronné ses efforts. Seulement quelques contribuables trouvent les dépenses de ce genre peu profitables et se permettent à ce sujet des réflexions peu patriotiques; témoin une bonne femme que nous avons vue très-irritée à la lecture d'une des affiches des fêtes scientifiques, au bas de laquelle s'en trouvait une autre annonçant les représentations des chiens savans de Signor Donetti au jardin Guibault. "Voyez, disait-elle, voyez; ces gueux de conseillers et ces gredins de savans! Ce n'est pas assez de gaspiller l'argent du pauvre peuple à fêter ces gens-là: voilà-t-il pas que la corporation donne une fête à leurs chiens au jardin Guibault!" Et nous laissons à juger des commentaires!

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs et des instituteurs, surtout, le bel exemple d'économie donné par M. Joseph Bernier, instituteur à St. Barnabé. Avec le mince salaire de £40 qu'il perçoit annuellement et qui suffirait à peine à l'entretien d'une personne seule, M. Bernier a pourvu aux besoins de sa famille, a payé le bois de chauffage de son école et a, de plus, économisé en deux ans la somme de £9 qu'il vient de payer pour se faire inscrire sur le registre des instituteurs contribuant au fonds de pension.

Nous apprenons par M. l'Inspecteur des écoles de cette localité que celle de M. Bernier est tenue sur un excellent pied; qu'il y enseigne, en même tems, tout ce qui constitue une bonne instruction élémentaire, ainsi que l'arithmétique mentale, cette branche si importante, mais malheureusement encore négligée dans l'enseignement primaire.

Il y a vingt et un ans que cet instituteur modèle se livre avec cœur à sa noble profession, et si Dieu lui laisse vie, nous dit-il, il y consacra encore bien des années.

M. Bernier est âgé de 52 ans.

—La lecture de journaux du genre de celui que nous publions peut produire d'heureux résultats surtout, lorsqu'ils contiennent le récit de faits propres à développer les plus généreux sentiments. On en a la preuve dans l'exemple suivant rapporté par le *Bulletin de l'Instruction Primaire*. C'est un trait de courage provoqué chez un jeune enfant par sa lecture même.

«Le 19 du mois de mai, des enfans, dont le plus âgé avait à peine dix ans, jouaient au bord de la Blaize, affluent de la Marne à Doulevant-le-Château, lorsqu'une petite fille de six ans, qui avait suivi son frère, tomba dans la rivière, profonde en cet endroit d'environ deux mètres. Aux cris poussés par ses camarades, le jeune Charles Rémond, le plus vieux de la troupe, se précipite dans l'eau, au moment où la malheureuse enfant commençait à disparaître, entraînée vers un creux de la profondeur de trois à quatre mètres. Oubliant que le danger est d'autant plus menaçant qu'il ne sait pas nager, il parvient à saisir de la main droite le bras de la petite fille, et, à l'aide de son bras gauche, il parvient à atteindre la rive.

Aux félicitations que je lui adressai, dit l'instituteur qui rapporte ce fait, en présence de ses condisciples, pour avoir sauvé la vie de cette enfant, le jeune Rémond me répondit dans son simple et naïf langage: "Ah! Monsieur, il n'y a pas que les enfans de votre journal qui savent sauver leurs camarades."

Cet instituteur avait l'habitude de lire à ses élèves les beaux traits de courage et de dévouement rapportés par le Bulletin.

—Le 1er de juillet dernier, un yacht monté par 26 hommes y compris le commandant, quittait la rade d'Aberdeen, pour aller à la recherche de Sir John Franklin et de ses compagnons. Ce navire appartient à la noble épouse du malheureux explorateur et cette nouvelle et dernière expédition est entièrement défrayée par elle. C'est la première fois qu'une tentative semblable se fait isolément. Il est néanmoins probable que le yacht ne s'aventurera pas seul dans les mers du pôle. Il sera, pense-t-on, suivi d'un autre vaisseau, pourvu de tout ce qui est nécessaire aux marins de l'expédition et qui, au besoin, devra lui porter secours.

—Les journaux anglais font une pompeuse description de la visite qu'a faite, le 30 juin, S. M. la Reine Victoria, à l'exposition des beaux-arts, qui a eu lieu à Manchester. Tout travail avait ce jour-là cessé dans la ville et la population entière s'est portée au-devant du cortège royal qui y fit son entrée au milieu de joyeuses acclamations.

PALMARE.

Liste des Prix decernés

AUX ELEVES DU SEMINAIRE DE NICOLET.

PHYSIQUE.

1er prix, J. Douville; 2e do, T. Martel. Mention honorable:—A. Grenier, J. Blais, L. Falardeau et A. Coutu.

MATHEMATIQUES.

1er prix, J. Douville; 2e do F. H. Méthot. Mention honorable:—S. Martel, A. Coutu, J. Blais et A. Grenier.

RHETORIQUE.

1er prix d'excellence: M. Marchand; 2e do, E. Héroux. Amplification française:—1er prix Chs Verge; 2e do, M. Marchand et E. Brassard. Mention honorable:—E. Héroux, Louis Richard et U. Arcand. Thèmes latins:—1er prix, M. Marchand; 2e do, E. Héroux. Mention honorable:—E. Brassard et M. Bilodeau. Vers latins:—1er prix, M. Marchand; 2e do, C. Verge et E. Brassard. Mention honorable:—E. Héroux, L. Richard, A. Désaulniers, U. Arcand et E. Brassard. Version latine:—1er prix, M. Marchand; 2e do C. Verge. Mention honorable:—E. Héroux, E. Brassard et Ls. Richard. Version Anglaise:—1er prix, M. Marchand; 2e do E. Héroux, C. Verge et E. Brassard. Mention honorable:—Ls. Richard, A. Désaulniers et N. Provencher. Intelligence des auteurs

grecs:—1er prix, M. Marchand et E. Héroux; 2e do, Ls Richard. Mention honorable:—C. Verge, E. Brassard et Martial Bilodeau. Mémoire.—1er prix, E. Héroux; 2e do A. Désaulniers. Mention honorable:—Ls Richard E. Beauchemin, N. Provencher et M. Bilodeau. Discussions historiques sur le Canada:—1er prix, M. Marchand, C. Verge, E. Héroux et U. Arcand; 2e do, M. Bilodeau, A. Désaulniers, Ed. Beauchemin, Ls Richard et J. Marcotte. Elocution:—1er prix, C. Verge; 2e do E. Brassard. Mention honorable:—T. Quinn.

BELLES-LETTRES.

1er prix d'excellence: A. Legris; 2e do E. Gélinas. Composition française:—1er prix J. Blanchet; 2e do Ev Gélinas. Thèmes latins:—1er pr A. Legris 2e do Théophile Carufel et Z. Champoux. Mention honorable—E. Gélinas, E. Gauvreau A. Masson. Vers latins—1r pr T Carufel, A. Legris, G. Sauvageau et Th. Queen, 2e do C. Bourgeois, Jean Blanchet. Mention honorable—Z. Champoux, A. Désilets. Version latine—1r pr E. Gélinas 2e do A. Legris. Mention honorable—Z. Champoux, T. Carufel, J. Blanchet. Version grecque—1r pr F. Désaulniers, 2e do Aimé Masson. Mention honorable—T. Carufel, A. Legris, E. Gélinas. Version anglaise—1r pr A. Legris, 2e do Z. Champoux, T. Carufel. Mention honorable—E. Gélinas, J. Blanchet, J. Côté, A. Masson, F. Désaulniers. Prix de mémoire—N. Lacerte. Mention honorable—A. Legris, E. Gauvreau, E. Gélinas. Botanique—Prix, A. Legris. Mention honorable—N. Lacerte, T. Carufel, Calixte Bourgeois, Frs Préfontaine. Calcul du toisé—Prix G. Sauvageau. Mention honorable—A. Barolet, H. Thérien, Frs Préfontaine, A. Désilets.

TROISIEME.

1er prix d'excellence, Norbert Ouellet, 2e do Ludger Hould. Composition française—1r pr N. Ouellet, 2e do Pierre Lahaye, Joseph Lajoie. Mention honorable—A. Moreault, J. Nevil, J. Léonard, L. Hould et H. Duplessis. Thème latin—1r pr J. Nevil, 2e do N. Ouellet. Mention honorable—P. Lahaye, A. Moreault, L. Hould, J. Léonard. Vers latins—1r pr X Duplessis, 2e do J. Nevil. Mention honorable—P. Lahaye, N. Ouellet. Version latine—1r pr P. Lahaye, 2e do A. Moreault. Mention honorable—L. Hould, N. Ouellet, X Duplessis. Version grecque—1r pr N. Ouellet, 2e do A. Moreault, L. Hould. Mention honorable—X Duplessis, P. Lahaye, J. Lajoie, J. Léonard. Version anglaise—1r pr N. Ouellet, 2e do P. Lahaye. Mention honorable—L. Hould, X Duplessis, J. Nevil, A. Moreault. Versions anglaises—1r pr O. Faucher, S. Cyr; 2e do U. Dubord. Mention honorable—E. Boisvert, T. Allard, A. Prendergast, O. Caron, O. St. Cyr. Grammaire latine—Prix O. Faucher, E. Boisvert. Mention honorable—U. Dubord, O. St. Cyr, E. Beaulac, L. Dargis, T. Allard, A. Richard. Grammaire grecque—O. St. Cyr, O. Boisvert, A. Richard. Mention honorable—O. Faucher, O. Caron, U. Dubord, H. Alexandre, E. Beaulac. Grammaire anglaise—Prix O. Faucher, E. Boisvert, E. Beaulac, O. St-Cyr. Mention honorable—U. Dubord, L. Dargis, S. Cyr, A. Prendergast, A. Richard, P. Landry. Histoire sacrée—1r pr E. Boisvert, O. St-Cyr, 2e do O. Faucher. Mention honorable—T. Allard, L. Dargis, O. Caron. Géographie—Prix O. Faucher, E. Boisvert, O. St-Cyr, O. Caron. Mention honorable—A. Richard, U. Dubord, T. Allard. Arithmétique—Prix O. Faucher, Mention honorable: U. Dubord, S. Cyr, L. Dargis, E. Gill, O. Caron.

ELEMENTS.

1er prix d'excellence, O. Charpentier, 2e do E. Crépeau. Grammaire latine—Prix N. Beaulieu. Mention honorable—E. Crépeau, C. Charpentier, L. Trahan, A. Bellemare. Grammaire française—Prix C. Charpentier, O. Hamelin. Mention honorable—O. Gélinas, E. Crépeau, L. Trahan, P. Brassard. Grammaire anglaise—Prix C. Charpentier. Mention honorable—O. Gélinas, N. Beaubien, F. Verville, A. Buisson, C. Gill, A. Bergeron. Thème latin—1r pr C. Charpentier, 2e do E. Crépeau. Mention honorable—L. Trahan, C. Gill, O. Gélinas. Version latine—1er pr E. Crépeau, 2e do C. Charpentier. Mention honorable—C. Gill, A. Bellemare, L. Trahan. Exercices français—1r pr E. Richard, 2e do C. Gill. Mention honorable—W. Dufresne, O. Rousseau, Ls Lafleur. Version anglaise—1r pr C. Charpentier; 2e do W. Dufresne. Mention honorable—C. Gill, L. Trahan, C. Crépeau. Arithmétique—1r pr Ludger Hould, N. Ouellet, 2e do A. Moreau, H. Duplessis, Ovide Toupin. Mention honorable—Pierre Lahaye, J. Léonard, George Galarneau. Comptabilité et Gsmographie—1r pr J. Nevil, 2e do N. Ouellet, L. Hould. Mention honorable—H. Duplessis, A. Moreault, E. Béliveau, J. Lajoie. Chronologie—1er pr N. Ouellet; L. Hould, 2e do J. Nevil, Pierre Lahaye. Mention honorable—H. Duplessis, A. Moreault, A. Poirier.

METHODE.

1er prix d'excellence, J. Bouchard; 2e do, Luc Beauchène. Thème latin.—1er prix, J. B. Comeau et L. Beauchène; 2e do, C. Lemire et J. Bouchard. Mention honorable:—S. Lottinville, E. Gill, A. Brassard et E. Buisson. Version latine.—1er prix, J. Bouchard; 2e do, S. Lottinville, J. B. Comeau et C. Lemire. Mention honorable:—L. Beauchène, A. Brassard, E. Buisson et L. Laféche. Version Anglaise.—1er prix, E. Gill et J. Bouchard; 2e do, Chs Lemire, L. Beauchène et J. B. Comeau. Mention honorable:—A. Brassard, E. Buisson et S. Lottinville. Arithmétique.—Prix, J. Bouchard et A. Brassard. Mention honorable:—E. Gill, J. B. Comeau, C. Lemire, Ls Laféche, E. Buisson et J. Bourke. Grammaire latine.—Prix, E. Buisson, P. Marchand et H. Doucet. Mention honorable:—C. Lemire, J. Bouchard, J. B. Comeau, O. Carufel, L. Beauchène, Ls Laféche et A. Bergeron. Grammaire grecque.—Prix, J. B. Comeau. Mention honorable:—C. Lemire, L. Beauchène et J. Bouchard. Géographie.—

Prix, L Laféche, C Lemire, et J B Comeau. Mention Honorable :—L Beauchène, E. Gill, J. Bouchard, O Carufel et Honoré Doucet. Histoire ancienne.—Prix, J B Comeau. Mention honorable :—J. Bouchard L. Beauchène et O Carufel.

SYNTAXE.

1er prix d'excellence, O Faucher ; 2e do, U. Dubord. Thème latin.—1er prix, O Faucher ; 2e do, E Boivert. Mention honorable :—V Charest, S Cyr et U. Dubord. Version latine.—1er prix, S Cyr et U Dubord ; 2e do, O Faucher et S Boivert. Mention honorable :—L Dargis, T Allard, A Prendergast, O Caron et O St-Cyr. Arithmétique.—Prix L Trahan. Mention honorable :—E Crépeau, C Gill, J Brassard et A Bergeron.

CLASSE PREPARATOIRE.—1RE DIVISION.

Grammaire française.—Prix, W Desaulniers. Mention honorable :—E Courval, F Connolly, L Richard et E Dubuc. Grammaire anglaise.—Prix, F Connolly. Mention honorable :—E Courval, W Desaulniers, E Dubuc et L Richard. Exercices français.—Prix, Ernest Courval. Mention honorable :—F Connolly, E Dubuc et L Richard. Exercices anglais.—Prix, Félix Connolly. Mention honorable :—E Courval, et E Dubuc. Arithmétique.—Prix, F. Connolly et A Paradis. Mention honorable :—E Courval.

SECONDE DIVISION.

Grammaire française.—Pantaléon Perrault. Mention honorable :—C Gill et A Gill. Exercices français.—Prix, P Perreault. Mention honorable :—C Gill, J B Brassard et A Gill. Arithmétique.—Prix C Gill. Mention honorable :—Fleury de la Gorgendière, J B Brassard et A Gill.

TROISIEME DIVISION.

Grammaire française.—Prix A Gilmour et E Gervais. Mention honorable :—N. Defossés et O Parmentier. Exercices français.—Prix, A Gilmour. Mention honorable :—E Gervais. Arithmétique.—Prix A Gilmour. Mention honorable :—O Parmentier, E Courtois et E Gervais. Plainchant.—1er prix, J Marcotte 2e do, Z Champoux et A Moreault. Musique Instrumentale.—1er prix, E Brassard, U Arcand et E Gélinas ; 2e do, A Smith, H Thérien et A Masson. Piano.—1er prix E Panneton ; 2e do, Honoré Thérien. Musique Vocale.—Dessus ou Soprano et Alto : 1er prix, A Blondin ; 2e do A Paradis et P Marchand. Mention honorable :—E Duval et A. Prendergast. Taille et basse.—1er prix, U Dubord, F Leclerc et Z Champoux, 2e do, C Verge, U Arcand et E Brassard. Horticulture.—Division des grands : 1er prix C Govin, A Masson, L Lafleur et P Dusablon ; 2e do, E Dauth, G Sauvageau, J Carufel, C Verge, E Panneton, H Méthot, J B Marcotte, J Marcotte, H. Marcotte, F Préfontaine, E. Gauvreau et J Caya, M H T Allard et O Boucher. Division des petits : 1er prix, B Dumoulin, R Fortier et P Landry ; 2e do W Bald et H Larue.

Distribution des Prix au Collège de St. Hyacinthe.

CLASSES RELIGIEUSES

Cours apologetique de la Religion.—1er prix, J. B. Primeau, 2 C. Paradis, J. Noiseux ; 1er accessit, J. B. Allard, 2 F. Pratte, 3 F. Langelier, D. Langlois. Enseignement dogmatique.—1er prix, J. Noiseux, 2 J. B. Primeau ; 1er accessit, C. Paradis, 2 S. Lapalme, A. Lusignan, 3 F. Hébert.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

Métaphysique.—1er prix J. B. Primeau, F. Langelier, 2 F. Pratte ; 1er accessit, S. Lapalme, 2 J. B. Allard, 3 A. Chapeleau. Physique.—1er prix, J. B. Primeau, 2 J. B. Allard ; 1er accessit, S. Lambert, 2 J. Préfontaine, 3 S. Lapalme, C. Paradis. Chimie.—1er prix, D. Limoges, 2 S. Lapalme ; 1er accessit, J. B. Allard, 2 J. Préfontaine, 3 P. Germain. Astronomie.—1er prix, J. B. Allard, 2 J. Préfontaine, J. B. Primeau ; 1er accessit, S. Lambert, C. Paradis, 2 J. B. Duhamel. Mathématiques.—1er prix, A. Chapeleau, 2 F. Pratte, Fred Paré ; 1er accessit, J. Noiseux, 2 O. Guy, 3 F. Langelier.

RHETORIQUE.

Excellence.—Prix, F. Hébert ; 1er accessit, A. Desrosiers, 2 F. Rhinville. Discours français.—1er prix, A. Montpetit, 2 A. Lacoste ; 1er accessit, M. Désilets, 2 F. Rhinville, J. Leblanc, 3 A. Desrosiers. Version latine.—1er prix, A. Montpetit, 2 A. Desrosiers ; 1er accessit, F. Hébert, F. Rhinville, 2 J. Leblanc, 3 A. Lacoste. Version grecque.—1er prix, F. Hébert, 2 A. Desrosiers ; 1er accessit F. Rhinville, 2 A. Montpetit, 3 M. Désilets, A. Lusignan. Thème latin.—1er prix, F. Hébert, 2 F. Rhinville ; 1er accessit, A. Desrosiers, 2 A. Lusignan, 3 A. Montpetit. Cours d'éloquence.—1er prix, F. Hébert, 2 A. Lacoste ; 1er accessit, E. Gendreau, 2 A. Desrosiers, 3 F. Rhinville. Histoire d'Angleterre.—1er prix, F. X. Lambert, 2 F. Hébert ; 2 F. Rhinville, 3 E. McDonald.

BELLES-LETTRES.

Excellence.—Prix C. Bélanger. Composition française.—1er prix, M. Cayley, 2 C. Bélanger ; 1er accessit F. Côté, E. Rioux, 2 E. Lecomte. Version latine.—1er prix C. Bélanger, 2 E. Lecomte ; 1 accessit, F. Côté, 2 J. Dupuy, 3 E. Rioux. Thème latin.—1er prix, C. Bélanger, 2 E. Lecomte

1er accessit, J. Jodoin, 2 J. Dupuy, 3 M. Mathieu, J. Caissy. Traduction grecque.—1er prix, E. Letourneau, 2 E. Lecomte ; 1er accessit, C. Bélanger, 2 J. Jodoin, 3 J. Léman, J. Dupuy. Cours de littérature.—1er prix, C. Bélanger, 2 J. Dupuy ; 1er accessit, E. Lecomte, 2 J. Léman, 3 J. Jodoin. Histoire de France.—1er prix, E. Lecomte, 2 Cayley ; 1er accessit, J. Léman, 2 E. Rioux, 3 J. Dupuy, A. Brunet. Controverse.—Prix, N. Duvernay, D. Girard ; 1er accessit, J. Jodoin, 2 M. Cayley, 3 C. Bélanger.

VERSIFICATION.

Excellence.—E. Sabourin. Enseignement religieux.—1er prix N. Duvernay, 2 D. Girard ; 1er accessit, V. Sicotte, L. Gladu, 2 A. Desnoyers. Narration française.—1er prix, E. Sabourin, 2 L. Gladu ; 1er accessit A. Desnoyers, 2 A. Bourque, 3 A. Archambault. Version latine.—1er prix, E. Sabourin, 2 L. Gladu ; 1er accessit, N. Duvernay, D. Girard, 2 A. Archambault, 3 A. Desnoyers. Thème latin.—1er prix, N. Duvernay, E. Sabourin ; 1er accessit, L. Gladu, 2 Girard, 3 L. Fafard, P. Paré. Vers latins.—1er prix, N. Duvernay, 2 E. Sabourin ; 1er accessit, L. Fafard, 2 D. Girard 3 L. Gladu. Grammaire grecque.—1er prix N. Duvernay, 2 D. Girard ; 1er accessit, V. Sicotte, 2 E. Sabourin, 3 Archambault. Traduction grecque.—1er prix, N. Duvernay, 2 D. Girard ; 1er accessit, L. Fafard, 2 E. Sabourin, P. Paré. Histoire du moyen-âge.—1er prix, E. Sabourin, D. Girard, 2 L. Gladu ; 1er accessit, V. Sicotte, 2 A. Archambault.

METHODE.—1RE DIVISION.

Excellence.—Prix R Chartier ; accessit H Daigle. Enseignement religieux.—1er prix J. Jeannot, 2 P. Letendre, C. Bernier ; 1er accessit R Chartier, E. Consigny, 2 Brissette. Version latine.—1er prix, P. Letendre, 2 H Daigle ; 1er accessit J. B. Leblanc, 2 F. Bouvier, 3 R. Chartier. Thème latin.—1er prix F. Bouvier, 2 J. B. Brouillet ; 1er accessit, R. Chartier, 2 H Daigle, 3 J. B. Leblanc. Grammaire latine.—1er prix R. Chartier, 2 H Daigle ; 1er accessit F. Bouvier, 2 C. Lesage, 3 E. Consigny. Géographie.—1er prix H. Daigle, 2 E. Brissette ; 1er accessit C. Gaboury, 2 R. Chartier, 3 E. Consigny. Histoire des Empires Romains.—1er prix, P. Letendre, 2 X. Jeannot. Histoire du Canada.—1er prix E. Brissette, P. Letendre, 2 C. Lesage ; 1er accessit J. Liusque, 2 X. Levesque, 3 H. Daigle.

METHODE.—2E DIVISION.

Excellence. Prix J. B. Brousseau. Enseignement religieux. 1er pr P. Pelletier, 2 E. Déry ; 1er acc J. Brousseau, 2 T. St Germain, 3 L. Girard. Version latine.—1er pr J. B. Brousseau, 2 F. Girard ; 1er accessit P. Pelletier, 2 E. Darche, 3 N. St Onge. Thème latin.—1er pr J. B. Brousseau, 2 P. Pelletier ; 1er accessit F. Girard, 2 E. Darche, 3 A. Graul. Grammaire latine.—1er prix F. St Germain, 2 J. B. Brousseau ; 1er accessit P. Pelletier, H. Renaud, 2 E. Darche, 3 N. St Onge. Thème latin.—1er pr J. B. Brousseau, 2 P. Pelletier ; 1er accessit F. Girard, 2 E. Darche, 3 A. Graul. Grammaire latine.—1er prix F. St Germain, 2 J. B. Brousseau ; 1er accessit P. Pelletier, 2 X. Renaud, 3 C. Blanchard, T. Boivin. Géographie.—1er prix J. B. Brousseau, 2 A. Graul ; 1er accessit C. Blanchard, 2 X. Renaud. Histoire des Empires Romains.—1er pr P. Pelletier ; 1er accessit E. Darche, 2 A. Graul, 3 T. Boivin.

SYNTAXE.—1RE DIVISION.

Excellence. Prix M. Beaudry ; accessit A. Geoffrion. Enseignement religieux.—1er pr P. Nadeaux, 2 E. Drolet ; 1er acc M. Beaudry, 2 A. Geoffrion, 3 L. Beaudry. Version latine.—1er prix M. Beaudry, 2 A. Geoffrion ; 1er accessit E. Drolet, 2 H. Balthazard, 3 P. Nadeau. Thème français.—1er pr M. Beaudry, 2 A. Geoffrion ; 1er accessit L. Beaudry, 2 E. Drolet, 3 A. Simard. Grammaire latine.—1er prix E. Drolet, 2 L. Dupré ; 1er accessit P. Nadeau, 2 A. Geoffrion, 3 M. Beaudry. Grammaire française.—1er pr A. Geoffrion, 2 E. Drolet ; 1er acc P. Nadeau, 2 A. Bomier, 3 L. Dupré. Géographie.—1er pr E. Drolet, 2 A. Geoffrion ; 1er accessit M. Beaudry, 2 A. Bomier, 3 F. Dignan. Histoire Romaine.—1er prix A. Geoffrion 2 P. Nadeau ; 1er accessit M. Beaudry, 2 B. Balthazard. Arithmétique.—1er prix L. Beaudry, 2 A. Geoffrion ; 1er accessit M. Beaudry, H. Balthazard, 2 E. Drolet.

SYNTAXE. 2E DIVISION.

Excellence. Prix Ant Archambault ; accessit F. Codère. Enseignement religieux.—1er pr G. Burque, 2 J. Langevin ; 1er accessit C. Guimont, 2 P. Champagne, 3 A. Dufresne. Version latine.—1er pr A. Archambault, 2 F. Codère ; 1er accessit E. Blanchard, 2 O. Marin, 3 T. Brossois. Thème latin.—1er pr F. Codère, 2 A. Archambault ; 1er accessit C. Perrault, 2 A. Lussier, 3 P. Champagne, E. Blanchard. Thème latin français.—1er pr O. Marin, 2 A. Archambault ; 1er acc F. Codère, 2 P. Champagne, 3 A. Lussier. Grammaire latine.—1er pr C. Perrault, 2 A. Lussier ; 1er acc J. Langevin, 2 J. Burque, O. Marin. Grammaire française.—1er pr P. Champagne, 2 A. Lussier ; 1er acc G. Burque, O. Marin, 2 A. Dufresne. Géographie.—1er pr E. Blanchard, 2 A. Dufresne ; 1er acc F. Codère, 2 T. Brossois. Histoire romaine.—1er pr P. Champagne, 2 F. Codère ; 1er acc A. Dufresne, 2 E. Blanchard, 3 T. Brossois, J. Langevin. Arithmétique.—1er pr C. Mar- san, 2 O. Marin ; 1r acc C. Perrault, 2 F. Codère, S. Burque.

ELEMENS LATINS 1RE DIVISION.

Excellence. Prix Paul Allaire. Enseignement religieux.—1er pr P. Allaire, 2 G. Dandurand ; 1er acc J. B. Michon, 2 Jos. Monier, 3 C. Phaneuf. Version latine.—1er pr P. Allaire, 2 L. Amiot ; 1er acc A. Deblois, C. Paradis, 2 A. Geoffrion. Thème latin.—1er pr P. Allaire, 2 L. Amiot ; 1er acc E. Paradis, 2 O. Lambert, B. Mongeon. Thème français.—1er pr P. Allaire, 2 L. Amiot ; 1er acc E. Paradis, 2 A. Huot. Grammaire latine.—1er pr P.

Allaire, 2 B Mongeon ; 1er acc L Amiot, 2 Oscar Dunn, G Parent Grammaire française 1er pr P Allaire, 2 O Dunn ; 1er acc E Paradis, 2 L Amiot, N Lefebvre. Géographie 1er pr P Allaire, 2 F Beauchemin ; 1er acc B Mongeon, 2 C Phaneuf, G Papineau. Histoire ancienne 1er pr P Allaire, 2 N Lefebvre ; 1er acc G Papineau, 2 E Paradis, 3 L Amiot, L Perrault. Histoire sainte 1er prix B Allaire, 2 O Lambert ; 1er acc L Amiot, N Lefebvre, 2 V Girard. Arithmétique 1er pr O Lambert, 2 J B Michon ; 1er acc J McCarthy, A Huot, 2 B Mongeon.

ELEMENS LATINS 2DE DIVISION.

Excellence Prix E Bousquet. Enseignement religieux 1er pr V Gaudette, 2 L Benoit ; 1er acc X Gervais, B Bernier, 2 E Bousquet. Version latine 1er pr R Tanguay, 2 H Fontaine ; 1er acc V Gaudette, 2 E Bousquet, 3 L Benoit. Thème latin 1er pr F Gaboury, 2 V Gaudette ; 1er acc E Bousquet, 2 R Tanguay, 3 L Benoit. Thème latin 1er acc R Tanguay, 2 E Bousquet, 3 F Gaboury. Grammaire latine 1er pr E Bousquet, 2 N Tétreau ; 1er acc R Gaudette, 2 L Grandpré, 3 A Véronnault. Grammaire française 1er pr V Gaudette, 2 E Bousquet ; 1er acc B Bernier, 2 Frs Gervais, 3 X Gervais. Histoire ancienne 1er pr V Gaudette, 2 F Gaboury ; 1er acc L Benoit, 2 R Tanguay, 3 C Southworth. Géographie 1er pr V Gaudette ; 1er acc E Bousquet, 2 B Bernier, 3 R Tartre. Arithmétique 1er pr V Gaudette, 2 E Bousquet ; 1er acc L Benoit, 2 R Tartre, X Gervais.

CLASSE FRANÇAISE.

Excellence Prix C Laroche. Thème français 1er pr P Buchanan, 2 C Laroche ; 1er acc A Leblanc, 2 T Fauteux. Grammaire française Prix P St Vincent ; acc A Leblanc. Histoire sainte Pr A Leblanc ; 1er acc A Roy, T Fauteux. Arithmétique Prix B Buchanan, 1er acc A Leblanc, 2 A Roy, 3 C Laroche.

1RE CLASSE ANGLAISE

Excellence Prix A Desrosiers. Thème anglais 1er pr A Desrosiers, 2 A Montpetit ; 1er acc F Morrison, 2 McDonald, 3 F Hébert. Histoire du Canada 1er pr F Hébert, 2 A Desrosiers ; 1er acc F Morrison, 2 E McDonald, 3 A Lusignan, E Gendreau. Traduction anglaise 1r pr A Desrosiers, 2 F Hébert ; 1er acc A Montpetit, 2 E McDonald, 3 F Morison.

2DE CLASSE ANGLAISE.

Excellence 1er pr E Lecomte, G Caissy. Thème latin anglais—1er pr G Caissy, 2 J Jodoin ; 1er acc E Lecomte, A Brodeur, 2 A Phaneuf. Histoire du Canada—1er pr E Lecomte, 2 E Letourneau ; 1er acc J Jodoin, M Matthieu, 2 G Caissy, 3 A Phaneuf. Traduction anglaise—1er pr E Lecomte, 3 G Caissy ; 1er acc M Matthieu, 2 A Phaneuf, M Cayley.

3E CLASSE ANGLAISE.

Excellence—Prix N Duvernay ; acc E Sabourin. Thème anglais—1er pr N Duvernay, 2 E Sabourin ; 1er acc W Raymond, 2 A Archambault, 3 L Fafard, V Sicotte. Grammaire anglaise—1r pr N Duvernay, 2 D Girard ; 1er acc L Gladu, 2 E Sabourin, 3 L Fafard. Traduction anglaise—1er pr E Sabourin, 2 N Duvernay ; 1er acc D Girard, 2 W Raymond. Histoire du Canada—1er pr N Duvernay, 2 D Girard ; 1er acc E Sabourin, A Archambault, 2 V Sicotte, 3 L Fafard.

4E CLASSE ANGLAISE.

Excellence—Prix J B Brousseau. Thème anglais—1er pr J B Brousseau, 2 E Darche ; 1er acc P Letendre, 2 A Gravel, 3 F Bouvier. Géographie anglaise—1er pr J B Brousseau, 2 E Darche ; 1er acc J McCarthy, F Bouvier, 2 J B Leblanc. Traduction anglaise—1er pr J B Brousseau, 2 P Letendre ; 1er acc C Blanchard, 2 E Consigny, E Darche.

4E CLASSE ANGLAISE.

Excellence—Prix A Geoffrion ; accessit M Beaudry. Thème anglais—1r pr A Geoffrion, 2 F Dignan, M Beaudry ; 1er acc E Drolet, 2 J O'Lary. Traduction anglaise—1er prix F Dignan, A Geoffrion ; 1er acc M Beaudry, 2 O Marin, L Dupré. Grammaire anglaise—1er pr C Perrault, 2 A Geoffrion ; 1er acc G Burque, 2 M Beaudry, A Bouvier.

6E CLASSE ANGLAISE.

Manuel de phrases—Prix B Mongeon ; 1er accessit N Hébert, 2 T Coineau, 3 E Bousquet. Traduction anglaise—1er pr E Paradis, 2 L Benoit 2er acc O Dunn, 2 C Southworth, 3 E Bousquet, X Gervais.

7E CLASSE ANGLAISE.

Manuel de phrases—1er pr P Allaire, 2 J B Michon ; 1er acc G Papineau, 2 F Park, L Amiot. Lecture anglaise—Prix P Allaire ; 1er acc H. Fontaine, 2 L Amiot, 3 V Chartier.

CLASSE DE MUSIQUE.

Piano—Prix P Decelle, V Letendre ; 1r acc F Hébert, 2 L Dupré, 3 H St Louis. Violon—1er pr P Letendre, 2 E Drolet ; 1er acc J B Brousseau, 2 J B Leblanc. Prix de Sagesse, F Pratte.

Distribution des Prix aux Eleves du College de Sainte Anne Lapocatiere.

COURS CLASSIQUE.

Sagesse—Prix Louis Bernier. Philosophie morale—1er prix Bruno Francœur, 2e do Omer Lajoie ; 1er accessit, Hyacinthe Gagnon, 2e do François Pelletier. Dissertation—1er prix Benjamin Dionne, 2e do Hyacinthe Gagnon ; 1er accessit François Pelletier, 2e do Omer Lajoie. Analyse, religion — Prix Hyacinthe Gagnon ; 1er accessit, Bruno Francœur, 2e do Benjamin Dionne. Astronomie—Prix Hyacinthe Gagnon ; 1er accessit Benjamin Dionne, 2e do Pierre Bélanger. Zoologie—Prix Pierre Bélanger ; 1er accessit Benjamin Dionne, 2e do Hyac. Gagnon. Mathématiques—1er prix Bruno Francœur, 2e do Omer Lajoie ; 1er accessit François Pelletier, 2e do Bruno Francœur.

RHETORIQUE.

Excellence—Prix Xavier Bossé ; 1er accessit Louis Fournier, 2e do Achille Vallée et Siméon Bolduc. Analyse, religion — Prix, Xavier Bossé ; 1er accessit Siméon Bolduc, 2e do Louis Fournier. Composition française—1er prix Xavier Bossé, 2e do Louis Fournier ; 1er accessit Louis Bernier, 2e do Achille Vallée et Siméon Bolduc. Version latine—1er prix Xavier Bossé, 2e do Louis Fournier ; 1er accessit Achille Vallée, 2e do Siméon Bolduc. Thème latin—1er prix Xavier Bossé, 2e do Louis Fournier ; 1er accessit Siméon Bolduc, 2e do Achille Vallée. Vers latins —1er prix Siméon Bolduc, 2e do Xavier Bossé ; 1er accessit, Achille Vallée, 2e do Louis Fournier. Interprétation des auteurs latins—Prix X. Bossé ; 1er accessit Louis Fournier, 2e do Siméon Bolduc et Achille Vallée. Interprétation des auteurs grecs en anglais—1er prix Xavier Bossé, 2e do Achille Vallée ; 1er accessit, Louis Fournier, 2e do Siméon Bolduc. Algèbre—Prix, Achille Vallée ; 1er accessit Jean-Baptiste Vallée, 2e do Octave Michaud. Mémoire—Prix Xavier Bossé ; 1er accessit, Octave Michaud et Louis Fournier, 2e do Achille Vallée et Siméon Bolduc.

BELLES LETTRES.

Excellence—Prix René Casgrain ; 1er accessit Charles Bacon, 2e do Thomas Breen. Analyse sur la religion—Prix René Casgrain ; 1er accessit Thomas Breen, 2e do Alfred Casgrain. Composition française—1er prix René Casgrain, 2e do Thomas Breen ; 1er accessit Eugène Frenet, 2e do Thomas Cimon. Version latine—1er René Casgrain, 2e do Charles Bacon ; 1er accessit, Thomas Breen, 2e do Cyprien Potvin. Thème latin—1er p ix Charles Bacon, 2e do René Casgrain ; 1er accessit Cyprien Potvin, 2e do Thomas Breen. Vers latins—1er prix Charles Bacon, 2e do Cyprien Potvin ; 1er accessit, René Casgrain, 2e do Onésiphore Potvin. Interprétation des auteurs latins.—Prix Charles Bacon ; 1er accessit René Casgrain, 2e do Thomas Breen. Interprétation des auteurs grecs—Prix Charles Bacon ; 1er accessit Onésiphore Potvin, 2e do Cyprien Potvin. Mémoire—Prix, Charles Bacon ; 1er accessit René Casgrain, 2e do Narcisse Girard. Anglais—1er prix Alfred Casgrain, 2e do Charles Bacon ; 1er accessit René Casgrain, 2e do Thomas Breen et Eugène Frenet.

CLASSE SUPERIEURE DE GRAMMAIRE LATINE.

Excellence—Prix Antoine Gauvreau ; 1er accessit Edouard Roy, 2e do Cléophas Roy. Composition française—1er prix Cléophas Roy, 2e do Edouard Roy ; 1er accessit Antoine Gauvreau, 2e do Octave Drapeau et François Ennis. Version latine—1er prix Edouard Roy, 2e do Cléophas Roy ; 1er accessit Antoine Gauvreau, 2e do Octave Drapeau. Thème latin—1er prix, François Ennis, 2e do Antoine Gauvreau ; 1er accessit Cléophas Roy et Edouard Roy, 2e do Octave Drapeau. Vers latins —1er prix Ant. Gauvreau, 2e do Cléophas Roy ; 1er accessit Octave Drapeau, 2e do Ambroise Fafard. Interprétation des auteurs latins—1er prix Cléophas Roy, 2e do Edouard Roy ; 1er accessit, Antoine Gauvreau, 2e do Ambroise Fafard et Octave Drapeau. Interprétation des auteurs grecs—1er prix Antoine Gauvreau, 2e do Cléophas Roy ; 1er accessit Octave Drapeau et Ed. Roy, 2e do Ambroise Fafard. Thème grec—1er prix Ant. Gauvreau, 2e do Oct. Drapeau ; 1er accessit Ambroise Fafard, 2e do Bd Roy et Louis Gagnon. Mémoire—Prix Ant Gauvreau et Octave Drapeau. Anglais—1er prix Antoine Gauvreau, 2e do Charles LeBoutillier ; 1er accessit Octave Drapeau et F Ennis, 2e do Ambroise Fafard.

CLASSE INFÉRIEURE DE GRAMMAIRE LATINE.

Excellence—Prix Xavier Bernier ; 1er accessit, Joseph Pelletier, 2e do William Robichaud. Composition française—1er Prix, X. Bernier, 2e do J. Pelletier ; 1er accessit W. Robichaud, 2e do Bernard Bernier. Version latine—1er prix X. Bernier, 2e do J. Pelletier ; 1er accessit W Robichaud, 2e do B. Bernier. Thème latin—1er prix W Robichaud, 2e do G. Pelletier ; 1er accessit Norbert Anctil et X. Bernier, 2e do B Bernier. Interprétation des auteurs latins—1er prix J. Pelletier, 2e do X. Bernier ; 1er accessit W. Robichaud, 2e do B. Bernier et William Hayward. Interprétation des auteurs grecs—1er prix W. Robichaud et X. Bernier, 2e do Bernard Bernier ; 1er accessit J. Pelletier, 2e do William Hayward. Mémoire—Prix W. Robichaud ; 1er accessit X. Bernier, de do J. Pelletier et B. Bernier. Anglais 1er prix, J. Pelletier, 2e do X Bernier ; 1er accessit W Robichaud, 2e do Bernard Bernier. Musique vocale—1er prix Cléophas Roy, 2e do Chs Bacon, 3e Sim Bolduc ; 1er accessit, X Bossé et William Amiot, 2e do Achille Vallée et F. Pelletier, 3 do Médard Bélanger. Plain-chant—Prix X Bossé ; 1er accessit B Bernier, 2e do B Francœur.

Dessin—1er prix Achille Vallée, 2e do Louis Bernier; 1er accessit E Gagnon, 2e do C Potvin. Horticulture—1er prix Elzéar Auclair, 2e do Louis Bernier; 1er accessit Médard Bélanger et Amb Fafard, 2e do Cyprien Potvin et Ant Gauvreau.

COURS ELEMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.

Sagesse Prix Joseph Michaud et Pantaléon Hudon.

CLASSE SUPERIEURE.

Excellence Prix Joseph Desjardins; 1er acc Thomas Costigan, 2e Charles V Audy. Amplification française 1er prix Chs V Audy, 2e do Etienne Perrault; 1er acc Séverin Dumais, 2e do Ths Costigan. Exercices anglais Prix Ths Costigan; 1er acc Jos Desjardins, 2e Chs V Audy. Exercices français 1er pr Joseph Roy, 2e do Joseph Desjardins; 1er accessit Chs V Audy, 2e do Philippe Moreau, Et Perrault et Hubert Kirouack. Version anglaise 1r pr Chs V Audy, 2e do Jos Desjardins; 1er acc Jos Roy, 2e Arsène Michaud et Ths Costigan. Analyse logique Pr M Moreau; 1r acc Chs V Audy et Jos Desjardins, 2e do Jos Roy et Prudent Casault. Tenue des Livres Pr Michaud, 2e do Jos Desjardins. Traduction des auteurs anglais Pr Ths Costigan; 1er acc Chs V Audy, 2e do Jos Desjardins. Arithmétique Pr H Kéronack; 1r acc M Moreau, 2e do Séverin Dumais. Architecture Pr Sév. Dumais; 1er acc Et Perrault, 2e do H Kéronack. Dessin linéaire Pr Et Perrault; 1r acc Josué Lepage, 2e do H Kéronack. Mémoire Pr Alp Girard; 1r acc Ars Michaud, 2e do Ths Costigan. Histoire du Canada Pr Chs N Audy, 1er acc Ars Michaud, 2e Prudent Casault et Joseph Desjardins. Histoire romaine Pr Prud Casault; 1r acc Chs V Audy, 2e do Jos Desjardins et Ars Michaud. Géographie Pr Prud Casault; 1r acc Ars Michaud, 2e do Jos Roy. Ecriture Pr Elie Lepage; 1r acc Jos Desjardins, 2e do Prud Casault.

TROISIEME CLASSE.

Excellence Prix, Pantaléon Hudon; 1r accessit Octave Soucy, 2e do William Dumont. Amplification française. 1er pr P Hudon, 2e do Euclide Paradis, 1r acc N Bolduc, 2e do Auguste Fafard. Exercices anglais 1r pr John Clifford, 2e do Oct Soucy; 1r acc Pant Hudon, Edw Larwill et Ludger Voyer, 2e do W Dumont. Exercices français 1er pr Pant Hudon, 2e do Oct Soucy; 1r acc Ignace Langlais, 2e do Alphonse Langlais, N Bolduc, Alp Pelletier et W Dumont. Version anglaise 1r pr Pant Hudon, 2e do Oct Soucy; 1r acc Eucl Paradis et Lud Voyer, 2e do Auguste Fafard et Louis Chiniquy. Traduction des auteurs anglais Pr Pant Hudon; 1r acc W Dumont et Oct Soucy, 2e do Aug Fafard. Arithmétique Pr Eucl Paradis et John Clifford; 1er acc Pant Hudon, 2e do Elzéar Gauvreau. Mémoire Pr W Dumont et Octave Soucy, 1er acc P Paradis et Pant Hudon, 2e do Clovis Roy et Chs Rouleau. Géographie et usage des Globes Pr W Dumont, Oct Soucy et Pant Hudon; 1r acc Chs Rouleau, 2e do Ph Paradis et Alp Pelletier. Dessin linéaire Pr Alp Pelletier; 1r acc David Gagné, 2e do Eucl Paradis. Ecriture Pr John Clifford; 1r acc Onésime Giasson, 2e do Louis Chiniquy.

SECONDE CLASSE.

Excellence Pr Maxime Hudon; 1er acc Elzéar Lizotte, 2e do Louis Gagnon. Exercices anglais 1r pr James McGourthy, 2e do John Upton, 1r acc Louis Gagnon, 2e do M Hudon. Exercices français 1r pr Louis Gagnon, 2e do M Hudon; 1r acc Elz Lizotte et Isaïe Fortier, 2e do Joseph Pelletier et J McGourthy. Version anglaise 1er pr Max Hudon, 2e do Elz Lizotte et Albert Blais; 1r acc Louis Gagnon, 2e do I Fortier et J McGourthy. Traduction des auteurs anglais Pr M Hudon et Albert Blais; 1er acc I Fortier et J Upton, 2e do Elz Lizotte et Ls Gagnon. Arithmétique Pr Albert Blais; 1r acc J Upton, 2e do Joseph Pelletier. Mémoire Pr J Upton; 1r acc M Hudon et A Blais, 2e do I Fortier et P Langlais. Géographie 1r pr J Upton, 2e do M Hudon; 1er acc I Fortier et Alb Blais, 2e do Pol Langlais et Sam Caron. Histoire Sainte Pr Al Blais et I Fortier; 1er acc M Hudon et Jos Pelletier, 2e do J Upton et P Langlais. Prononciation anglaise Pr Jos Pelletier; 1er acc Alp Poulin 2e do M Hudon. Ecriture Pr Rémi Pelletier; 1er acc Elz Lizotte, 2e do Edouard Caron.

CLASSE ELEMENTAIRE.

Excellence Pr Joseph Michaud; 1er acc Joseph Pelletier, 2e do Pierre Michaud. Exercices anglais 1r pr Jos Michaud, 2e do Jos Albert; 1er acc Jos Pelletier, 2e do Pierre Michaud. Exercices français 1r pr Jos Pelletier, 2e do Jos Michaud; 1er acc Pierre Michaud, 2e do E Michaud. Traduction des auteurs anglais Pr J Michaud, 2e do Jos Albert; 1r acc J Pelletier et Elz Michaud, 2e do Ant Onellet. Arithmétique Pr Louis Lévêque et P Michaud; 1er acc Louis Bégin, 2e do Honoré Bossé. Mémoire Pr Jos Pelletier; 1er acc Jos Michaud, 2e do Elisée Michaud. Histoire Sainte Pr Jos Pelletier; 1er acc Ant Ouellet, 2e do El Michaud. Tables d'Arithmétique Pr A Gagné et Eugène Tremblay; 4er acc Robert Burke, 2e do Elisée Michaud. Prononciation anglaise Pr Jos Michaud; 1r acc Ls Bégin, 2e do Paul Dupuis. Ecriture Pr Pierre Michaud; 1er acc C Michaud, 2e do Elisée Michaud et Germain Ouellet.

SECOND ORDRE.

Exercices anglais Pr A Chartré; 1r acc Joseph Lévêque, 2e do Et Ouellet. Exercices français Pr Jos Lévêque; 1er acc Adol Chartré, 2e do Narcisse Ouellet. Mémoire Pr Jos Lévêque; 1er acc Narc Ouellet, 2e do Adol Chartré. Musique vocale Première section 1r pr Ars Mi-

chaud, 2e do Chs V Audy, 3e do Chs Rouleau; 1r acc Nap Bolduc, 2e do Fortunat Rouleau, 3e do Josué Lepage. Seconde section 1er pr Thos Ouellet, 2e do Ph Paradis et Jos Marier; 1er acc Wilfrid Guy et L Bégin, 2e do Alp Langlais et Elz Gauvreau. Horticulture 1er pr Chs V Audy, 2e do Ths Caron, 3e do Prud Casault; 1er acc Lud Voyer, 5e do Ph Moreau, 3e do Ignace Langlais.

College Ste. Marie de Montreal.

Distribution solennelle des prix.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

I Cours—1er prix, Edouard de Bellefeuille 2e do Denis Murray; 1r accessit, Charles Lacoste, 2e Arthur Jones, 3e Abraham Larochelle. II Cours—Prix, Léandre Lefèvre; accessit Alexandre Pinet; 2 Toussaint Labelle. III Cours—1r pr, Olivier Archambault, 2e do, Honoré Mercier, acc 1r Pierre St Germain, 2e do Alphonse Turgeon, 3e do Charles Falardeau. IV Cours—1r pr Ferréol Dubreuil, 2e do, Victor Gladu; 1er acc Georges Grenier, 2 Thomas Ostell, 3e do Francis Landerman, 4e do O. Prévost, 5 Arthur Laviolette. V Cours—1er pr Narcisse Rivet, 2e do Joseph Falardeau; 1er accessit Xavier Vinet, 2 Alphonse Girouard, 3 Bonaventure Viger, 4 Alphonse Gosselin, 5 Francis Turcotte, 6 Arthur Tessier, 7 Eugene Hamel. VI Cours—1er prix Charles Leblanc, 1er acc Charles Lefèvre, 2 Arthur McCallum. VII Cours—Prix John Gibney; 1er acc Custave Boulanger, 3 Charles Barreau.

COURS DES SCIENCES.

Excellence—Prix E de Bellefeuille; acc John Kelly. Dissertation—pr Ed de Bellefeuille; acc Denis Murray. Argumentation—pr Ed de Bellefeuille; acc John Kelly. Physique—pr E de Bellefeuille; acc J Kelly. Mathématique—pr E de Bellefeuille; acc J Kelly.

COURS DES LETTRES.—RHETORIQUE.

Excellence—pr H Hudon; 1r acc A Jones, 2d E Nesbitt. Application Pr E Nesbitt 1r acc H Hudon, 2d A Jones. Discours latin—Pr H Hudon; 1r acc A Jones, E Nesbitt. Discours français—Pr H Hudon; 1r acc A Jones, 2 E Nesbitt. Vers latins—Pr Louis Brouillet; 1r acc A Jones; 2d E Nesbitt. Version latine—Pr A Jones; 1r acc H Hudon, 2 Alphonse Pelletier. Version grecque—Prix Louis Brouillet; 1er acc E Nesbitt, 2 A Jones. Histoire moderne—Pr A Jones; 2er acc H Hudon, 2 E Nesbitt.

BELLES-LETTRES.

Excellence—Pr Charles Lacoste; 1er acc Abraham Larochelle, 2 Bernard O'Hara. Application—Pr B O'Hara; 1r acc George Gray, 2 A Larochelle. Narration latine—Pr G Gray; 1r acc William Desbarats, 2 C Lacoste. Narration française—Pr Auguste Gérard; 1er acc C Lacoste, 2 B O'Hara. Vers latins—Pr C Lacoste; 1r acc A Larochelle, 2 Alphonse Barbeau. Version latine—Pr Edouard Gauthier; 1r acc A Larochelle, 2 H Felton. Version grecque—Pr A Larochelle; 1r acc E Gauthier, 2 A Genand. Histoire du moyen-âge—Pr A Larochelle; 1r acc A Barbeau, 2 A Genand.

VERSIFICATION.

Excellence—Pr Alexandre Pinet; 1r acc Hector Berthelot, 2 Charlemaigne Dubuc. Application—Pr A Pinet; 1er acc Ephrem Moreau, A Berthelot. Lettres latines—Pr A Pinet; 1r acc C Dubuc, 2 H Berthelot. Lettres françaises—Pr A Hamel, 1r acc A Pinet, 2 Wolfred Grenier. Vers latins—Pr A Pinet; 1r acc H Berthelot, 2 C Dubuc. Version latine—Pr A Hamel; 1r acc H Berthelot, 2 A Pinet. Version grecque—Pr A Pinet; 1er acc A Berthelot, 2 C Dubuc. Histoire romaine—Pr A Pinet; 1r acc C Dubuc; 2 W Grenier.

METHODE.

Excellence—1r pr Olivier Archambault, 2 Edouard Lionais; 1er acc, Honoré Mercier, 2 Netteville Driscoll, 3 Ubald Beaudry. Application—1er pr, Henry Archambault, 2 H Mercier; 1r acc O Archambault, 2 Pierre St Germain, 4 Charles Falardeau. Thème latin—1r pr O Archambault, 2 H Mercier; 1er acc N Driscoll, 2 U Beaudry, 3 C Falardeau. Version latine—1r pr U Beaudry, 2 E Lionais; 1r acc N Driscoll, 2 C Falardeau, 3 H Mercier. Version grecque—1r pr U Beaudry, 2 Jos Mayer; 1er acc H Stuart, 2 Alphonse Turgeon, 3 P St Germain. Orthographe française—1r O Archambault, 2 E Lionais; 1r acc H Mercier, 2 A Turgeon, 3 N Driscoll. Histoire ancienne 1r pr O Archambault, 2 C Falardeau; 1er acc H Mercier, 2 Auguste Larue, 3 U Beaudry. Calligraphie 1r pr John Maguire, 2 F Turgeon; 1er acc Alphonse Turgeon, 2 H Stuart, 3 Auguste Larue.

SYNTAXE.

Excellence—1r pr Ferréol Dubreuil, 2 Victor Gladu; 1r acc Daniel O'Connor, 2 G Grenier, 3 F Landerman 4 Damion Coquette; 5 Oscar Prévost. Application—1er pr D Coquette, 2 Ernest Belle; 1er acc Patrick O'Reilly, 2 Grenier, 3 F Dubreuil, 4 O Prévost, 5 Charles Bouthiller. Thème latin—1r pr V Gladu, 2 P O'Reilly; 1r acc F Dubreuil, 2 R Belle,

3 G Grenier, 4 Arthur Turcotte, 5 Daniel O'Connor. Version latine 1r pr F Dubreuil, 2 V Gladu; 1er acc B Turcotte, 2 A Laviolette, 3 O Prévost, 4 E Belle, 5 Alphonse Leclaire. Orthographe française—1er pr V Gladu, 2 F Dubreuil; 1er acc A Laviolette, 2 F Landerman, 3 E Belle, 4 Alfred LaRocque, 5 A Turcotte. Histoire ecclésiastique—1er pr G Grenier, 2 F Dubreuil; 1er acc E Belle, 2 A Leclaire, 3 D O'Connor, 4 D Choquette, 5 Elzéar Hardy. Calligraphie—1er pr P O'Reilly, 2 Gédéon Huneau; 1er acc B Turcotte, 2 D Choquette, 3 A Turcotte, 4 O Prévost, 5 D O'Connor.

ELEMENTS LATINS.

Excellence—1er pr A Gosselin, 2 Xavier Pinet; 1er acc Narcisse Rivet 2 Alphonse Larivière, 3 Napoléon Beaudry, 4 Ganet Byrne, 5 Ludger Plessis, 6 Moïse Tessier, 7 Joseph Falardeau. Application—1r pr A Gosselin, 2 N Rivet; 1er acc X Vinet, 2 L Plessis, 3 F Turcotte, 4 G Byrne, 5 M Tessier, 6 Bernard Gibney, 7 William Mondelet. Thème latin—1er pr A Gosselin, 2 N Rivet; 1er acc L Plessis, 2 X Vinet, 3 N Beaudry, 4 Alphonse Larivière, 5 B Viger, 6 G Byrne, 7 F Turcotte. Version latine 1er pr N Rivet, 2 N Beaudry; 1er acc A Larivière, X Vinet, 3 B Viger, 4 A Gosselin, 5 A Tessier, 6 L Plessis, 7 A Girouard. Orthographe française—1er pr N Beaudry, 2 B Viger; 1er acc A Gosselin, 2 A Larivière, 3 L Plessis, 4 A Tessier, 5 N Rivet, 6 X Vinet, 7 A Girouard. Histoire sainte—1r pr N Rivet, 2 A Gosselin; 1er acc Daniel McKerney, 2 Francis Quinn, 3 L Plessis, 4 X Vinet, 5 Alphonse Allard, 6 F Turcotte, 7 N Beaudry. Calligraphie—1er pr N Rivet, 2 A Gosselin; 1er acc Charles Frémont, 2 G Byrne, 3 B Gibney, 4 Jules Taché, 5 N Beaudry, 6 B Viger, 7 Lawrence Lynch.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE COMMERCE.

Excellence—Pr Arthur McCallum; 1r acc Charles Lalor, 2 Thomas Masson. Application Pr Charles Leblanc; 1r acc A McCallum, 2 Patrick Quinn. Anglais—Pr T Masson; 1r acc George Rankin, 2 C Lalor. Français—Pr Charles Lefaire; 1r acc C Leblanc, 2 Charles Moretti. Arithmétique—Pr Francis Séguin; 1r acc A McCallum, 2 T Masson. Géographie—P C Lalor; 1er acc Salomon Murphy, 2 T Masson. Histoire—Pr P Quinn; 1r acc T Masson, 2 C Lalor. Calligraphie—Pr C Lefaire; 1r acc S Murphy, 2 A McCallum. Tenue des livres—Pr A McCallum; 1er acc F Séguin, 2 T Masson.

COURS PRÉPARATOIRE.

Excellence—Pr Charles Moss; 1er acc Washington Venner, 2 Jean Bte Vallée, 3 Louis Barbe. Application—Pr W Venner; 1er acc C Carleton 2 John Gibney, 3 Magloire Pominville. Français—Pr J B Vallée; 1er acc W Venner, 2 Philippe Kierkowski, 3 Francis Malhiot. Anglais—J Gibney; 1er acc C Moss, 2 F Malhiot, 3 W Venner. Arithmétique—Pr C Moss; 1er acc J B Vallée, 2 C Carleton, 3 C Sionais. Géographie—Pr John Gibney; 1er acc C Carleton, 2 F Malhiot, 3 Gustave Boulanger. Calligraphie—Pr F Malhiot; 1er acc P Kierkowski; 2 L Barbe, 3 J Gibney. Histoire—Pr, P Kierkowski; 1er acc L Barbe, 2 GBoulanger, 3 F Malhiot.

COURS SPECIAUX.

1er cours—Anglais—1re Division—Pr Arthur Jones; 1er acc B O'Hara, 2 George Gray, 3 Denis Murray. 2de division Pr Charles Lacoste; 1er acc Alphonse Paré, 2 Louis Brouillet, 3 A Barbeau. Mathématiques—1r pr B O'Hara, 2 H Felton; 1er acc A Jones, 2 Edouard Nesbitt, 3 G Gray.

II cours—Anglais—Pr H Berthelot; 1r acc A Hamel, 2 W Grenier. Arithmétique—Pr A Berthelot; 1r acc C Dubuc; 2 A Pinet. Géographie—Pr L Lefebvre; 1er acc A Pinet, 2 H Berthelot. III cours—Anglais—1er pr N Driscoll, 2 Honoré Mercier; 1er acc U Baudry, 2 O Archambault, 3 John Ronayne. Arithmétique—1er pr H Mercier, 2 C Falardeau, 1r acc E Lionais, 2 Henry Archambault, 3 N Driscoll. Géographie—1er pr O Archambault, 2 J Ronayne; 1er acc John Maguire, 2 Honoré Mercier, 3 H Stuart. IV cours—Anglais—1r pr J O'Hara, 2 James O'Donnell; 1r acc Patrick O'Reilly, 2 F Dubreuil, 3 Arthur Turcotte, 4 Ed Morley, 5 Oscar Bourret. Arithmétique—1er pr Gédéon Huneau, 2 O Bourret; 1er acc F Landerman, 2 Patrick O'Reilly, 3 Xavier Smith, 4 Elzéar Hardy, 5 J O'Hara. Géographie—1er pr P O'Reilly, 2 J O'Hara; 1er acc E Belle, 2 G Grenier, 3 Daniel O'Connor, 4 J O'Donnell, 5 O Prévost. V cours—Anglais—1er prix Garret Byrne, John Lyons; 1er acc X Vinet, 2 Francis Turcotte, 3 John Spence, 4 Lawrence Lynch, 5 Daniel McKerney, 6 William Buckley, C Fremont. Arithmétique—1er pr J Lacroix, 2 Alphonse Gosselin; 1er acc G Byrne, 2 L Lynch, 3 William McKey, 4 A Larivière, 5 Arthur Tessier, 6 J B Paré, 7 Ludger Plessis. Géographie—1er pr Narcisse Rivet, 2 A Gosselin; 1er acc D McKerney, 2 John Spence, 3 William Buckley, 4 G Byrne, 5 L Plessis, 6 Bernard Gibney, 7 Napoléon Beaudry.

COURS ALLEMAND.

Pr Alexandre Pinet; 1er acc A Barbeau, 2 A Larochelle.

MUSIQUE.

Division de M Follenus—Pr Edouard de Bellefeuille; 1er acc N Driscoll 2 Wolfred Grenier, 3 A Hamel, 4 Auguste Larue. Division de M Letondal—Pr Henry Harwood; 1er acc H Hudon, 2 L Plessis 3 Alphonse Turgeon, 4 Ed Turgeon.

DESSIN.

1er cours—Pr A Hamel; 1er acc A Jones, 2 John Kelly, 3 A Larue. 2d cours Pr A Rankin; 1er acc Damien Choquette, 2 Daniel O'Connor, 3 Charles Bouthiller.

DESSIN LINEAIRE.

Pr A Jones; 1er acc H Harwood, 2 Denis Murray, 3 A Hamel. Prix d'examen—Philosophie—Pr Ed de Bellefeuille; acc J Kelly. Rétorique—Pr H Hudon; 1er acc Alphonse Pelletier, 2 Edouard Nérbit. Belles-lettres—Pr B O'Hara; 1er acc C Lacoste, 2 A Larochelle. Versification Pr A Pinet; 1er acc H Berthelot, 2 A Berthelot. éthode—1er pr O Archambault, 2 Ed Lionais; 1er acc H Mercier, 2 N Driscoll, 3 H Archambault. Syntaxe—1er pr F Dubreuil, 2 Oscar Prévost; 1er acc G Grenier 2 Victor Gladu, 3 C Bouthiller, 4 P O'Reilly, 5 Daniel O'Connor. Eléments latins—1r pr G Byrne, 2 J B Paré; 1er acc A Gosselin, 2 Francis Turcotte, 3 N Rivet, 4 L Plessis, 5 Bernard Gibney, 6 Louis Lavergne, 7 N Beaudry. Commerce—Pr A McCallum; 1er acc P Quinn, 2 Charles Moretti. Cours préparatoire—Pr W Venner; 1er acc J Gibney, 2 C Moss 3 P Kierkowski Prix d'accessits—Philosophie—J Kelly, 5 accessits. Belles-Lettres—Alphonse Barbeau, 4 acc. Versification—C Dubuc, 6 acc. Méthode—A Turgeon, 4 acc. Syntaxe—F Landerman, 4 acc, Daniel O'Connor 6 acc; A Turcotte 4 acc. Eléments latins—B Gibney, 4 acc, A Larivière, 5 acc, Ludger Plessis, 9 acc, Arthur Tessier, 4 acc Francis Turcotte, 6 acc Cours préparatoire—C Carleton, 4 acc.

College Industriel de St. Germain de Rimouski.

Examen du 13 Juillet 1857

DISTRIBUTION DES PRIX.

PREMIER COURS.

Les deux sections réunies :

Bonne conduite, assiduité, application—George Bouillon. Politesse—Denis Poulin.

1RE SECTION.

Grammaire française, analyse, orthographe—Joseph Caron. Histoire du Canada—George Bouillon. Histoire de France—Joseph Caron et George Bouillon. Arithmétique, Calcul mental—Joseph Caron et George Bouillon. Ecriture—Abraham Lepage.

2DE SECTION.

Grammaire française Analyse, Orthographe—1er prix Louis Martin, 2e do Antoine Lepage. Histoire du Canada—1er prix Antoine Lepage, 2e do Valère Fournier. Aistoire de France—1er prix Louis Chassé, 2e do Flavien Pineau. Arithmétique, calcul mental—1er prix Louis Martin, 2e do Honoré Pineau. Ecriture—1er prix, Antoine Lepage, 2e do Valère Fournier.

CLASSE ELEMENTAIRE.

Prix d'Excellence—1er Prix, Louis Langis, 2e do Thomas Fortin; accessit Joseph St Pierre. Politesse—Prix unique, Octave Lebrocq. Grammaire française—1er prix Théodule Smith, 2e do Bernard Dubergès; accessit Joseph Beaulieu. Histoires—1er prix Théodule Smith, 2e do Bernard Dubergès; acc Armel Michaud. Arithmétique—1er prix Admor Martin, 2e do Bernard Dubergès; acc Théodule Smith. Calcul mental—1er pr Admor Martin, 2e do Joseph Beaulieu; accThéodule Smith. Catéchisme—1er pr Louis Langis, 2e do Achille Larue; acc Cyrille Larue. Lecture—1er pr Henri St. Laurent, 2e do J B Beaulieu; acc Michel Ringuet. Bonne conduite—1er pr Louis Langis, 2e do Octave Ouellet; acc Achille Larue. Assiduité en classe—1er prix Louis Langis, 2e do Alphonse Martin; acc Paschal Bérubé.

Distribution des prix aux élèves du pensionnat de l'Hopital-General de Quebec.

PREMIERE CLASSE.

Prix de sagesse, Olympe Audet. Prix de diligence, Philomène Dion. Instruction religieuse.—1er prix, Cléophe Grenier et Délima Blais, 2e do Angèle Murray et Louise Paradis; 1er accessit, Céline Touchette et Mary Ann O'Reilly, 2e do Joséphine Dion et Olympe Audet. Grammaire et exercices d'orthographe.—1er prix, Philomène Dion, 2e do Adèle Dumont; 1er accessit, Mary Ann O'Reilly et Cléophe Grenier, 2e do Céline Touchette et Joséphine

Dion. Composition.—1er prix, Mary Ann O'Reilly, 2e de Céline Touchette ; 1er accessit, Philomène Dion, 2e de Adèle Larue et Louise Paradis. Littérature.—1er prix, Philomène Dion, 2e de Joséphine Dion ; 1er accessit, Adèle Dumont, 2e de Céline Touchette. Arithmétique.—1er prix, Adèle Dumont, 2e de Sophie Filion ; 1er accessit, Philomène Dion et Joséphine Dion, 2e de Cléophe Grenier. Ecriture.—1er prix, Angèle Murray, 2e de Céline Touchette ; 1er accessit, Joséphine Dion, 2e de Philomène Dion. Histoire.—1er prix, Philomène Dion, 2e de Wilhelmine Picard et Angèle Murray ; 1er accessit, Adèle Dumont et Céline Touchette, 2e de Joséphine Dion et Sophie Filion. Géographie.—1er prix, Philomène Dion et Mary Ann O'Reilly, 2e de Olympe Audet et Sophie Filion ; 1er accessit, Céline Touchette et Joséphine Dion, 2e de Louise Paradis et Marie Carrier. Géographie sacrée.—1er prix, Adèle Larue, 2e de Marie Carrier ; 1er accessit, Sophie Filion et Olympe Audet, 2e de Joséphine Dion et Céline Touchette. Botanique.—1er prix, Céline Touchette, 2e de Adèle Dumont et Délina Blais ; 1er accessit, Joséphine Dion, 2e de Olympe Audet. Sphère.—1er prix, Céline Touchette, 2e de Louise Paradis ; 1er accessit, Délina Blais, 2e de Olympe Audet. Astronomie.—1er prix, Joséphine Dion, 2e de Philomène Dion ; 1er accessit, Adèle Dumont, 2e de Mary Ann O'Reilly.

SECONDE CLASSE.

Prix de sagesse, Olier Marcoux. Prix de diligence dans les études françaises, Emilie Fortin. Prix de diligence dans les études anglaises, Joséphine Dion. Instruction religieuse.—1er prix, Félicité Lortie, 2e de Marie Leroux ; 1er accessit, Emilie Fortin, 2e de Olier Marcoux. Grammaire, et exercices d'orthographe française.—1er prix, Emilie Fortin et Clémentine Picard, 2e de Alvine Lortie ; 1er accessit, Louise Labranche, 2e de Elise Déry. Grammaire et exercices d'orthographe anglaise.—1er prix, Joséphine Dion, 2e de Céline Touchette ; 1er accessit, Philomène Dion, 2e de Délina Blais. Composition française.—1er prix, Olier Marcoux, 2e de Louise Labranche ; 1er accessit, Louise Vallée, 2e de Délina Dorion. Composition anglaise.—1er prix, Hélène O'Brien, 2e de Louise Paradis ; 1er accessit, Hélène Cantillon, 2e de Céline Touchette. Arithmétique.—1er prix, Emilie Fortin et Hélène O'Brien, 2e de Helmina Desrochers et Louise Vallée ; 1er accessit, Malvina Goulet et Cornélie Tremblay, 2e de Azilda Desrochers. Traduction. 1er prix, Philomène Dion, 2e de Cléophe Grenier ; 1er accessit, Vallée, 2e de Adèle Larue. Histoire du Canada.—1er prix, Emilie Fortin, 2e de Marie Leroux et Félicité Lortie ; 1er accessit, Olier Marcoux, 2e de Philomène Cadoret. Histoire d'Angleterre et Histoire Universelle.—1er prix, Joséphine Dion, 2e de Hélène O'Brien et Délina Blais ; 1er accessit, Hélène Cantillon, 2e de Clémentine Picard. Histoire de France.—1er prix, Olier Marcoux, 2e de Philomène Cadoret ; 1er accessit, Marie Leroux, 2e de Cornélie Tremblay. Connaissances utiles.—1er prix, Catherine Nesbitt, 2e de Hélène Cantillon ; 1er accessit, Délina Blais, 2e de Clémentine Picard. Géographie française.—1er prix, Olier Marcoux et Malvina Goulet, 2e de Marie Dion ; 1er accessit, Emilie Fortin et Clémentine Picard, 2e de Félicité Lortie. Géographie Anglaise.—1er prix, Cornélie Tremblay, 2e de Agnès McDonald ; 1er accessit, Hélène O'Brien, 2e de Catherine Nesbitt. Ecriture.—1er prix, Hélène O'Brien, 2e de Cornélie Tremblay ; 1er accessit, Louise Labranche, 2e de Alvine Lortie.

TROISIEME CLASSE.

Prix de sagesse.—Aurélié Pâquet. Prix de diligence dans les études françaises.—Catherine Nesbitt. Prix de diligence dans les études anglaises.—Malvina Goulet. Instruction religieuse.—1er prix, Philomène Cadoret, 2e de Cornélie Tremblay ; 1er accessit, Alvine Lortie et Euphémie Vézina, 2e de Marie Dion et Perpétue Mercier. Lecture anglaise.—1er prix, Euphémie Vézina, 2e de Zoé Méthot ; 1er accessit, Elie Déry, 2e de Marie Dion. Grammaire et exercices d'orthographe française.—1er prix, Catherine Nesbitt, 2e de Lætitia Vallée ; 1er accessit, Emilie Lamarre, 2e de Caroline Plamondon. Grammaire et exercices d'orthographe anglaise.—1er prix, Malvina Goulet, 2e de Marie Leroux ; 1er accessit, Euphémie Vézina, 2e de Elise Déry. Composition française.—1er prix, Aurélié Pâquet, 2e de Hélène Cantillon ; 1er accessit, Euphémie Vézina, 2e de Lætitia Vallée. Composition anglaise.—1er prix, Euphémie Vézina, 2e de Alvine Lortie ; 1er accessit, Malvina Goulet, 2e de Marie Carrier. Traduction.—1er prix, Alvine Lortie, 2e de Marie Carrier ; 1er accessit, Wilhelmine Picard et Malvina Goulet, 2e de Euphémie Vézina et Marie Leroux. Connaissances Utiles.—1er prix, Wilhelmine Picard, 2e de Malvina Goulet et Joséphine Gingras ; 1er accessit, Alvine Lortie, 2e de Marie Carrier. Ecriture.—1er prix, Aurélié Pâquet, 2e de Euphémie Vézina ; 1er accessit, Hélène Cantillon, 2e de Caroline Plamondon. Arithmétique.

que.—1er prix, Joséphine Juchereau, 2e de Belzimir Berthiaume ; 1er accessit, Lætitia Vallée et Alvine Lortie, 2e de Caroline Plamondon. Histoire Sainte.—1er prix, Catherine Nesbitt, 2e de Hélène Cantillon ; 1er accessit, Caroline Berthiaume, 2e de Belzimir Berthiaume. Géographie.—1er prix, Caroline Berthiaume, 2e de Emilie Lamarre et Joséphine Monier ; 1er accessit, Euphémie Vézina, 2e de Céline Maranda.

QUATRIEME CLASSE.

Prix de sagesse Philomène Bedard. Prix de diligence dans les études françaises.—Valérie Gervais. Prix de diligence dans les études anglaises.—Helmina Desrochers. Instruction religieuse.—1er prix, Victoria Larivière, 2e de Antoinette Samson ; 1er accessit, Catherine Nesbitt et Caroline Berthiaume, 2e de Valérie Gervais et Caroline Perrault. Grammaire française.—1er prix, Valérie Gervais, 2e de Virginie Dorval ; 1er accessit, Antoinette Samson, 2e de Victoria Larivière. Grammaire anglaise.—1er prix, Emilie Fortin, 2e de Helmina Desrochers ; 1er accessit, Olier Marcoux, 2e de M. Louise Baillargeon et Cécile Murray. Histoire sainte.—1er prix, Marie Langlois, 2e de Philomène Bedard ; 1er accessit, Marie Louise Baillargeon, 2e de Caroline Perrault. Arithmétique.—1er prix, Valérie Gervais et Perpétue Mercier, 2e de Caroline Perrault ; 1er accessit, Marie Langlois et Marie Louise Baillargeon, 2e de Philomène Bedard. Ecriture.—1er prix, Cécile Murray, 2e de Marie Louise Baillargeon ; 1er accessit, Philomène Bedard, 2e de Valérie Gervais. Lecture française.—1er prix, Belzimir Bouchard, 2e de Joséphine Baillargeon ; 1er accessit, Céline Dion, 2e de Virginie Déry. Lecture anglaise.—Première division : 1er prix, Helmina Desrochers, 2e de Marie Louise Baillargeon et Eléonore de Lagorgendière ; 1er accessit, Valérie Gervais, 2e de Emilie Lamarre. Lecture anglaise et grammaire.—Seconde division : 1er prix, Marie Dion, 2e de Joséphine Monier ; 1er accessit, Victoria Larivière, 2e de Caroline Perrault. Traduction.—1er prix, Olier Marcoux, 2e de Lætitia Vallée ; 1er accessit, Valérie Gervais, 2e de Caroline Plamondon. Vocabulaire.—1er prix, Marie Dion, 2e de Céline Dion ; 1er accessit, Caroline Perrault, 2e de Joséphine Baillargeon. Peinture.—1er prix, Olympe Audette, 2e de Louise Labranche ; 1er accessit, Céline Touchette, 2e de Adèle Larue et Wilhelmine Picard. Dessin.—1er prix, Emilie Fortin et Philomène Cadoret, 2e de Alvine Lortie ; 1er accessit, Adèle Dumont, 2e de Hélène O'Brien et Marie Carrier. Broderies en dentelle, Tricots au crochet et filet.—1er prix, Emélie Lantier, 2e de Cléophe Grenier ; 1er accessit, Cornélie Tremblay, 2e de Joséphine Dion. Broderie en laine, soie et chenille.—1er prix, Adèle Larue, 2e de Elise Déry ; 1er accessit, Joséphine Gingras, 2e de Hélène Cantillon. Couture.—1er prix, Céline Maranda, 2e de Lætitia Vallée et Clémentine Picard ; 1er accessit, Louise Paradis, 2e de Marie Carrier et Zoé Méthot. Musique vocale.—1er prix, Céline Touchette et Alvine Lortie, 2e de Louise Morrissette et Cléophe Grenier, 3e de Caroline Plamondon ; 1er accessit, Philomène Cadoret et Olier Marcoux, 2e de Aurélié Pâquet et Hélène Cantillon, 3e de Euphémie Vézina et E. Fortin. Musique instrumentale.—Première division : 1er prix, Helmina Desrochers, 2e de Mary-Ann O'Reilly et Angèle Murray, 3e de Joséphine Gingras ; 1er accessit, Adèle Larue, 2e de Louise Vallée, 3e de Louise Paradis. Seconde division.—1er prix, Clémentine Picard, 2e de Catherine Nesbitt, 3e de Hélène Cantillon ; 1er accessit, Joséphine Monier et Emilie Lamarre, 2e de Belzimir Bouchard, 3e de Euphémie Vézina et Louise Baillargeon.

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education" rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radiger, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, et aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.